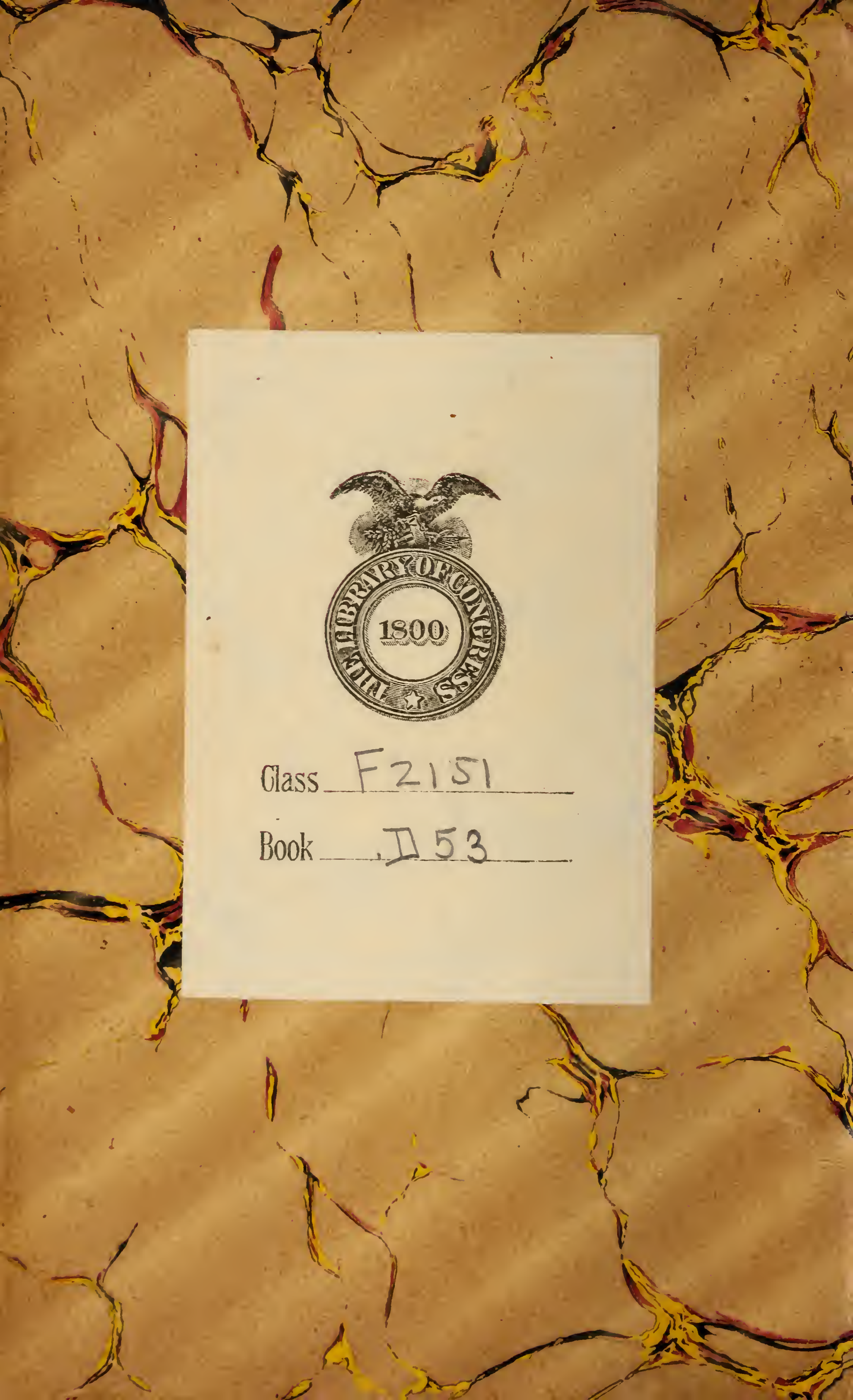
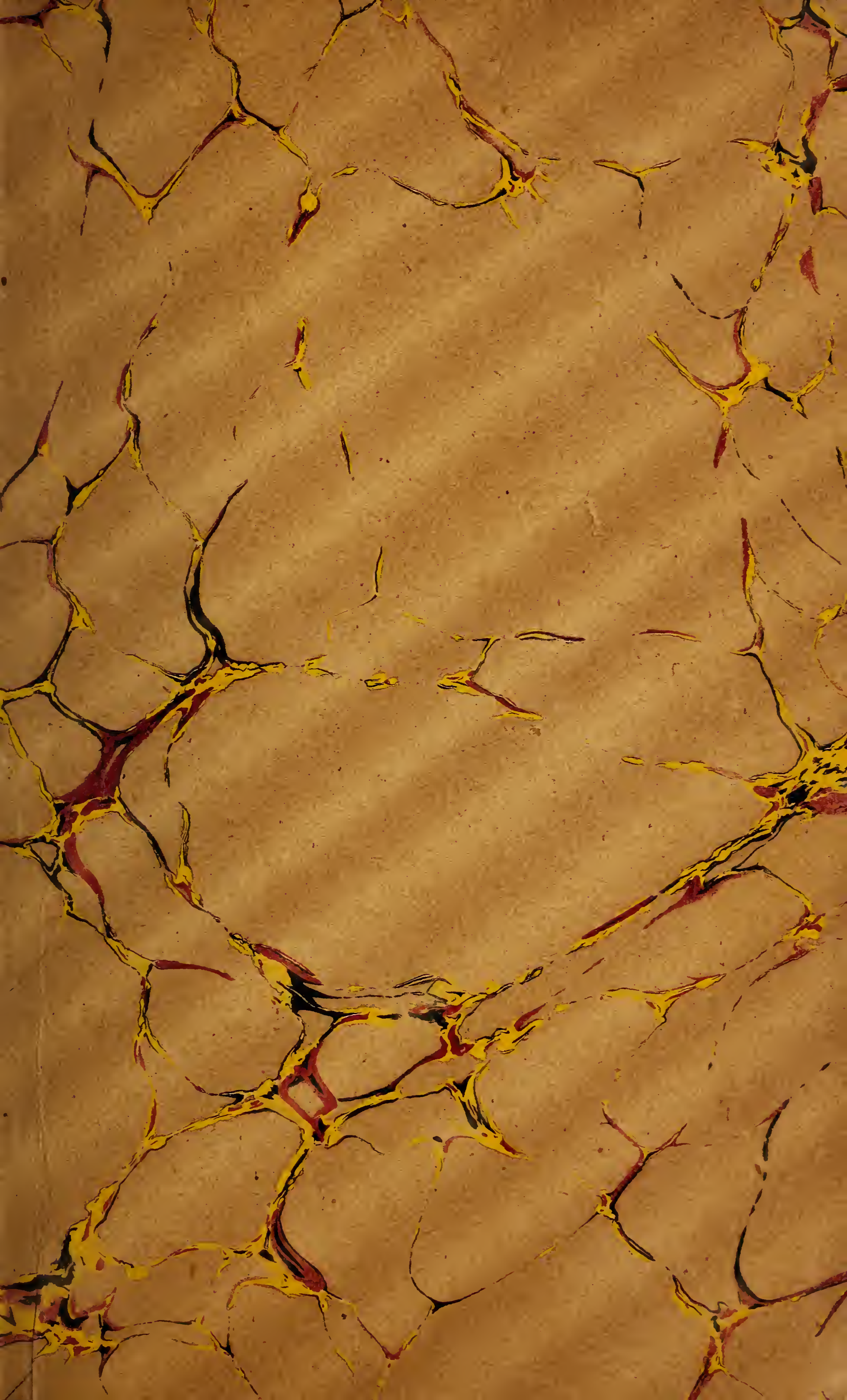



THE LIBRARY OF CONGRESS
1800



SOUS

LES TROPIQUES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

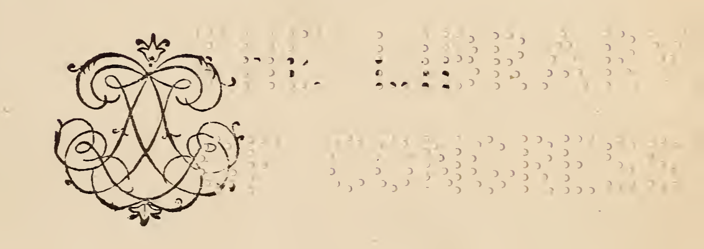
UNE VISITE CHEZ SOULOUQUE, 1 vol. grand in-18 jésus.
FAIRE SON CHEMIN, comédie en cinq actes.
UN PIÉGE, comédie en un acte.

POISSY. — TYP. ET STER. DE A. BOURET.

PAUL DHORMOYS

SOUS
LES TROPIQUES

SOUVENIRS DE VOYAGE



PARIS-LEIPSIG
JUNG-TREUTTEL, ÉDITEUR
19, RUE DE LILLE, PARIS

1864

A

MONSIEUR DE SAULCY

MEMBRE DE L'INSTITUT, SÉNATEUR, ETC.

BIEN AFFECTUEUX HOMMAGE DE L'AUTEUR

P. DHORMOYS

SOUS LES TROPIQUES

LE PAYS

SOUS

LES TROPIQUES

I

Je ne veux pas médire des pays des Tropiques, car je leur dois de la reconnaissance : ils ne m'ont pas tout à fait tué et bien peu de voyageurs peuvent en dire autant. Cependant, sans être ingrat et tout en appréciant, comme elle le mérite, l'exception qu'ils ont faite en ma faveur, je crois pouvoir avouer qu'ils ne sont pas précisément le paradis terrestre et qu'on les a singulièrement poétisés. Pour le prouver, j'entre sans plus tarder en matière.

Je partis de Paris un soir de décembre 185*. Le lendemain à une heure de l'après-midi j'étais

à bord de l'*Orénoco* et je quittais la rade de Southampton.

C'est toujours une chose un peu solennelle que le départ d'un bâtiment pour une longue traversée. A Southampton, l'immensité de la rade, la dimension de ces énormes paquebots de 2000 tonneaux ajoutent encore à la grandeur du spectacle, et bien que je l'aie souvent contemplé, je n'ai jamais pu me défendre d'une certaine émotion lorsque j'ai vu les immenses steamers se mettre en mouvement ou lorsque, partant moi-même, j'ai senti le pont du navire trembler sous les premiers efforts de la machine : les matelots debout sur les vergues poussent trois fois de longs *hurrahs*. Les bâtiments et les embarcations voisines saluent de leurs pavillons, les amis qui sont venus accompagner quelques passagers jusqu'à bord, envoient de leurs barques un dernier adieu et agitent encore une fois leur chapeau, tandis que l'énorme masse s'enfuit dans un tourbillon d'écume et de vapeur. On la suit longtemps des yeux, aussi longtemps qu'on peut l'apercevoir ; puis, quand on l'a vue se réduire à un point noir au milieu d'un peu de brume et de fumée, on songe involontaire-

ment à tous ces navires qui sont ainsi partis pour ne point revenir. Les noms de l'*Amazone*, de l'*Artic*, du *Pacific* reviennent à la mémoire, et le cœur se serre en pensant à ceux auxquels on a peut-être dit adieu pour jamais.

Du reste, ce sont ceux qui restent qui sont les plus émus ; ceux qui partent sont trop occupés pendant les premières heures de la traversée pour avoir le temps de s'attendrir. Il faut trouver sa cabine parmi les deux ou trois cents boîtes destinées aux passagers, retrouver ses malles au milieu de toutes celles qui encombrent le pont, et ce n'est guères que deux heures plus tard et lorsqu'on entre en pleine mer que les gens qui ont le cœur sensible commencent à regretter la terre.

Lorsqu'on quitte ainsi l'Europe au milieu de l'hiver pour se rendre dans les Antilles, on éprouve au bout de quelques jours un grand plaisir : On retrouve le soleil et la chaleur. Il semble qu'on rattrape à la course l'été qui s'enfuit. Dès qu'on a dépassé les Açores et essuyé le coup de vent, qu'on manque rarement dans ces parages, on se sent glisser insensiblement dans une tiède atmosphère. Le changement

s'opère même souvent comme par un coup de baguette. On s'est couché la veille avec un temps sombre et brumeux; on s'est endormi au milieu des rudes secousses qu'impriment au navire les vagues agitées, et l'on se réveille le matin avec un soleil radieux, un ciel sans nuage. La mer a perdu ses teintes vertes et cuivrées; elle est devenue d'un bleu doux sombre et profond qu'émaille déjà cette plante marine que les matelots ont nommée raisin des tropiques. On aperçoit les premiers poissons volants, on voit les dauphins qui suivent le bâtiment en bondissant sur l'eau comme de jeunes chevaux dans une prairie. Chacun s'empresse de sortir de sa cabine et de venir goûter sur le pont ce calme succédant à la tempête, ce beau temps venant après l'orage dont on a tant abusé au figuré. Ce jour-là, aucune place ne reste inoccupée à table et dans l'après-dînée on se retrouve au grand complet sur le pont. Ces petits cercles qui réunissent après dîner tous ceux qui éprouvent le besoin de contempler le soleil couchant ou de bâiller en compagnie.

On fait vite connaissance à bord. Les habitudes ou les affections brisées par le départ lais-

sent toujours dans le cœur et dans l'esprit un vide qu'il faut remplir, fût-ce par la conversation d'un perroquet. Les petits services que l'on est forcé de se demander et de se rendre mutuellement, créent d'ailleurs forcément des relations que l'on accepte sans grand examen, bien certain, qu'on est, de les rompre, si l'on veut, à l'arrivée. Ainsi dès le second jour les passagers que rallie le même langage, quelque analogie de position, de caractère, ou seulement de manières et d'éducation s'empressent de former de petits phalanstères où chacun met en commun, pour tuer le temps, les ressources de son esprit et de sa mémoire. On reçoit également dans ces petites réunions et avec non moins de reconnaissance les provisions plus substantielles que les gens expérimentés et qui aiment à être trouvés aimables ne doivent jamais oublier en se mettant en route.

II

Douze ou treize jours après le départ, on aperçoit Saint-Thomas où le paquebot de Southampton dépose ses passagers qui se distribuent sur les steamers partant de ce point pour les Antilles, la côte ferme, Panama, etc. Lorsqu'on approche de Saint-Thomas, ceux qui connaissent le pays ne manquent jamais de faire remarquer aux nouveaux venus un petit îlot appelé la *Roche sous voile.* Telle est en effet sa ressemblance avec un vaisseau couvert de sa voilure, qu'une frégate anglaise passa, dit-

on, une nuit à la canonner, croyant tirer sur un bâtiment ennemi. Cette histoire doit être vraie, car toutes les fois que j'ai repassé près de cet écueil, j'en ai entendu une nouvelle édition. Seulement à bord des navires anglais, c'est toujours un bâtiment français qui fut ainsi mystifié par la Roche-sous-Voile. Les Américains soutiennent que cette mésaventure arriva à un vaisseau espagnol et le capitaine de la petite goëlette dominicaine qui fait le service entre Saint-Domingue et Saint-Thomas ne manquait jamais de la mettre sur le compte du brick amiral de la flotte de Soulouque.

Lorsqu'on aperçoit Saint-Thomas de la pleine mer, on ne voit d'abord que de hautes montagnes sans nulle apparence de port ou de ville. Ce n'est qu'arrivé tout près de terre qu'on découvre entre deux collines un étroit passage ou deux bâtiments auraient peine à passer de front. Dès qu'on a franchi ce canal, on se trouve tout d'un coup dans une vaste rade entourée partout de montagnes qui se perdent dans les nuages. On se croirait volontiers au fond d'un immense entonnoir. On conçoit comment une rade aussi vaste et aussi bien fermée, a fait choisir cette pe-

tite île, du reste très-aride et très-inculte, comme le point de correspondance de toutes les lignes de paquebots, et comme l'entrepôt de tout le commerce des Antilles. Les navires, dans ce port, sont à l'abri de ces terribles ouragans, fléaux des mers tropicales. Cependant, lors du coup de vent de 1837, pas un des bâtiments qui étaient à l'ancre dans le port ne put échapper. L'eau dans ce vaste bassin est si calme et si limpide qu'on peut apercevoir le fond jusqu'à deux cent pieds de profondeur et suivre de l'œil les troupes de requins qui semblent s'y être donné rendez-vous de toutes les mers voisines. Il y en a de toutes tailles, de toutes grosseurs. Quelques-uns, sans doute par suite de leur vieillesse, sont devenus presque blancs. Dès qu'on jette un objet quelconque d'un navire, on les voit se précipiter en foule, on croirait voir se bousculant autour d'un morceau de pain, ces carpes des bassins de Fontainebleau auxquelles on a mis des anneaux d'or pour reconnaître leur âge : On n'a pas encore pensé à en faire autant pour les requins de Saint-Thomas.

Tous les bords de la rade sont couverts d'im-

menses magasins où viennent passer les produits du monde entier. Cependant si j'avais quelques marchandises à vendre, j'aimerais mieux les envoyer autre part qu'à Saint-Thomas. Les opérations de ces négociants sont assez singulières quelquefois. La faillite n'est pas méprisée chez eux ; au contraire. La seule préoccupation est de la faire la plus forte possible. Il ne manque pas à Paris dans le monde des étrangers de ces honorables industriels, qui grâce à trois ou quatre banqueroutes faites à Saint-Thomas, ont amassé quelques centaines de mille francs de rente.

Sur les hauteurs on aperçoit de tous côtés d'élégantes maisons de campagne, où les négociants, après avoir passé la journée dans *leurs offices*, vont chercher la fraîcheur et le repos. On voit encore çà et là au sommet des collines quelques tours crenélées, quelques murs épais, restes des forteresses, repaires des boucaniers qui répandaient la terreur dans toutes les îles voisines, enlevant les récoltes et les bestiaux, prenant les navires et les marchandises. Les habitants actuels pour la plupart n'ont pas dégénéré. Ce sont bien les

dignes fils des anciens flibustiers. Ils ont conservé leur amour pour le bien d'autrui et leurs instincts de rapine. Seulement il a fallu faire quelques sacrifices aux idées modernes et pour voler à leur aise ils ont pris le titre de négociants.

III

On a si souvent entendu vanter la magnificence des pays tropicaux qu'on a hâte aussitôt qu'on voit la terre de contempler cette nature magnifique. Le premier aspect, il faut bien l'avouer, est un peu désanchanteur. A la place de ces plantes gigantesques, de ces arbres aux feuilles colossales, que l'on a pu voir dans les décorations de théâtre, on n'aperçoit guères qu'une végétation drue, épaisse et touffue, qui recouvre uniformement la terre et ressemble à nos beaux et grands arbres d'Europe à peu près comme la

tignasse d'un nègre ressemble à la chevelure d'un habitant du Caucase. Il faut arriver tout près de terre pour distinguer au milieu de cette masse uniforme de verdure les tiges élégantes des cocotiers ou les sveltes troncs des palmiers qui balançent leur gracieuse couronne de feuilles au gré de la brise. Plus près encore, on verra se détacher de l'ensemble les bouquets de bamboux dont le feuillage fin et dentelé imite à s'y méprendre un panache de plumes. Plus tard, quand on est débarqué et que l'on se promène, on éprouve bien un certain plaisir à voir les orangers et les lauriers en pleine terre, mais on n'a pas besoin de faire douze cents lieues de traversée pour se procurer un pareil spectacle ; il suffit d'aller en Italie, et je dois à la vérité d'ajouter que les orangers des Tuileries sont au moins aussi grands que ceux des Antilles. Leur seul désanvantage est de ne rapporter que des fleurs. Les créoles parlent aussi beaucoup d'un de leurs arbres qu'on appelle le manguier et qui atteint quelquefois une assez belle taille, mais un noyer de nos campagnes pourrait certainement le regarder de très-haut. Je puis même ajouter, à la louange du noyer, qui est un arbre modeste, que ses fruits ont

l'avantage de pouvoir tomber sur la tète d'un dormeur ou d'un passant sans le tuer ou le blesser comme font ceux de son rival des Antilles, et que les noix ont un petit goût fin et délicat tandis que le mango sent l'essence de thérebentine. Il est juste de dire toutefois qu'on s'habitue à cette saveur et que l'on en devient même fanatique. On m'a assuré qu'il y a des Anglais qui traversent l'Océan tout exprès pour manger des mangos et que le Roi Louis Philippe en faisait venir à grands frais pour son dessert, mais ceci ne m'a jamais été totalement prouvé. Il y a bien aussi le choux palmiste, qui est aussi un assez bel arbre; mais son plus grand mérite consiste à fournir un légume presque aussi bon que le céleri; et je crois en somme qu'il ne faut pas se promener bien longtemps dans les forèts du Nouveau-Monde, pour regretter nos grands chênes, nos beaux sapins, nos hètres, nos trembles; je ne puis m'empècher de confesser en ce qui me concerne que dans aucune partie du monde je n'ai vu un arbre qui me fît autant de plaisir que le plus vulgaire bouleau de nos bois.

On a aussi beaucoup parlé des fruits des Antilles. Je dois encore avouer que leur ré-

putation m'a paru tout à fait surfaite. Les principaux sont l'ananas, l'orange, le coco, le mango, la pomme liane, la barbadine, la sapotille, la pomme d'acajou, la pomme cythère, la pomme canelle, l'avocat, la goyave. Vous rencontrerez peut-être des créoles qui vous soutiendront qu'il y en a bien d'autres, et qui vous parleront de fraises et de raisins bien supérieurs à ceux de l'Europe. Vous pouvez, si vous le voulez, avoir l'air de les croire, cela ne vous fera pas de tort et leur procurera un grand plaisir ; mais, entre nous, je dois vous avertir que ce sont des fraises dont l'éducation a coûté bien cher et des raisins qui ne seront jamais émancipés.

Je voudrais bien donner ici une idée de la forme et surtout du goût des différents fruits que je viens d'énumérer car c'est un sujet sur lequel on m'a si souvent questionné que je dois croire qu'il a son importance, mais c'est ici que mon embarras commence. Donner une idée de fruits qu'on ne connaît pas à l'aide de ceux qu'on connaît, c'est à peu près vouloir représenter la couleur bleue avec du rouge ou avec du vert ; aussi la meilleure réponse qu'on puisse faire quand on demande quel est le goût de la goyave,

est-elle de dire que la goyave sent la goyave comme la pomme sent la pomme ; mais cette définition ne paraîtrait peut-être pas suffisante à une personne qui n'aurait jamais mangé de goyave ni de pomme : je vais donc tâcher d'en donner une idée en prévenant cependant que cette idée sera très-vague.

On connaît généralement le goût de l'ananas en Europe, ou au moins son odeur; tout individu qui aura dans sa poche trois francs assez inutiles pour acheter ce livre, en aura mangé au moins une fois dans sa vie. Je n'ai donc qu'à leur dire que l'ananas des Antilles est meilleur que celui qui se mange en France, par la raison qu'il vient en plein air et en pleine terre, et non pas dans l'atmosphère factice d'une serre. Comme l'arbuste qui le produit est très-commun, si commun qu'on s'en sert très-souvent pour faire des haies et des clotures, ce fruit a l'avantage d'être excessivement bon marché, ce qui n'est point à dédaigner.

L'orange est le fruit que nous connaissons, et qui figure si avantageusement sur la commode ou près de la pendule chez nos portières. Dans les Antilles seulement, elle est un peu plus

grosse, a plus de jus et moins de saveur; elle n'est bonne que tant qu'elle reste verte, dès qu'elle commence à jaunir, elle est pourrie. Il en est de même du citron qui est moitié moins gros que le nôtre, ce qui ne l'empêche pas d'avoir autant de jus.

Le coco est également connu en France, et nous avons presque tous goûté à cette amande blanche et assez insipide qu'on vend chez les marchands de fruits. Ce que l'on connaît moins, c'est l'eau que la noix renferme et que l'on boit quand on abat le fruit avant sa maturité. Le grand mérite de cette eau est sa fraîcheur. Le coco qu'on vient d'abattre en plein midi, à l'heure où les œufs cuisent tout seuls, est toujours, à l'intérieur, à moins de quinze degrés centigrades. Cette propriété due à la vaporisation lente du liquide à travers l'enveloppe, rend très-précieuse cette eau assez peu agréable au goût d'ailleurs. Cependant, mélangée avec un peu de rhum ou de genièvre, elle n'est pas plus désagréable que l'eau ordinaire. Un sentiment que l'on appréciera fait que l'on s'abstient en général de se promener sous les cocotiers, surtout quand il fait du vent.

J'ai dit plus haut quelques mots du mango. Quand j'aurai ajouté qu'il ressemble assez, par la forme, à une énorme fève, qu'il est d'une belle couleur de soufre qu'il pèse souvent plus d'une livre, et qu'il est très-dur, j'en aurai dit certainement tout ce qu'il mérite.

La pomme liane a la forme d'un citron et la couleur d'une orange. Elle est molle, flexible, et renferme une assez grande quantité de petits pepins noirs, d'un goût sucré et acidulé qui n'est pas sans charme. Une plaisanterie de très-bon goût, dans les Antilles, consiste à pratiquer dans un de ces fruits quatre ouvertures, représentant le nez et la bouche ; celle de la bouche doit être plus grande. On presse le fruit et, grâce aux pepins qui sortent par la bouche, on figure assez bien la tête d'un malheureux mourant de la fièvre jaune. Un des symptômes caractéristiques de cette atroce maladie consiste dans la couleur des vomissements. Dès que les matières rejetées par l'estomac deviennent noirâtres, le malade est perdu sans espoir. On ne manque jamais cette agréable facétie quand arrive un Européen. J'en ai vu beaucoup qui, dans cette occasion, riaient jaune.

La barbadine est une espèce de pomme liane, dont l'enveloppe est verte et grosse comme une citrouille. Les pepins qu'elle renferme sont également plus gros. Assaisonnés avec du vin de madère et du sucre, ils ne gâtent pas trop le vin.

La sapotille est le fruit qu'on prise le plus aux Antilles, il est de la grosseur, de la forme et de la nuance d'une pomme de reinette grise. On ne l'offre, au nouvel arrivant, que le dernier et comme celui qui couronne tous les autres. L'amphytrion vous dévore des yeux pendant que vous le goûtez, et si votre admiration lui semble trop silencieuse, il vous décoche un qu'en dites-vous? auquel il faudrait être bien barbare pour ne pas répondre en se passant la langue sur les lèvres, et en levant les yeux au ciel. Mais si vous n'appréciez pas une poire blette assaisonnée de beaucoup de sucre et d'un peu de vanille, vous serez indignes de manger des sapotilles. Un fait assez curieux à noter, c'est que les pepins de ce fruit sont souvent recouverts d'une mousse blanche qui, jetée dans .e feu, donne une odeur d'encens, la plus fine et la plus suave que j'aie jamais respirée.

Un gros piment rouge représente assez bien la pomme d'acajou ainsi nommée non pas à cause de l'arbre qui la produit, mais à cause de sa couleur qui est en effet veinée comme le bois d'acajou. Le jus de la pomme est assez frais et agréable ; le noyau, au lieu d'être comme dans la plupart des fruits au centre, est à l'extrémité et à l'extérieur ; c'est une espèce de haricot verdâtre. Si vous le touchez avec vos lèvres, elles seront à vif et gonflées pour plus d'une semaine. A part ce léger désagrément, la pomme d'acajou n'a rien d'extraordinaire. Peinte en vert, notre pomme de pin figurerait assez la pomme canelle. Cette dernière renferme seulement une sorte de crême blanchâtre qu'on serait tenté de se mettre sur les cheveux, tant elle ressemble à de la pommade. Le pauvre Grassot, qui disait si bien en sentant un cosmétique « on en mangerait » eût pu se régaler à son aise aux Antilles.

La goyave enfin est un citron vert à la pulpe très-charnue et contenant une quantité de pépins qui sentent presque le cassis. Son plus grand mérite est de servir à faire cette belle gelée ou cette excellente marmelade que la veuve Amphoux a popularisées en France.

La nourriture est du reste déplorable. Les bestiaux sont rares, maigres et étiques. Un gigot de mouton est un morceau de cérémonie pour lequel on adresse des invitations huit jours à l'avance. La volaille n'a guère que des os et des plumes. Le gibier se compose de pigeons ramiers, de tourterelles et de pintades, mais ne s'en procure pas qui veut. Il faut être en effet un bien enragé chasseur pour les poursuivre sous un soleil qui fait durcir les œufs et s'exposer pour un maigre oiseau à une insolation presque toujours mortelle. Les légumes viennent presque tous d'Europe ou d'Amérique. Les haricots, les fèvres, les pois secs et les lentilles en forment la base. Je connais un négociant qui a gagné un jour 4000 fr. avec quelques sacs d'ail et d'ognons que renfermait un navire qui venait d'arriver à sa consignation. Le pays en manquait depuis plus de six mois. Quelquefois un bâtiment venant des Etats Unis apporte des choux, des navets, des carottes, conservés dans de la glace. C'est alors un grand festin. On les accommode avec des truffes conservées par le procédé Appert ou bien on en bourre le plus beau dindon de la basse cour et on invite les amis influents.

Le poisson seul est bon et on se le procure facilement. A l'epoque du frai on pèche même avec des paniers des myriades de petits poissons à peine éclos qui se trouvent au bord de la mer et à l'embouchure des rivières et on compose ainsi une espèce de purée dont les gourmets se régalent. Il paraît que c'est très bon, mais le cœur m'a toujours manqué pour y goûter : ces petits insectes, longs d'un centimètre seulement, blancs de corps et la tête noire me rappelaient trop l'amorce dont se servent nos pècheurs à la ligne et qu'à célébrée M. Champfleury.

Un autre mets très en vogue, c'est le ver-palmiste. On le trouve dans la moëlle de l'arbre dont il se nourrit. Il est gros, gras, blanc, semblable à notre ver à hameçon. On le fait griller et on le mange avec une sauce au piment. Mes préjugés européens sont encore cause que je ne puis parler de cet aliment recherché en connaisseur. Combien aussi a-t-on célébré le beau ciel des tropiques ; ceux qui l'ont fait avaient sans doute leurs raisons pour cela. Le fait est qu'il est difficile de résister à la tentation d'une belle description et que les soleils couchants, les nuits étoilées et les étés sans fin fourniraient volontiers

la matière d'assez belles et surtout d'assez longues pages. Mais quand on songe que ce beau et radieux soleil distille la fièvre jaune, que l'humidité de ces nuits radieuses engendre le choléra, que cette éternelle chaleur fait pulluler les insectes les plus incommodes, les reptiles les plus dangereux, on ne peut s'empêcher d'avouer que la gelée et la neige ont leurs avantages.

IV

J'avais à peine quitté depuis une demi-heure, le steamer qui m'avait conduit de Southampton à Saint-Thomas, je venais d'ouvrir mes malles, et je contemplais avec stupeur mes armes couvertes de rouille, et mes chaussures, où le cuir avait disparu sous une couche épaisse de végétation (la chaleur et l'humidité qui règnent constamment dans ces latitudes n'ont pas besoin de plus de deux jours pour arriver à un si beau résultat), lorsqu'un coup de canon partit du pe-

tit fort qui commande la ville, et où se trouve casernée la garnison danoise.

« Pourquoi tire-t-on le canon? demandai-je à l'hôtelier qui m'aidait à défaire mes bagages?

— C'est qu'il vient de mourir un soldat, me répondit tranquillement le bonhomme... Oh! Monsieur, quel dommage, ajouta-t-il, en me montrant mon fusil qui ressemblait à un instrument découvert dans les ruines d'Herculanum. »

Dix minutes après, second coup de canon.

« *Es otro, Señor* (encore un, Monsieur), ajouta mon hôte sans s'émouvoir davantage.

— Ah! répondis-je. Et, comme un conscrit qui ne veut pas laisser voir sa peur par les vieilles moustaches, je changeai la conversation et j'ajoutai : vous parlez donc l'espagnol?

— Oh! Monsieur, comme le français, l'anglais, l'italien et le danois; il faut bien savoir un peu de toutes les langues dans notre pays. »

L'hôtelier ne mentait pas. Chacun, à Saint-Thomas, parle au moins quatre ou cinq langues. Le premier nègre venu sait offrir ses services au voyageur qui débarque, quel que soit son pays, et le dernier commis d'un négociant peut répondre dans leur idiome à des correspondants de Li-

verpool, de Hambourg, de Copenhague, du Hâvre ou de Barcelone.

La position de la petite île de Saint-Thomas, au milieu des Antilles, et sa profession d'entrepôt, rendent nécessaire cette habitude, qui nous étonne toujours, nous autres Français, généralement peu polyglottes. Nous sommes d'ailleurs gâtés, sous ce rapport, par la faveur dont jouit notre langue chez toutes les nations un peu civilisées, et par la facilité avec laquelle nous trouvons ainsi presque partout à qui parler. C'est ce que me faisait remarquer mon hôte, quand un troisième coup de canon vint l'interrompre.

Cette fois, je ne pus m'empêcher de demander s'il régnait une épidémie parmi la garnison. Au moment de mon départ, j'avais bien entendu parler vaguement d'une fièvre jaune qui décimait Saint-Thomas; mais comme je ne voyageais pas pour mon plaisir, et qu'il fallait partir quand même, j'avais jugé inutile de rechercher ce qu'il y avait de fondé dans ces bruits. Je pensais que je saurais suffisamment à quoi m'en tenir lorsque je serais arrivé. Depuis mon débarquement, j'avais même évité toute question sur l'état sanitaire, sachant qu'en général on aime assez à ef-

frayer et à mystifier les nouveaux arrivés. Mais trois coups de canon, c'est-à-dire trois morts en une demi-heure, sur une garnison d'environ 1,200 hommes, me semblèrent légitimer une question.

« Il y a une mauvaise fièvre qui a enlevé pas mal de monde, ces temps derniers, me dit l'hôtelier, mais elle commence à se passer. »

La mauvaise fièvre était simplement la fièvre jaune qui faisait en ce moment d'atroces ravages parmi la population blanche de l'île ; mais jamais, ou bien rarement, les habitants, soit amour-propre national, soit crainte instinctive, ne se décident à la nommer par son nom. *Mauvaise fièvre, fièvre pernicieuse* sont des euphémismes usités dans cette circonstance. Par compensation, les Européens appellent fièvre jaune les fièvres cérébrales, typhoïdes, etc., qui ne sont pas rares non plus sous les tropiques ; mais je crois qu'ils n'ont pas tout à fait tort, car sous ce soleil brûlant, et dans cette atmosphère dévorante, la moindre indisposition tourne bien vite en fièvre jaune. Quelle est la cause de cette maladie ? quel est le traitement qu'il faut lui appliquer ? J'ai entendu beaucoup de médecins disserter à cet égard. J'ai

vu mourir bien des pauvres diables ; j'en ai fait *in anima vili,* c'est-à-dire sur moi-même, l'expérience ; jamais je n'ai entendu deux personnes s'accorder sur ce sujet.

L'opinion qui m'a semblé la plus logique est celle qui soutient que la fièvre jaune est simplement un empoisonnement, causé par les miasmes délétères que l'on respire. Les pluies torrentielles, l'humidité continuelle de cette atmosphère saturée de vapeur, ont bien vite décomposé les matières animales et végétales ; le soleil brûlant qui succède aux averses fait ensuite évaporer l'eau qui entraîne ainsi dans l'atmosphère une foule de matières en décomposition qui se respirent avec l'air et finissent par empoisonner. Ceux qui sont nés dans le pays, ou qui l'habitent depuis longtemps, sont accoutumés à ce poison continuel, et, nouveaux Mithridates, peuvent le braver. Mais ceux qui arrivent, surtout dans la saison des pluies, doivent un beau cierge à leur patron quand ils ne sont pas pris par la maladie au bout de quelques jours.

Cette théorie est, du reste, tout à fait conforme à l'expérience. Ainsi, c'est toujours dans l'hivernage, c'est-à-dire dans la saison la plus

chaude et la plus humide, que se déclarent les épidémies. Elles règnent d'habitude dans les endroits bas et marécageux, sur le bord de la mer, à l'embouchure des rivières. C'est là qu'elles font de si grands ravages parmi les matelots, quand les navires sont mouillés près de la terre ou parmi les populations agglomérées dans les villes, qu'un ancien usage et les besoins du commerce ont fait édifier sur le bord de la mer, et la plupart du temps à l'embouchure des cours d'eau qui leur apportent les produits de l'intérieur. Jamais, au contraire, elles ne règnent sur le haut des montagnes, où l'eau n'a pas le temps de séjourner. La meilleure manière de se préserver de la maladie consiste à habiter, dans les premiers temps de séjour, un endroit le plus élevé possible, et à s'abstenir de sortir dans la journée, c'est-à-dire aux heures où le soleil pompe l'eau, et répand dans l'air les miasmes les plus délétères. La maladie elle-même, n'est ni si terrible, ni si foudroyante quand on peut, dès le début, transporter celui qu'elle a atteint sur une hauteur.

La fièvre jaune débute, presque toujours, par des douleurs de tête et des mouvements fébriles.

puis viennent les vomissements de sang. Quand le sang ainsi rejeté commence à devenir noir, il ne vous reste pas plus d'une heure à vivre.

La durée de la maladie varie beaucoup : j'ai vu des individus très-bien portants sortir de table où ils avaient dîné ou déjeuné d'un excellent appétit et tomber tout à coup comme foudroyés ; deux ou trois heures après ils étaient morts. Le plus souvent, c'est le troisième jour de la maladie qui est le jour fatal. Quand on a passé le quatrième, ce qui arrive rarement, on a d'assez belles chances pour en revenir. Après le septième on peut se considérer comme sauvé... de la fièvre jaune, du moins, car l'on a à subir l'épreuve de la convalescence qui dure plusieurs mois, et pendant laquelle on est soumis à des crises de coliques hépathiques, dont aucune parole ne peut rendre les tortures. Ces crises durent 24, 48 et même 72 heures, pendant lesquelles on se roule à terre de rage, sans éprouver un instant de répit. Pour peu qu'elles se renouvellent souvent, on ne peut résister, on succombe ; mais, votre médecin a la satisfaction de vous avoir sauvé de la fièvre jaune et de n'avoir été vaincu que par ces atroces douleurs.

Quant aux traitements, il y en a autant que de médecins. On essaye un peu de tout. Chacun à un secret, une méthode qui réussit une fois sur dix. Un habitant de la Havane avait, il y a quelques années, trouvé un remède infaillible. Il inoculait la fièvre jaune, comme on inocule la petite vérole, avec la morsure d'un serpent. On obtenait ainsi une fièvre jaune anodine que l'on guérissait facilement et qui préservait pour l'avenir. Une commission fut nommée parmi les chirurgiens de la station navale des Antilles, et alla examiner sur les lieux la précieuse découverte. La commission, composée de trois membres, se rendit à la Havane, elle vit faire des expériences sur des soldats de la garnison, parmi lesquels il n'y eut pas un seul cas de fièvre tout le temps que dura son séjour. Enchantés de ces résultats, les trois médecins se firent inoculer eux-mêmes, et rédigèrent de concert un rapport pompeux sur cette méthode; mais l'un d'eux fut pris de la fièvre vingt-quatre heures après son départ de la Havane et mourut dans la traversée. Les deux survivants gardèrent le rapport.

En ce qui me concerne, j'ai eu la fièvre jaune.

et après avoir été *abandonné* des médecins, j'ai été guéri par un vieux nègre. J'étais arrivé à la dernière période de la maladie, je pouvais donc tout risquer et j'avalai le breuvage que l'Esculape noir me donna. C'était une potion faite avec une foule de plantes, et tellement violente que je sentis parfaitement, dès que je l'eus prise, qu'elle devait emporter le malade ou la maladie. Cette fois ce fut la maladie qui eut le dessous; mais j'ai vu bien souvent depuis le malade s'en aller, malgré le remède; ce que le pauvre nègre expliquait toujours par les *zombis*, les *quienbois* et autres charmes et sortiléges dont nous parlerons plus loin.

On peut voir déjà que tout n'est pas rose sous le beau ciel des tropiques et que l'on paye chèrement un soleil qui vous brûle et une chaleur dont la continuité vous exténue. Outre la fièvre jaune, il y a encore, assez souvent, le choléra. Mais, contrairement à la fièvre qui n'atteint guère que la race blanche, le choléra sévit surtout sur les nègres et les gens de couleur que le fléau moissonne alors par milliers. Une ville des Antilles où règne le choléra, ou un navire atteint de la fièvre jaune, sont certainement les

deux choses les plus lugubres qu'on puisse voir, et malheureusement on les voit souvent. L'épidémie à laquelle succomba, en 1854, l'amiral Duquesne, enleva près de la moitié des officiers et des équipages de la station. J'entends encore, à bord de la *Pénélope,* les cris des mousses, pauvres enfants, qui appelaient leurs mères en mourant, et je me rappelle encore le regard que l'on jetait, en se mettant à table, dans le carré de l'état-major, pour voir s'il n'y avait pas un nouveau couvert sans convive depuis le repas précédent.

On ignore trop en France le dévouement de ceux qui vont ainsi, sous des climats meurtriers, protéger nos nationaux et notre commerce. On ne sait pas que, chaque année, nos ports militaires voient partir des navires qui reviendront souvent sans un seul homme de leur équipage primitif (1). Certes, j'admire la mort du soldat sur le champ de bataille, mais combien je trouve

(1) En 1853, un navire du Havre, *Jeune-Amélie,* était venu à Santo-Domingo chercher un chargement d'acajou; il perdit tout son équipage. Les consignataires, se hâtèrent d'en engager un autre et de faire partir le bâtiment. Huit jours après, il était rencontré en mer par un autre bâtiment. Il n'y avait plus à bord qu'un mousse qui mourut quelques heures après.

plus grand cet héroïsme qui a conscience de son obscurité, ce dévouement de jeunes gens qui vont gaiement s'exposer à une mort presque certaine et sans gloire, parce qu'il faut que notre pavillon, se montrant dans ces contrées lointaines, fasse respecter ceux de nos compatriotes qui sont venus y chercher la fortune, ou seulement le pain qu'ils n'ont pas pu trouver sur le sol natal.

Pour moi, chaque fois que je voyais arriver un de ces navires avec son robuste équipage, son jeune et brillant état-major, je me rappelais involontairement la nef qui apportait les victimes au monstre de Crète.

V

Le jour de mon arrivée à Saint-Thomas, cependant, les coups de canon ne se renouvelèrent pas jusqu'au soir, où j'en entendis encore deux. Cela ne faisait que cinq dans la journée. *Mon* hôtelier avait raison quand il me disait que la fièvre diminuait, car les jours précédents, la mortalité avait été bien plus considérable.

Elle était encore suffisante pour donner à réfléchir à un nouveau débarqué. Une autre circonstance vint encore assombrir mes réflexions.

Dès que je fus installé dans ma chambre, je demandai un bain. L'hôtelier me le refusa poliment. Il prétendit que c'était une grande imprudence de prendre ainsi un bain quand on était encore échauffé par le voyage, qu'il fallait laisser le sang se reposer, qu'autrement on s'exposait indubitablement à attraper la fièvre. J'insistai, craignant de paraître trop pusillanime, et surtout que le drôle se moquât de moi. Saint-Thomas, en sa qualité de rocher aride, possède très-peu d'eau douce, et je pensais que la fièvre était un prétexte pour ne pas diminuer la provision de l'hôtel. Le bonhomme ne céda que lorsque je me fâchai, et il s'en fallut de peu qu'il ne me fît signer un papier, constatant que c'était de mon plein gré et malgré ses avertissements, que j'avais persisté à me baigner.

Quelques minutes après, un nègre vint me prévenir que le bain était prêt et me conduisit dans une pièce où il l'avait préparé. La baignoire consistait en une grande boîte, longue de deux mètres, haute de trente centimètres, à peu près, très-étroite aux pieds, un peu plus large à la tête, avec un renflement aux deux tiers de la longueur : c'était, en un mot, une véritable

bière. On leur a donné cette forme pour économiser le liquide, et on est par conséquent obligé de s'étendre de tout son long pour avoir de l'eau jusqu'au cou. On rira, si l'on veut, mais, dans cette chambre, où les volets fermés, à cause du soleil, laissaient à peine arriver une lumière indécise, après la conversation que je venais d'avoir sur la fièvre, après les menaces de l'hôtelier, je fis la grimace en voyant cette espèce de cercueil, et j'éprouvais une médiocre tentation de m'y coucher. Je le considérais en tournant autour; mais j'avais beau faire, il n'était pas plus attrayant d'un côté que de l'autre, et, pendant ce temps, le nègre, qui remplissait les fonctions de garçon de bain, me regardait et me montrait ses dents blanches en riant de ce rire niais et moqueur que le noir n'épargne guère au blanc qu'il voit dans l'embarras.

Le pauvre diable, cependant, n'y mettait pas malice, car il ne pouvait deviner les réflexions qui m'agitaient; mais ce fut lui qui porta la peine de ma fâcheuse humeur. Je le renvoyai brutalement. J'en fus, du reste, immédiatement puni. J'étais à peine couché dans mon cercueil, me rappelant Charles-Quint assistant à ses pro-

pres funérailles, pensant qu'un jour ou l'autre, peut-être le lendemain, je serais étendu tout de bon dans une vraie bière, et faisant les plus profondes réflexions sur l'instabilité des choses humaines ; déjà même je ne pensais plus qu'en latin, et je me disais en moi-même : *Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris;* une minute plus tard j'arrivais au grec, quand mes yeux, qui s'étaient un peu habitués à l'obscurité, découvrirent, s'avançant vers la baignoire, un objet noirâtre que l'ombre et l'éloignement m'empêchèrent d'abord de distinguer. Peu à peu cette forme confuse se rapprocha, et j'aperçus quelque chose de velu, de poilu, qui s'avançait lentement, porté sur une douzaine de pattes recourbées et crochues qui frappaient le plancher sonore comme la béquille d'un invalide, puis bientôt je distinguai le corps d'un animal recouvert d'un duvet noir et brillant comme du velours sur le dos, rouge comme du sang sous le ventre. La tête était armée de deux pointes menaçantes et d'une trompe formidable. Tout l'ensemble de l'animal, gros à peu près comme le poing, se hérissait de longs poils, de dards, de piquants, rappelant, dans toute sa hi-

deur, une araignée vue au microscope. C'était, en effet, une araignée-crabe, ce dangereux animal dont la piqûre est mortelle, si elle n'est immédiatement cautérisée, et qui a fourni à Erckman-Chatrian le sujet d'un de ce ses plus émouvants contes fantastiques.

Cet odieux insecte est un des fléaux des Antilles. Avide de sang, il attaque les bestiaux pendant leur sommeil et se cramponne avec ses griffes à leur cou. En vain la pauvre bête, éperdue, s'enfuit et essaye de se soustraire par la fuite à la douloureuse piqûre, elle emporte avec elle son ennemi, qui ne la lâchera que lorsqu'elle sera tombée exténuée de fatigue et de douleur, que lorsqu'il se sera lui-même gorgé du sang de sa victime. On prétend que l'araignée n'attaque presque jamais l'homme; cependant j'ai vu plusieurs nègres portant sur leur corps de hideuses excroissances causées par la morsure de l'araignée, et je crois que si les hommes couchaient en plein air comme les bestiaux, et s'ils n'étaient pas protégés par des vêtements qui ne laissent à découvert qu'une très-petite partie de leur corps, le vampire des tropiques ne ferait guères d'exceptions en leur faveur.

Quoi qu'il en soit, j'étais médiocrement rassuré en voyant la maudite bête qui s'avançait toujours vers ma baignoire, comme si elle eût senti la chair fraîche. J'avais heureusement à portée de ma main une canne dont je m'emparais; à cette démonstration hostile, l'araignée qui n'était plus qu'à un mètre s'arrêta et leva ses deux pattes de devant ornées de pinces comme celles d'un crabe, tandis qu'elle s'arc-boutait sur les autres comme si elle voulait sauter. La situation devenait grave. On se rappellera que j'étais au bain et par conséquent dans un médiocre costume de défense. Nous restâmes ainsi quelques instants à nous examiner, moi tenant ma canne levée, l'araignée conservant son attitude menaçante. Je ne sais si elle était émue, mais je dois avouer, en toute humilité, que que ma respiration était pénible. La position devenait fatigante, je rassemblai tout mon courage et je lançai un violent coup de canne sur la bête ; mais, soit, que j'eusse mal pris mes mesures, soit que ma main ne fût pas très-sûre en cet instant, je ne fis qu'effleurer l'animal, que je sentis se cramponner au bout de ma canne.

Pour le coup je n'y tins plus, je lançai le plus

loin possible la canne et la bête; puis, mettant de côté tout respect humain, je sautai hors de la baignoire, je courus à la porte et j'appelai à l'aide.

On fut quelque temps avant d'arriver. Mon costume était trop primitif pour me permettre de me montrer, je restai donc derrière la porte entr'ouverte, craignant à chaque instant de sentir sur mes pieds les pinces de l'araignée. La porte entre-bâillée laissait heureusement passer un large rayon de lumière, qui partageait la pièce en deux parties. Ma canne et l'araignée, presque cachées sous une grande armoire, étaient de l'autre côté de cette ligne lumineuse, et l'animal ne pouvait venir à moi sans que je le visse parfaitement. J'attendais donc l'arrivée du secours réclamé, d'autant mieux que l'ennemi ne paraissait pas disposé à quitter sa retraite; mais s'il eût fait la moindre démonstration hostile, je ne sais pas ce qui serait arrivé et si je ne me serais pas précipité dans la galerie de l'hôtel, comme Archimède lorsqu'il prononça son fameux Ευρηκα.

L'hôtelier accourut enfin. Il croyait qu'il ne s'agissait que d'une vulgaire araignée, et il pen-

sait que ma peur, puisqu'il faut l'appeler par son nom, tenait à la grosseur de cet insecte, comparé à ceux d'Europe ; mais quand il eut ouvert une fenêtre qui éclaira complètement la pièce, et qu'en se baissant il aperçut l'animal qui s'était blotti dans un coin, sous une grande armoire d'acajou, il cessa de rire et s'occupa de le déloger avec ma canne. Cela n'était pas très-facile, car la bête s'était cramponnée au pied du meuble ; mais le manque de prise la força bientôt à lâcher, et elle se mit à courir avec une rapidité qui eut pour effet de me faire sauter sur une chaise où je me tins debout pendant que mon hôte continuait sa poursuite ; après plusieurs tentatives infructueuses, il réussit enfin à mettre le pied sur l'ennemi. J'entendis un craquement semblable à celui d'une noix sèche qu'on écrase, et le bonhomme, relevant son pied, me montra l'araignée qui avait saisi son soulier avec ses pinces et le serrait encore dans son agonie.

Est-ce que l'on trouve beaucoup de ces animaux-là dans les chambres ? demandai-je à l'hôtelier.

Oh ! non, monsieur, me répondit-il, ils sont

très-rares en ville, et il faut, bien sûr, que celui-ci ait été apporté de la campagne dans quelque paquet d'herbe. Les grosses araignées rouges que vous pourrez trouver sont assez désagréables à cause de leur taille et surtout de la répugnance qu'on éprouve pour elles; mais elles n'ont rien de dangereux. Les seuls insectes qui soient à craindre sont les *scorpions* et les *cent-pieds :* encore quand on est mordu, on en est quitte pour quelques jours de fièvre si on a la précaution de frotter immédiatement la morsure avec du citron ou de l'alcali.

Je ne pus m'empêcher de penser alors à tant de pauvres petites araignées que j'avais si méchamment mises à mort en France, alors qu'elles ne demandaient qu'à vivre sans faire de mal à personne. Même maintenant que je suis de retour et que j'ai planté ma tente pour toujours, je l'espère du moins, je donne souvent la vie à celles qui viennent tresser leur toile au-dessus de ma tête par reconnaissance ; car elles me rappellent leurs affreuses sœurs des Antilles, et ce seul souvenir ravive encore ma joie de me retrouver sur le sol natal, dans notre bon et clément climat.

J'ai dit un mot tout à l'heure du scorpion et du cent-pieds. En ce qui concerne le scorpion, tout le monde le connaît de vue, ne fût-ce que par le calendrier. Celui des Antilles est absolument de la même forme que ceux que l'on rencontre dans le midi de l'Europe, et il faut même ajouter, à sa louange, qu'il n'est pas plus gros.

Il n'en est pas de même du cent-pieds ou bête à mille pattes, que représenterait assez bien un petit insecte qu'on appelle vulgairement *perce-oreilles,* si on lui donnait dix à quinze centimètres de longueur. Le corps de l'animal est formé d'anneaux aplatis, très-durs et très-résistants. Il faut plusieurs coups de talons de botte ou d'un fort bâton pour écraser ce reptile, qu'on rencontre partout. Grâce à son peu d'épaisseur, il se glisse dans les moindres fentes du parquet ou du plafond, et il est bien rare, surtout à la campagne, qu'on dérange un meuble sans en trouver quelques-uns derrière.

Que de fois j'ai vu sur le parquet une famille de cent-pieds, partant à la conquête de quelque proie. La mère marchait en tête, suivie d'une douzaine d'enfants; c'était alors des cris, un

sauve qui peut général parmi les femmes, les hommes poursuivaient les malfaiteurs qui s'enfuyaient de leur mieux. Il s'en échappait bien toujours quelques-uns, car la bête se sert de ses cents pieds. Puis chacun reprenait sa place et racontait combien de fois il avait été piqué, la douleur qu'il avait ressentie, le remède qu'il avait employé.

En ce qui me concerne, je n'ai été mordu qu'une fois, mais il m'en souvient. C'était la nuit : il faisait une chaleur tellement étouffante que je sautai à bas de mon lit pour ouvrir ma fenêtre, je posai mon pied sur un de ces maraudeurs. La douleur fut si vive, que suivant une expression créole, *je sentis mon cœur tomber à mes pieds,* et j'en fus, en outre, pour huit jours de fièvre et près d'un mois sans pouvoir marcher.

On conçoit qu'avec un pareil entourage on doit toujours être un peu sur le *qui-vive,* et comme si ce n'était pas assez, plusieurs îles dans les Antilles sont encore infestées d'un reptile autrement redoutable, je veux parler du serpent fer-de-lance ou rihonocéphale, qui est tellement nombreux dans certaines îles, à la Martinique, par exemple, qu'il finira par faire fuir les habitants.

VI

Prenez garde au serpent! — Telle est la première recommandation que l'on adresse à l'étranger qui débarque à Saint-Pierre ou à Fort-de-France; et l'on a raison.

Le serpent est, en effet, pour l'habitant de la colonie, un danger incessant. Il le suit partout, à la ville comme à la campagne, dans la maison comme dans le jardin; il le menace aussi bien au sommet du cocotier ou du palmier que dans les herbes qui croissent au bord du chemin. Sa

morsure est terrible, car elle est mortelle ; elle n'admet d'autre remède que la cautérisation immédiate, et, lorsqu'elle tombe sur une veine, elle tue aussi vite que la blessure d'une arme à feu.

Si l'on soulevait le parquet de ce salon où l'on danse, on serait sûr de trouver quelques-uns de ces funestes animaux venus là on ne sait comment, et qui ont grandi et grossi sous les pieds d'une famille, grâce aux rats et aux souris qui leur ont fourni une nourriture abondante.

Si l'on mettait le feu à ce petit champ où l'herbe de Guinée est émaillée de si belles fleurs, on verrait sortir, Dieu sait combien de ces hideux reptiles à tête plate et triangulaire, aux écailles jaunes et noires, qui sont gros en naissant comme un ver de terre et qui atteignent jusqu'à sept ou huit pieds de long.

Il n'y a pas longtemps que l'apparition vraie ou supposée d'un serpent rue Lacépède mit en émoi tout un quartier de Paris. On organisa une garde pour le surveiller ; des hommes courageux se dévouèrent et vinrent offrir de fouiller le mur où, soi-disant, on l'avait vu disparaître. Malgré toutes ces précautions, bien des per-

sonnes n'en dormirent pas pendant plusieurs nuits, craignant de voir le monstre apparaître dans leur chambre par l'ouverture de la cheminée. Et cependant il y avait cent à parier contre un que ce reptile n'était qu'une inoffensive couleuvre.

Quelles seraient donc les insomnies de ces braves gens si, tout d'un coup transportés de leur maison bien close dans une de ces habitations martiniquaises ouvertes à tous les vents, où les fenêtres ferment seulement avec des persiennes que l'on laisse ouvertes même la nuit pour laisser circuler la brise, ils entendaient les lamentables histoires que l'on raconte aux nouveaux débarqués.

Certes, parmi ces récits, il y a à prendre et à laisser. Je ne crois pas, par exemple, qu'on trouve aussi souvent un serpent dans son lit qu'on me l'a dit, ni qu'il soit arrivé à beaucoup de colons de se sentir mordus au pied en fourrant une botte dans laquelle s'était réfugié un reptile, mais parmi les aventures dont j'ai été témoin ou dont je puis garantir l'authenticité, en voici une cependant qui m'a paru mériter d'être rapportée.

Deux jours après mon arrivée, je me promenais dans le Jardin des Plantes de Saint-Pierre en compagnie d'un officier de marine. Habitué du pays depuis longtemps, il me faisait, tout en marchant et en me montrant les divers sites de ce jardin dont la Martinique est fière à bon droit, un cours complet de serpentologie. Regardez toujours à quelques pas devant vous, me disait-il, et ne vous approchez des fourrés et des arbustes qu'après les avoir battus avec votre canne. En prenant ces précautions il n'y a aucun danger. Un proverbe créole dit : « Serpent vu, serpent mort. » En effet, lorsqu'on le voit, rien n'est plus facile que de le tuer. Dès qu'il aperçoit un homme, il cherche à se sauver, et ce n'est que lorsque la retraite lui est impossible ou qu'il se voit serré de trop près, qu'il s'élance ; et pour pouvoir le faire, faut-il encore qu'il soit lové, c'est-à-dire tourné sur lui-même en spirale. Autant il est dangereux lorsqu'il est dans cette position, parce qu'alors il peut sauter avec une vitesse et une force prodigieuse, autant il est peu à craindre lorsqu'il s'est déroulé et commence à marcher ; ses mouvements sont alors assez lents pour qu'on puisse le rejoindre en

pressant le pas, et un coup de la plus mince badine suffit pour lui casser les vertèbres et le rendre inoffensif. On peut même le prendre avec la main, en ayant soin de le saisir assez près de la tête pour qu'il ne puisse mordre en se retournant. Du reste, ajouta l'officier, nous voici devant la maison du directeur du jardin, je vais pouvoir vous montrer comment cela se pratique.

— Monsieur Bellanger, dit le jeune homme au directeur, voulez-vous me permettre de présenter un de mes amis à vos serpents?

— Volontiers, répondit celui-ci, mais ne faites pas d'imprudences.

Un nègre apporta alors plusieurs boîtes en bois, fermées d'un côté par un fin grillage qui permettait de voir les hôtes qu'elles renfermaient; c'étaient des serpents de toutes grosseurs, les uns entièrement jaunes, les autres marqués sur le dos de taches noires et brunes. Mais tous avaient cette tête plate et triangulaire qui leur a fait donner le nom de trigonocéphales, et à laquelle on reconnaît cette espèce redoutable.

— Tenez, voulez-vous voir leurs défenses, me

dit le directeur, en saisissant l'un deux près de la tête avec une pince semblable au fer à friser d'un coiffeur, et en lui ouvrant la gueule avec un petit bâton, voyez-vous à la mâchoire supérieure ces deux petits crocs recourbés si pointus qu'ils peuvent traverser le cuir lui-même ; au dessus de ces crocs apercevez-vous une petite vésicule? C'est là que se trouve le venin. La dent, si fine qu'elle soit, est cependant percée d'un petit conduit qui communique avec cette glande ; la pression exercée sur elle, quand le serpent mord, fait jaillir le venin par ce canal jusque dans la plaie. Quant au dard que vous voyez également et avec lequel on croit généralement que le serpent pique, il ne peut faire aucun mal ; c'est une espèce de langue qui sert seulement à l'animal pour attraper les insectes, et joignant l'expérience à la théorie, M. Bellanger se fit à plusieurs reprises lècher le doigt par la langue du reptile. Vous verrez souvent, ajouta-t-il, des nègres jouer avec des serpents et prétendre qu'ils ont des secrets pour les charmer. Leur secret consiste tout simplement à leur arracher les dents. Le serpent ne pouvant plus mordre n'est plus dangereux.

— Mais, lui demandai-je, où avez-vous pu vous procurer cette collection.

— Ici tout simplement, répondit-il, il y en a assez pour cela. Dans les premiers temps de mon arrivée je donnais cinq sous à chaque nègre qui m'apportait un trigonocéphale de plus de trois pieds. J'ai été obligé d'y renoncer, mes appointements y auraient passé.

— Voulez-vous voir comment on les prend, me demanda mon compagnon, tenez, regardez : et il ouvrit une cage où se tordait lentement un serpent de trois ou quatre pieds.

Nous étions dans une petite cour de vingt mètres de largeur sur trente de longueur : mais, mécriai-je, vous lâchez ainsi cet animal-là au milieu de nous ! que faites vous donc ?

— N'ayez pas peur, me répondit-il, et regardez. Le serpent se déroula et se mit à se traîner lentement sur le sol. L'officier courut après lui et le saisit avec une pince, le relâcha, et le ressaisit quatre ou cinq fois. Mais à un moment donné le jeune homme se recula vivement.

— Le voilà qui se love, me dit-il.

Le serpent, en effet, se repliait en rond sur lui-même, et bientôt nous ne vîmes plus qu'un cer-

cle jaunâtre au-dessus duquel se balançait la tête du reptile.

— Il ne ferait pas bon à dix mètres de ce monsieur-là, me dit le jeune homme. Jugez maintenant de sa force et de sa vigueur.

Il attacha son mouchoir au bout d'une longue canne à pêche et l'agita devant le serpent. Celui-ci resta quelques intants sans bouger ; puis tout d'un coup nous entendîmes un bruit sec, comme celui d'un ressort qui se détend, et nous vîmes le serpent franchir d'un bond une distance de dix mètres au moins. A peine fut-il retombé à terre qu'il recommença à se lover.

— Mais, m'écriai-je, en deux bonds il serait sur nous.

— Il n'y a pas de danger, me dit M. Bellanger. Jamais le serpent ne poursuit l'homme que lorsqu'il est blessé. Si l'on ne le surprenait pas en marchant dessus ou en passant près de lui quand il dort ; si quelquefois, dans sa fuite devant l'homme il ne se trouvait pas acculé contre un obstacle qu'il ne peut franchir, jamais il ne s'élancerait contre personne. Grâce au ciel, le serpent est un animal qui n'attaque qu'à la dernière extrémité. S'il en était autrement, il faudrait dé-

serter l'île, car il y a déjà trop d'accidents tous les jours.

— Mais en attendant, comment allez-vous reintégrer votre pensionnaire dans sa cage? Il n'a pas l'air du tout disposé à quitter sa position, dis-je en montrant le trigonocéphale toujours lové sur lui-même.

L'officier ramassa quelques pierres et se mit à les jeter dans la direction du serpent. A la première qui l'atteignit, l'animal se déroula et se disposa à s'éloigner. Mais il n'avait pas fait dix pas en se traînant, qu'il était repris et renfermé dans sa boîte. L'enseigne revint vers nous.

— Vous voyez, me dit-il, ce n'est pas plus difficile que cela.

Quand nous prîmes congé de M. Bellanger pour continuer notre route, le serpent avait perdu tout son prestige à mes yeux, et, moi, qui, le matin, ne posais le pied qu'avec circonspection dans les rues pavées de Saint-Pierre, je marchaïs d'un pas délibéré dans les allées ombreuses et les sentiers bordés d'arbustes du Jardin des Plantes.

Il y avait à peine cinq minutes que nous avions quitté la maison du directeur, lorsque mon com-

pagnon m'arrêta en face d'un petit arbre haut à peine comme un noisetier.

— Voyez donc, me dit-il, les belles goyaves, et il avança la main pour en saisir une.

Mais le fruit, à peine cueilli, s'échappa de sa main, qu'il porta vivement à sa figure, et je vis tomber à ses pieds un petit serpent long tout au plus de 9 à 10 pouces qui disparut dans les herbes.

— Êtes vous blessé ? m'écriai-je.

— Je crois que je viens d'être mordu à la joue, me répondit-il.

— Non, lui dis-je, en le regardant attentivement, je n'aperçois aucune trace de piqûre.

Mais presque aussitôt je vis poindre au-dessous de l'œil gauche deux petites marques rouges et bientôt deux gouttelettes de sang.

— Ce n'est rien, repris-je, il n'y a que deux piqûres grosses comme la pointe d'une aiguille. Avec un peu d'ammoniaque il n'y paraîtra plus.

Le jeune homme pâlit un peu.

— Je n'en ai malheureusement pas sur moi, fit-il ; d'ailleurs l'ammoniaque n'est pas un réactif assez puissant. Ces deux petites piqûres qui vous semblent inoffensives m'auront tué dans

une heure si je ne suis pansé à temps. Je vais rester ici sans bouger, tout mouvement hâterait l'absorption du venin. Courez chez M. Bellanger et priez-le de venir lui-même avec un bistouri et sa poire à poudre : c'est ce qu'il y a de mieux.

Je voulus dire un mot.

— Ne me faites pas parler davantage, me dit le jeune homme, et courez vite. Une minute de perdue peut me coûter la vie.

En quelques secondes j'étais chez le directeur. Il prit à la hâte un flacon d'ammoniaque, une petite gourde de rhum et partit.

— Et la poudre? m'écriai-je.

— La poudre est inutile, me répondit-il en m'entraînant. Si l'on peut au moment même de la morsure faire une incision, la remplir de poudre et y mettre le feu, c'est en effet la meilleure et la plus prompte des cautérisations. Mais il n'y a pas moyen de songer à la pratiquer sur la joue, surtout dix minutes après la morsure et lorsque le venin a dû déjà commencer à s'étendre. Si, au moins, la morsure était à la jambe ou au bras, on pourrait espérer d'arrêter la circulation en liant fortement le membre, et empêcher le sang vicié de se répandre dans le reste du corps. Le

pis qu'il pourrait lui arriver, ce serait de subir une amputation. Mais avec une morsure à la tête on ne peut répondre de rien. La seule chose que nous puissions tenter, c'est de sucer la plaie. On peut avaler le venin du serpent, comme la bave du chien enragé, sans le moindre danger. Il faut seulement n'avoir aucune écorchure dans la bouche, aucune gencive qui saigne. Ce dont on s'assure en se gargarisant avec un peu de rhum ou de tafia.

Nous courions toujours; nous fûmes bientôt près du blessé. Déjà la joue était enflée et l'œil à moitié fermé. M. Bellanger fit deux profondes entailles en croix, avala une goutte de rhum et se mit à sucer le sang qui sortait de la blessure, puis, avec une éponge imbibée d'ammoniaque, il lava la plaie pendant un quart d'heure, malgré les plaintes que la douleur arrachait au jeune homme.

— Allons, maintenant levons-nous et allons dîner, dit M. Bellanger. Des nègres avaient apporté un brancard, mais il les renvoya.

— Quittez donc votre mine effrayée, me dit-il à demi voix ; il faut avant tout lui remonter le moral et lui ôter toute espèce de crainte.

— Il n'y a plus de danger? lui demandais-je.

— Je l'espère, me répondit-il tout bas ; puis il ajouta à haute voix : Allons, vite en route ! notre dîner refroidit ; car vous dînez avec moi, n'est-ce pas ?

— Merci ! répondit l'officier, il faut que je prenne le quart à quatre heures.

— Oh ! me dit le directeur, le moral est solide ; tant mieux !

— Ma foi, reprit-il vous enverrez prévenir à bord que vous ne pouvez revenir ; vous m'avez fait assez peur pour me devoir un dédommagement.

Nous arrivâmes chez M. Bellanger en riant et en causant. Le soir, l'officier eut un peu de fièvre ; mais, le lendemain, il était complétement remis, et rien ne rappelait la catastrophe à laquelle il avait échappé, que deux bandes de sparadrap plantées en croix sur sa joue.

— C'est égal, me disait, quelques jours après, M. Bellanger, votre ami a eu une fameuse chance. Je connais bien peu de personnes qui soient revenues de la piqûre du serpent.

— Oh ! lui répondis-je, celui-là était si petit.

— Peu importe, me risposta-t-il, les plus petits sont peut-être les plus dangereux, parce qu'ils pénètrent partout et qu'ils sont bien plus difficiles à apercevoir.

VII

Le serpent de la Martinique a des ennemis. Qui n'a pas les siens ?

Les plus redoutables et les plus acharnés ne sont pas, comme on pourrait le croire, les habitants de la colonie. Le créole, au contraire, est, à l'endroit de ce voisin dangereux, d'une indifférence et d'une tolérance vraiment fabuleuses. Il faut que *compère serpent,* ainsi que l'appelle le nègre, se permette de bien grandes libertés pour qu'on se décide à user de rigueur envers lui. La

politesse des colons envers ces reptiles ne va pas cependant jusqu'à imiter les habitants de Madagascar, qui lorsqu'ils trouvent un serpent dans leur cabane, le poussent doucement et avec tous les égards possibles jusqu'à la porte, afin de ne pas offenser ce puissant seigneur et de ne pas s'exposer au ressentiment de sa famille; mais le créole est tellement habitué, depuis sa naissance à la vue du trigonocéphale, il est tellement blasé sur les accidents qu'il cause (il meurt par an plus de soixante personnes de la piqûre du serpent), qu'on ne se préoccupe pas plus de ce danger incessant, que le passant dans les rues de Paris ne s'inquiète des cheminées qui pourraient bien lui tomber sur la tête.

Je me rappelle que je dînais un jour chez un habitant de Saint-Pierre, dont la maison était située sur les boulevards qui entourent la ville. En entrant dans la salle à manger, on aperçut un convive sur lequel on ne comptait pas. C'était un serpent qui avait tranquillement pris place sur une des chaises rangées autour de la table. Un coup de canne administré par le maître de la maison apprit à l'intrus que sa familiarité était déplacée. Il y avait là plusieurs jeunes femmes;

pas une ne songea à s'évanouir. On se mit à table et on mangea d'aussi bon appétit que si rien d'extraordinaire ne s'était passé ; et cependant le matin même, sur une sucrerie voisine, appartenant à M. Rufz, président de la chambre du commerce, un pauvre nègre, passant le bras entre deux barriques pour ramasser un râteau, avait été mordu et était mort en moins de deux heures. Il était vrai qu'à ce repas, il y avait des *titris* et des *vers palmistes,* mets très-recherchés à la Martinique.

Seul, je n'avais pas grand faim. Etait-ce parce que les vers palmistes, malgré la sauce qui les accompagnait, me semblait avoir trop d'analogie avec ceux qui produisent les hannetons en France, ou parce que les *titris,* petits poissons longs d'un ou deux centimètres au plus, me paraissaient, avec leurs corps blanc et leur tête noire, ressembler démesurément à l'amorce qu'emploient habituellement nos pêcheurs à la ligne ! Etait-ce enfin parce que nos hôtes, en rejetant dans le jardin, sur lequel s'ouvrait la salle à manger, le corps du reptile, nous avaient annoncé, d'une manière certaine, la visite d'un second trigonocéphale pour la soirée ? Je ne sais ; mais je me sen-

tis plus à l'aise quand, à la fin du repas, un nègre placé près de la porte s'écria : « *Mi mouché second sêpent qu'a véni.* » (Voyez, monsieur, le second serpent qui vient.) Comme l'avait prévu notre hôte, le mâle, inquiet de l'absence de sa compagne, avait suivi sa trace, et nous pûmes le voir s'approcher du corps de l'infortunée, se coucher sur elle comme s'il eût voulu la ranimer. Je crois qu'à cette vue, il y eut plus d'un spectateur qui, oubliant qu'il s'agissait de serpents, aurait désiré pouvoir rendre la vie à la morte, afin de ne pas séparer des amants si fidèles. On trouva un autre moyen de les réunir, et l'on passa le reste de la soirée dans le jardin, sans s'occuper davantage des hôtes qu'il pourrait contenir.

J'ai revu depuis, en France, une des charmantes créoles dont j'avais admiré, ce soir-là, l'intrépidité en face du hideux et mortel trigonocéphale, elle pleurait à chaudes larmes et venait d'avoir une attaque de nerfs parce qu'un hanneton s'était jeté étourdiment dans ses cheveux.

Mais si l'insouciance, l'apathie de la population aux Antilles ne se préoccupe guère d'exterminer cet odieux reptile, il n'en est pas de même, heureusement, des autres animaux, qui sem-

blent comprendre le danger qu'il y a pour eux à laisser croître et grandir un si redoutable ennemi, qui attaque et dévore tous ceux dont il peut faire sa proie. On a trouvé, dans le ventre de quelques trigonocéphales, des poules avec leur couvée, jusqu'à de jeunes chevreaux : il est la terreur des oiseaux, dont il envahit les nids, de tous les êtres animés.

Les rats, les chats, les cochons se nourrissent du serpent, et poursuivent les petits nouvellement éclos comme s'ils sentaient bien qu'il n'y aurait pas de salut à espérer pour eux s'ils laissaient se développer ces effroyables familles qui mettent au jour plus de soixante reptiles à chaque portée.

Mais même lorsqu'il a pris son développement et sa force, le trigonocéphale a encore à combattre plusieurs ennemis redoutables : la *couresse* ou couleuvre de la Martinique, qui, lorsqu'elle le rencontre, l'attaque et lutte avec lui jusqu'à la mort ; le *manicou*, espèce de hérisson ou de mangouste au groin de porc, à la puissante denture, aux ongles longs et aigus, au cuir épais, qui poursuit le serpent jusque sur les arbres et ne le quitte qu'après l'avoir tué, s'il ne trouve lui-même la

mort sous les coups du trigonocéphale; le rat, malgré sa petite taille, vend souvent aussi chèrement sa vie.

Mais le plus dangereux ennemi du reptile, celui contre lequel il reste impuissant, c'est un oiseau originaire du Cap, et introduit dans ces dernières années à la Martinique par les soins de la société d'acclimatation. On le nomme le *serpentaire* ou le *secrétaire,* à cause d'une longue plume qu'il porte derrière la tête et qui le fait ressembler à un écrivain qui aurait mis l'instrument de sa profession derrière son oreille. C'est un bel oiseau de la grosseur d'un petit aigle. Rien n'est beau comme cet animal lorsqu'à la vue du serpent son œil s'anime, brille et que tout son corps frémit. Dès qu'il aperçoit son ennemi il fond sur lui. En vain le reptile cherche à fuir : l'oiseau, d'un bond léger, se trouve toujours devant lui. Tant que le serpent reste lové, le secrétaire se tient à distance ; mais dès que le reptile se déroule pour se sauver, l'oiseau saute, frappe son adversaire à coup d'aile ou à coups de pattes avec une vigueur et une précision incroyables; puis, quand le trigonocéphale est étourdi, il l'assujettit sur le sol en le serrant avec force près de

la nuque et lui brise le crâne avec son bec.

Il n'est pas jusqu'au rossignol des Antilles qui ne soit, lui aussi, un utile auxiliaire contre le serpent. Un peu plus gros que celui de nos climats, il recherche comme lui le voisinage des habitations, qu'il charme de son chant suave et harmonieux. Mais souvent l'air commencé s'interrompt brusquement, les notes joyeuses font place à des cris plaintifs et désespérés. Le colon sait alors qu'il y a un trigonocéphale dans le voisinage, et il n'a qu'à suivre les mouvements de l'oiseau pour apercevoir bientôt le dangereux visiteur.

La femme d'un officier supérieur récemment arrivé à la Martinique, visitait un jour devant moi une maison de campagne aux portes de la ville de Saint-Pierre. L'habitation était convenable, située dans un site ravissant, et le propriétaire en faisait habilement ressortir tous les avantages. Au moment où la jeune femme allait sans doute consentir à un prix un peu élevé, le colon entend tout à coup près de lui les cris désespérés d'un rossignol, et, l'habitude l'emportant, il s'interrompt brusquement :

— Excusez-moi un instant, madame, dit-il à

celle qu'il considérait déjà comme sa locataire, mais il faut que j'aille tuer un serpent.

Quelques secondes après, il revenait, rapportant triomphalement au bout de sa canne un trigonocéphale de plus de trois pieds. Mais la jeune femme n'avait pas attendu son retour.

—A-t-on jamais vu, s'écriait le créole désappointé, un enfantillage pareil ! Sans doute il y a des serpents ici, mais où n'en trouve-t-on pas à la Martinique? Et d'ailleurs, s'il n'y avait pas de serpents, les rats mangeraient toutes les cannes et l'on ne pourrait faire de sucre.

J'ai cependant entendu dire qu'on faisait aussi du sucre à la Guadeloupe, où il n'y a pas de serpents.

VIII

On pourrait croire que de pareils faits sont sinon inventés du moins singulièrement amplifiés. Les voyageurs, comme les chasseurs, ont une déplorable réputation et l'on dirait peut-être : A beau *raconter* qui vient de loin. Pour que le lecteur soit bien édifié sur la véracité de ces récits, je ne crois pas pouvoir mieux faire que de citer ici un rapport présenté à la société d'aclimatation par M. Rufz de Lavison, un de ses membres les plus distingués. M. Rufs a longtemps habité la

Martinique où il fut pendant plusieurs années maire de la ville de Saint-Pierre. C'est en outre un des médecins les plus distingués de la faculté de Paris. Comme magistrat et chirurgien, il a été plus à même que personne de connaître les accidents causés par le serpent ; or voici en quels termes s'exprime le rapport en question :

« Messieurs, il vous a été lu, dans la séance du 28 mai, un très-intéressant mémoire de M. le comte de Chastaignez, membre de la Société, résidant à Bordeaux, sur l'introduction aux Antilles de diverses espèces d'animaux destructeurs des serpents. Propriétaire d'une habitation à la Martinique, M. de Chastaignez est à même d'apprécier quel fléau est pour cette colonie le bothrops lancéolé. De tous les reptiles venimeux, c'est le plus redoutable ; sa morsure fait périr à la Martinique plus de cinquante personnes par an, sans compter un grand nombre d'autres qui restent estropiées à la suite de cet accident. Sa fécondité ajoute encore à la terreur qu'il inspire, car ses portées sont souvent de cinquante à soixante petits. M. de Chastaignez a pensé avec raison qu'il pouvait ranger ce terrible reptile dans la classe des animaux nuisibles, contre lesquels l'article 2

de nos statuts recommande l'acclimatation des espèces qui sont dans la nature les antagonistes. Parmi ces espèces M. de Chastaignez vous propose l'ichneumon d'Égypte, les mangoustes de l'Inde, le hérisson de l'Inde et l'oiseau appelé secrétaire du Cap.

La commission que vous avez nommée pour examiner ce travail, et dont j'ai l'honneur d'être le rapporteur, est d'avis d'accueillir la proposition de M. de Chastaignez, et la porte à la connaissance des membres de la Société qui habitent les pays où se trouvent les espèces qui peuvent servir d'auxiliaires contre le bothrops lancéolé, avec prière de les faire parvenir à la Martinique. La commission pense que la destruction d'un aussi dangereux animal est digne d'être mise au nombre des prix de la Société, et qu'une somme de 500 fr. devait être accordée à l'acclimatation à la Martinique soit de l'ichneumon d'Égypte, des mangoustes de l'Inde ou du secrétaire du Cap, s'ils sont destructeurs du bothrops lancéolé. »

M. Rufz a fait suivre son rapport des renseignements suivants :

« Pour avoir une idée de la mortalité qu'occasionne la piqûre du serpent, j'ai essayé d'une

statistique approximative. Mes renseignements ont été pris auprès de quelques habitants éclairés, et surtout de MM. les curés, toujours assez bien au fait de ces sortes d'accidents qui excitent une sorte d'émotion publique ; il est résulté que pour toute la colonie, dont la populutation s'élève à 125,000 âmes, la mortalité de la piqûre du serpent, portée à cinquante personnes par an, n'est pas au-dessus de la vérité. Cette mortalité a lieu principalement parmi les travailleurs des champs, hommes adultes en plein rapport pour la société coloniale. On peut, toujours approximativement, l'évaluer à un vingtième des personnes piquées. Chaque personne piquée est mise hors de travail pendant quinze jours ou trois semaines au moins, et un très-grand nombre de ces dernières restent estropiées pour le reste de leur vie. Car la piqûre du serpent n'entraîne pas seulement la mort, elle laisse bien d'autres infirmités, de vastes abcès, origine d'ulcères incurables, des cancers, des nécroses des os, des gangrènes, des engorgements du tissu cellulaire, principe chez le noir, du mal appelé éléphantiasis, des céphalées opiniâtres, des paralysies, des amauroses et même la perte de la parole. Nommé médecin de

l'hôpital civil, créé en 1850 après l'émancipation, j'ai eu en moyenne, pendant six ans, à faire trois amputations de membres par an, par suite de la piqûre du serpent, sans compter d'autres opérations de moindre gravité.

» Vous voyez, d'après ce tableau, que j'ai appuyé dans mon enquête de preuves plus détaillées, de quelle conséquence est pour la Martinique la piqûre du serpent. Aussi M. le docteur Guyon, qui s'est occupé du même sujet que moi, a-t-il raison de s'écrier « que le fer-de-lance était une véritable calamité pour les îles qui en étaient affligées, car il ne se passait pas de jour qu'il ne fît des victimes, et que sa destruction serait, pour ces contrées, un bienfait non moins grand que la découverte de Jenner pour le monde entier.

» Il semble qu'un pays en proie à un tel fléau ne devrait avoir rien de plus à cœur que de s'en affranchir. Cependant, je dois le dire, l'insouciance, l'apathie de notre population, à cet égard, est incroyable. C'est presque, j'oserai le dire, la stupide résignation du désespoir. Ce que j'écrivais en 1840, ce qu'écrivait M. Guyon, en 1814, est encore vrai aujourd'hui. « L'habi-

tant de la Martinique s'est résigné à vivre avec son ennemi; depuis longtemps il n'entreprend plus rien contre lui. On lui a fait sa part; à lui les halliers, les bois, tout ce qui n'est point habité par l'homme; on ne le recherche que lorsqu'il se montre sur les terrains cultivés.

» Ce n'est point, messieurs, qu'on ne songe point au serpent à la Martinique. On peut dire, au contraire, qu'il est toujours et partout présent. Il entre dans la combinaison de toutes nos actions. Sous la hutte du noir, dans ces contes et fabliaux où se plaît l'imagination des hommes primitifs, le serpent, le compère serpent joue toujours le principal rôle. On dirait la continuation de celui qu'il a joué auprès de nos premiers parents. A la table du riche habitant, et dans son salon, le serpent a toujours sa part dans la conversation et fournit l'anecdote du jour, et nous tient lieu des incendies, vols et assassinats qui font les faits divers de vos journaux; mais ni la crainte du voleur ou de l'assassin qui menacent vos rentes, ni la préoccupation de vous sauvegarder du heurt en voiture et de ces mille accidents qui encombrent les rues d'une grande ville, n'égalent la préoccupation du serpent pour

l'habitant de nos campagnes. S'il marche dans les champs, ses yeux sont sans cesse aux aguets; il les porte à droite, à gauche, en haut, en bas. Cela est devenu une sorte d'acte instinctif. Au moindre frôlement des herbes, ce n'est pas au vent, ce n'est pas à l'oiseau, ce n'est pas à tout autre insecte qu'il songe, c'est au serpent. Cette pensée nous entre dans la tête avec le jour qui ouvre nos yeux; que dis-je? elle assaille notre sommeil et nous suscite les plus affreux cauchemars; vient-on à poser le pied par terre, au milieu de la nuit, on croit toujours sentir l'impression de froid que fait sentir le reptile. Dernièrement, aux portes de la ville de Saint-Pierre, une négresse s'éveille aux cris de son enfant malade; elle enflamme une allumette, et tout aussitôt d'entendre le bruit d'un jet ou d'un ressort qui se débande; la malheureuse enlève son enfant, se précipite par la fenêtre et crie : « au serpent! » On accourt; c'était en effet un bothrops lancéolé de 4 pieds qui, lové sur une étagère, s'était, au bruit et à l'éclat du feu, lancé au hasard. Je pourrais multiplier de pareils récits à l'infini.

» Je dirai tout en un mot. Le serpent fer-de-

lance, à la Martinique, est appendu sur la colonie comme l'épée sur la tête du Sicilien Damoclès. Mais, triste effet de l'habitude ou plutôt, comme l'appelle M. de Chastaignez, de la *routine,* cette rouille de l'esprit dont votre société a entrepris de débarrasser l'esprit humain, le Martinicain, je le répète, s'est habitué au serpent. Ce qui fait penser que Damoclès lui-même se serait habitué à son épée, et aurait achevé sans souci le festin du tyran de Sicile, si l'expérience qu'avait imaginée Denys s'était prolongée seulement quelques minutes.

» J'ai insisté, messieurs, sur cette obsession qu'exerce le serpent, pour vous donner une idée du service que vous rendrez à la Martinique, si jamais vous parveniez à la délivrer d'une pareille tyrannie.

» Ce n'est point ici le temps d'entrer dans les détails de l'histoire naturelle de cet animal. J'ai longuement exposé dans mon enquête avec l'aide de la colonie entière, dont je n'ai été que le secrétaire, les mœurs du bothrops lancéolé, son anatomie, sa physiologie, et sourtout la pathologie qu'entraîne sa piqûre et les moyens thérapeutiques qu'on lui peut opposer. Je m'oc-

cupe en ce moment, avec l'aide et l'encouragement de votre savant secrétaire, M. Auguste Duméril, de publier une nouvelle édition de ce travail.

» Je dois pourtant, pour achever de vous édifier sur le compte de ce monstre, car je ne puis l'appeler autrement, rappeler que votre vipère de 2 pieds à 2 pieds 1/2 au plus, n'est que la miniature de notre bothrops ; que le plus grand nombre de ceux que l'on rencontre ont de 4 à 5 pieds ; qu'il n'est pas rare d'en trouver de 6 : le plus long que j'ai vu avait 6 pieds 1/2.

» Mais les premiers historiens des Antilles, Dutertre et Labal, parlent d'individus de 8 à 9 pieds de long et de 3 à 4 pouces de diamètre. La tradition raconte que les premiers Européens qui tentèrent la colonisation de la Martinique, furent obligés de se rembarquer par l'horreur que leur inspiraient les serpents dont l'île était alors infestée. Permettez-moi, enfin, par une sorte d'artifice oratoire, pour achever de gagner votre conviction et votre intérêt, de produire ici un individu de la terrible tribu dons nous parlons, un bothrops lancéolé, pris au hasard dans le cabinet du Muséum. Considérez ce hideux ani-

mal, voyez cette couleur sombre et cette forme ronde qui le rendent d'autant plus perfide que c'est la forme des branches d'arbres ou la couleur de la terre sur lesquelles il repose souvent, et dont l'œil ne saurait le distinguer. Voyez cette large gueule et les longs crocs plus rapides et plus mortels qu'un pistolet à double détente, et lisez souvent cette terrible inscription : « Serpent qui a tué deux hommes. »

» La pullulation de ce monstre n'est pas moins effroyable que son aspect ; tous ceux qui l'ont étudié lui ont attribué des portées de cinquante à soixante petits. J'en ai trouvé une de soixante-cinq. Aussi le rencontre-t-on par centaines. L'un de nos collègues, qui lui aussi avait déjà appelé votre attention sur ce sujet, l'honorable M. Pécoul, peut vous attester que dans le nettoyage des savanes de son habitation, environ quelques hectares de terre, on en a tué trois cents.

» Je n'ai parlé jusqu'à présent que des dangers que le serpent fait courir à l'homme. Je dois ajouter qu'il n'est pas moins redoutable aux autres animaux. Il est carnivore et se nourrit de tous ceux dont les dimensions lui permettent

d'en faire sa proie. On a retiré de son ventre des poules et leurs couvées, et jusqu'à de jeunes chevreaux. Aussi le trouve-t-on souvent dans les poulaillers, où il fait autant de ravages que vôtre renard. Il est le fléau des oiseaux, dont il envahit les nids et dont les cris souvent révèlent sa présence et semblent appeler l'homme à leur secours. Le cheval se cabre à son aspect et tombe sous son venin; j'ai vu le bœuf lui tendre des cornes impuissantes. Toute la nature animée l'a en horreur. Mais s'il est l'ennemi de tout le monde, par un juste retour tout le monde lui est hostile.

» La poule elle-même si craintive, en attendant qu'elle soit mangée par les gros bothrops, écrase de son bec et mange les petits bothrops; le chien l'attaque résolument; on a vu jusqu'au rat se défendre contre lui. En 1842, pendant que j'écrivais mon enquête, et qu'en face de ce terrible animal, j'agitais, en moi-même, comme bien d'autres sans doute, cette téméraire question : « De quelle utilité le serpent et ses semblables, si funestes à l'homme, peuvent-ils être dans la création? » je vis un jeune chat entrer dans mon cabinet, tenant dans sa gueule un petit serpent

qui se débattait contre lui. Je reçus ce petit accident comme un avertissement, comme une leçon qui m'était donnée par cette Providence divine, dont la sagesse infinie est pour nous un point de repère si sûr dans nos embarras d'esprit. Je compris que le serpent, les insectes et leurs congénères ne sont qu'une circonstance de ce grand problème du bien et du mal sur la terre, destiné à exercer la liberté et la sagacité de l'homme, et sans lequel nous ne saurions concevoir cette liberté.

» Il n'est pas probable que Dieu, ce grand donneur, comme l'appelle Montaigne, qui nous a donné tant de choses et tant de choses superflues, nous ait laissé désarmés contre les surprises d'un aussi vif animal que le serpent. S'il s'est réservé, comme dit fort bien M. de Chastaignez, à lui seul le pouvoir de créer, il a donné à l'homme celui de modifier la création, qui est après la plus grande puissance donnée sur la matière. »

IX

Je ne m'étends pas davantage sur les animaux redoutables que l'on rencontre dans les Antilles. Il y aurait bien encore quelques pages curieuses à écrire sur les requins qui foisonnent, sur les caïmans qui ne sont pas rares dans les rivières ou dans les cours d'eau un peu profonds ; mais le récit de leurs exploits pâlirait à côté de ceux du serpent. Ils ont d'ailleurs assez de modération pour rester dans leur domaine et ne pas venir poursuivre

l'homme jusque chez lui. Pour peu qu'on renonce au plaisir si tentant sous ce soleil brûlant de se baigner dans la mer, ou dans les rivières qui ont plus de deux pieds de profondeur, on n'aura jamais rien à démêler avec eux, car le caïman est très-timide hors de l'eau et le plus petit caillou suffit pour le mettre en fuite. Mais à côté des bêtes dangereuses, il y a encore celles qui ne sont qu'incommodes et elles sont assez nombreuses aux Antilles pour qu'on ne puisse les passer sous silence. Il y a d'abord toutes celles que nous connaissons en Europe. Elles sont seulement plus fortes et plus agiles, car le climat leur réussit mieux qu'aux êtres humains. Les marchands de poudre insecticide font fortune et Murillo aurait trouvé là de bien beaux modèles. Je ne parle pas non plus des moustiques, des maringouins et des cousins, ni de leurs ruses pour arriver à travers les gants, les vêtements et les moustiquaires jusqu'à votre épiderme, mais parmi les myriades d'insectes rampants et volants qui grouillent sur le sol ou pullulent dans l'air, deux ou trois méritent une mention particulière. Ce sont : le ravet ou cancrelat, le poux de bois, la chique.

Le ravet est un insecte à peu près deux fois gros comme un hanneton. Brun comme lui, muni d'ailes vigoureuses et de pattes agiles, il vole partout, se fourre partout dans les maisons, dans les meubles, dans le vêtements, dans le linge, dans les aliments, répandant partout sa nauséabonde et pénétrante odeur. Il se jette étourdiment dans le vase qu'on porte à ses lèvres ; souvent lorsqu'on rentre exténué de chaleur et qu'on avale d'un trait un verre d'une boisson renfermée dans un vase de terre poreuse pour qu'elle se conserve fraîche, on s'aperçoit avec horreur qu'on vient de boire une décoction de ravet. On retrouve avec dégoût la trace de son passage sur le fruit, dont il a empoisonné la saveur, et le soir il empeste les chambres où l'attire la lumière et où il vient effrontément se poser jusque sur votre visage, et sur vos mains, spéculant sur le dégoût qu'il inspire et qui empêche de l'écraser.

Le poux de bois, lui, à une autre spécialité : très-petit, presqu'imperceptible, il dévore cependant en peu d'heures le bois, les étoffes, le papier qu'on n'a pas la précaution de visiter tous les jours, ne laissant à sa place que des

nids de poussière terreuse qui prennent bientôt les proportions de ces énormes fourmilières que l'on rencontre dans nos forêts.

Il y a encore les bêtes rouges, qui montent dans les jambes et laissent sur la peau de cuisantes ampoules; la chique, petit insecte qui se loge sous les ongles, aux pieds surtout, et qui y a bientôt pratiqué une cavité où il dépose ses œufs accompagnés d'une incessante démangeaison; mais on se préoccupe peu de pareilles misères. On prétend même que certaines dames créoles vont exprès dans les endroits où l'on prépare la farine de manioc et où les chiques sont très-abondantes afin d'en rapporter quelques unes. Cela leur procure l'occasion de se faire gratter les jambes par une négresse le soir en s'endormant, ce qui est à ce qu'il paraît un plaisir dont il ne faut pas médire.

C'est au milieu de ce monde grouillant et hostile que l'on passe sa vie aux Antilles. Un soleil implacable vous tient renfermé depuis huit heures du matin jusqu'au soir, sous peine de mort. Un tremblement de terre peut à chaque instant vous ensevelir sous les débris de la maison, souvent la nuit des craquements sinis-

tres vous réveillent en sursaut; le plancher ondule sous vos pas comme le pont d'un navire au milieu de la tourmente et sans prendre le temps de se vêtir on se précipite dans la rue ou dans le jardin. Là du moins les plafonds ne tomberont pas sur la tête, et si la terre ne s'entr'ouvre pas ou ne vomit pas la flamme comme en 1838 à la Guadeloupe, vous pouvez espérer que votre dernière nuit n'est pas encore arrivée. Vous jurez alors de ne plus habiter qu'une maison en bois que les tremblements de terre secoue comme la mer fait d'un navire sans la renverser comme celles de pierre. Hélas! deux jours plus tard un ouragan enlèvera peut-être votre châlet avec tout ce qu'il contient comme une brise légère joue avec la plume ou la paille.

Et cependant l'on s'habitue à ces périls de toutes sortes, à ce perpétuel *qui vive* où l'existence est mise en jeu à chaque instant, et lorsqu'après avoir échappé à la fièvre jaune, aux maladies, aux serpents, aux tremblements de terre et aux ouragans, on se rappelle ces splendides soirées où les étoiles brillent comme des diamants, où des nuées d'insectes lumineux

remplissent l'atmosphère, comme d'une pluie d'étincelles ; ce bruissement sonore de la brise du soir dans les cocotiers et les manguiers, ces douces rêveries dans le balancement du hamac ; les longues journées à l'ombre des bambous, au bord des rivières où l'eau limpide bouillonne, s'écorche et rejaillit sur les roches de corail, je ne sais quoi de doux et de triste à la fois vous monte à la tête et vous fait battre le cœur. On laisse toujours quelque chose de soi aux lieux où l'on a vécu, où l'on a seulement passé.

SOUS LES TROPIQUES

LES HOMMES ET LES CHOSES

I

On séjourne peu de temps à Saint-Thomas. Le lendemain ou le surlendemain, au plus tard, on s'embarque sur les paquebots de correspondance.

Comme ceux-ci ont à faire un trajet beaucoup moins considérable que celui d'Europe, ils sont beaucoup moins bons marcheurs. Ce sont en général de vieux steamers que la compagnie envoie gagner leurs invalides à ce service, et on y est encore plus mal que dans la traversée de Southampton à Saint-Thomas.

Par bonheur, nous trouvâmes sur la rade de Saint-Thomas une frégate française, la Pénélope, qui retournait à la Martinique après une course dans les Antilles. Le commandant, que j'avais rencontré déjà dans un précédent voyage à Saint-Domingue, voulut bien m'offrir l'hospitalité. On pense si je refusai, et s'il fut superbe le regard de dédain que je jetai sur le bateau à vapeur britannique qui commençait à se mettre en marche, suant et soufflant de toute sa vapeur au moment où la leste frégate toutes voiles dehors et se penchant gracieusement sous la brise quittait la passe de Saint-Thomas.

Je ne connais rien de gai et de charmant comme une traversée à bord d'un navire de guerre, surtout quand on vient d'habiter une de ces grandes hôtelleries flottantes que l'on appelle les paquebots britanniques et qui n'ont d'autre qualité que de faire régulièrement leur cent lieues par vingt-quatre heures. Là, on n'est qu'un colis vivant pressé, entassé avec une foule d'autres ballots, de façon à tenir le moins de place possible, traité comme une marchandise encombrante qui doit être rendue à destination avec ou sans avaries. Ici, on devient un hôte,

traité avec tous les égards possibles, on est reçu dans un salon où chacun fait assaut de politesse et d'urbanité. Il faut bien le reconnaître, en effet, si les officiers de marine sont en général un peu froids et cérémonieux vis-à-vis des passagers qui ne portent pas leur uniforme, ils sont en revanche d'une politesse et d'une tenue irréprochables. Il est d'ailleurs très-facile de se les concilier tout à fait en se conformant à quelques règles de savoir-vivre spéciales à nos navires de guerre. Celui qui en mettant le pied sur le pont montre qu'il ne les ignore pas est immédiatement adopté. Les officiers de tout grade s'empresseront auprès de lui, et les timoniers ou les matelots de l'avant ne s'aviseront pas de vouloir lui faire croire que la roue du gouvernail est un moulin destiné à moudre le café de l'équipage.

Ainsi, en entrant dans le canot qui vient vous prendre pour vous conduire à bord, ayez soin de vous mettre rigoureusement à la place que vous assigne votre grade ou votre fonction au milieu des officiers ou autres personnages présents.

La place d'honneur est à l'arrière du canot,

centre du banc circulaire adossé au gouvernail. La seconde place est à droite de celle là, la troisième à gauche, et ainsi de suite.

A bord, dès que vous avez franchi l'échelle de commandement, saluez. Ceci n'est que de la civilité puérile et honnête. Mais si après être descendu dans l'intérieur du bâtiment, vous remontez sur le pont, vous croyez peut-être avoir le droit de vous couvrir? détrompez-vous, ce serait là une grave infraction à l'étiquette. Le pont est un salon où l'on doit se présenter convenablement vêtu, et où l'on doit saluer en entrant. Il y a là, d'ailleurs, au-dessus de votre tête, le pavillon national auquel vous devez un hommage. Ne manquez pas non plus, au coucher du soleil et lorsque vous entendrez le commandement : *attention pour les couleurs*, de vous lever, de faire face au pavillon et de vous découvrir. C'est seulement lorsque l'officier de quart aura crié : envoyez, et que le pavillon sera descendu, salué par un feu de peloton ou un coup de canon, suivant l'importance du navire, que vous pouvez remettre votre chapeau, vous rasseoir, continuer votre promenade ou votre causerie. Dès que les couleurs sont amenées, on

dit la prière; l'aumônier ou un officier récite *l'oraison daminicale* et *l'ave Maria*, tout l'équipage debout et découvert dit les répons; la tenue des passagers pendant cette simple et très-émouvante cérémonie, est celle d'un homme bien élevé à l'église. Mais si, la prière terminée, il reprend sa promenade, il y a deux règles auxquelles il ne doit pas manquer. La première consiste à se tenir autant que possible à babord, surtout si le commandant est sur le pont. Le côté de tribord lui est réservé à lui seul, à moins que vous ne soyez d'un grade égal ou supérieur au sien; si même il vient à babord, vous devez passer de l'autre côté afin de lui laisser son chemin libre. Certes, dans la pratique, on ne suit pas toujours cette règle à la lettre, mais c'est la règle, et, il faut montrer qu'on la connaît, afin d'éviter qu'on vous la rappelle.

Voici la seconde règle : pendant votre promenade, vous passerez et repasserez une centaine de fois devant un officier qui, quatre heures durant, se tient sur le banc de quart dissimulant à peine ses bâillements et son ennui. Pour peu que vous soyez de caractère sociable et bienveillant, vous croiriez peut-être ne pouvoir vous

dispenser d'adresser quelques mots à ce patient et de tacher d'abréger la durée de sa faction par le charme de votre conversation. Détrompez-vous. Vous commettriez une grave infraction au réglement. Personne ne doit adresser la parole à l'officier de quart. Rien ne doit distraire son attention qui appartient tout entière à la marche et à la sûreté du navire.

Si, invité à monter sur la dunette par le commandant, ce qui est une grande gracieuseté de sa part, vous voyez un timonier venir jeter le loch pour mesurer la vitesse du bâtiment, gardez-vous de lui demander combien *on file de nœuds*. C'est au commandant d'abord, à l'officier de quart ensuite que le timonier doit rendre compte de son opération. Il ne vous répondrait même pas, si vous lui adressiez la parole avant qu'il ait accompli ces deux devoirs, et vous passeriez à ses yeux pour le plus mal élevé des *bergers*, c'est-à-dire de ces hommes qui ne connaissent que la terre et les moutons.

Autre recommandation. Il existe dans chaque navire plusieurs de ces petits réduits nécessités par les exigences de notre pauvre nature humaine. A bord, on les appelle *bouteilles*. Il y en

a une ou plusieurs pour chaque grade. Ne vous avisez pas d'entrer dans une *bouteille* autre que celle de votre grade ou de celui auquel vous êtes assimilé. A bord, on ne plaisante pas sur ce chapitre-là, et sachez bien que, si le commandant vous montre sa *bouteille* et vous autorise à vous en servir, il vous aura donné le plus grand témoignage de déférence ou d'amitié.

Ayez soin aussi lorsque vous quitterez le navire, et si votre rang vous expose à un salut d'artillerie, de vous lever et de vous découvrir lorsque partira le premier coup de canon et tout le temps que durera le salut. Si la mer est un peu houleuse et si le canot qui vous emporte est un peu secoué par la lame, votre position ne sera peut-être ni commode ni gracieuse, mais elle sera conforme à l'étiquette.

Du reste, si vous voulez passer pour un raffiné de politesse, achetez avant de vous embarquer un petit manuel, intitulé, je crois, *service à bord des bâtiments de la flotte,* et lisez avec soin le chapitre relatif aux visites et aux saluts. Si vous en faites votre profit, je vous promets la plus agréable traversée, et le souvenir de votre passage à bord d'un des navires de l'État vous restera

comme un des plus agréables de votre vie.

C'est à bord de la Pénélope que j'ai commencé des amitiés qui dureront certainement autant que moi.

II

Parmi mes souvenirs de bord, je me rappelle toujours un petit mousse qui est devenu un homme depuis.

On l'appelait *Misère* ou *Grain-de-Sel*. La veille du départ de la *Pénélope*, il était arrivé à Lorient avec un petit paquet au bout d'un bâton et avait demandé à parler au capitaine de la frégate.

— Mon commandant, lui dit-il, je voudrais naviguer.

Il était si petit, malgré ses douze ans, que

l'officier essaya de le dissuader; il lui représenta que la campagne serait longue, dangereuse peut-être; mais rien ne put ébranler l'enfant.

— Je n'ai plus ni père ni mère, répondit-il, j'ai été élevé et nourri jusqu'à présent par un pauvre pêcheur de Pornic qui n'a pas trop de pain pour les siens; je veux gagner ma vie et devenir un bon matelot.

Ce petit bonhomme paraissait si résolu et si intrépide, que le commandant se décida à le prendre.

Huit jours après, c'était le plus leste, le plus hardi des soixante mousses de la frégate. Il jurait par tribord et babord comme un homme, buvait un quart de vin sans sourciller et faisait l'admiration de tout l'équipage par son courage et son sang-froid à toute épreuve.

— Ce gamin-là, disaient les vieux matelots en le voyant grimper comme un écureuil jusqu'aux barres de cacatois, fera un fin gabier tout de même.

Un jour qu'il était en train de placer un pavillon au haut du grand mât, un brusque coup de roulis lui fit perdre l'équilibre et le jeta à la mer. Il ne se troubla pas pour si peu et il eut

soin, pendant le temps que dura sa chute et tout en traversant l'espace, de crier à tue-tête : *Un homme à la mer* !

Le temps était beau, on ne filait que six nœuds ; Grain-de-Sel, d'ailleurs, nageait comme une ablette ; on l'eut bientôt repêché, et il remonta lui-même sur le pont par l'échelle de bâbord.

— B... de moucheron, lui dit le chef de timonerie, dans son rude langage, n'as-tu pas de honte de faire arrêter une frégate de soixante canons pour un insecte de ton espèce ?

— Pardon, maître, reprit le mousse, mais ce n'est pas moi qui ai demandé d'arrêter.

— Tu n'as pas crié : Un homme à la mer ?

— Parbleu ! je savais bien que si je disais seulement un mousse à la mer, personne ne se dérangerait pour si peu !

Quelque temps après, c'était à Haïti : la frégate était à l'ancre pour quelques jours.

Un soir, en revenant de terre par une grosse mer, la baleinière du commandant chavira en accostant. Grain-de-Sel, qui était à son poste, en haut de l'échelle de tribord, avec un fanal, empoigna le premier bout de filin qu'il trouva

sous sa main et se jeta à l'eau pour le porter à son commandant qui lui dut peut-être la vie.

Le lendemain matin, le mousse était occupé à l'avant à caracoler sur Black, un gros chien que l'équipage avait ramené de Terre-Neuve, lorsqu'un timonier vint le prévenir qu'il était demandé chez le commandant.

Quand Grain-de-Sel entra, le capitaine était en train de déjeuner. Il fit verser un petit verre et approcher une chaise. Grain-de-Sel, en garçon qui sait ce qu'on doit à ses supérieurs, avala le verre d'un trait, mais il resta debout.

— Mon ami, lui dit le commandant, tu as fait preuve, hier soir, de dévouement et de courage, je te dois une récompense. Dis-moi ce qui peut te faire plaisir.

Grain-de-Sel resta longtemps à tortiller son bonnet de laine entre ses mains.

— Eh bien, parle donc, lui dit l'officier.

— Dame, mon commandant, si vous êtes content de moi, et si c'est un effet de votre bonté, je voudrais bien à l'avenir *recevoir sur le dos.*

Cette haute distinction que sollicitait l'enfant, après avoir risqué sa vie, consistait à être élevé au rang des novice pour les punitions qu'il pou-

vait avoir à subir. Les novices, en effet, plus âgés que les mousses, recevaient sur le dos les coups de corde que les mousses recevaient... plus bas.

Je m'étais attaché à ce courageux petit garçon, et quand je quittai la *Pénélope*, je lui recommandai de venir me trouver à son retour en France s'il se dégoûtait de la marine et voulait prendre un autre état.

— Merci, monsieur, me répondit-il, vous me faites honneur, et j'aurai bien du plaisir tout de même à vous revoir; mais je ne crois pas que je change d'état. Rien ne me semblera jamais plus beau que d'être matelot à bord d'un navire de guerre.

Six ans s'étaient passés depuis lors, et je dois avouer que j'avais un peu oublié mon ancien ami Grain-de-Sel, lorsque l'été dernier je l'aperçus sur la jetée de Port-Louis, dans un groupe de marins. Je ne le reconnus pas tout d'abord, non qu'il eût beaucoup grandi ou changé, mais il avait une redingote noire, un pantalon gris, des souliers vernis et un vrai chapeau de soie à la place du petit chapeau rond de toile cirée qu'il portait si crânement sur le derrière de la

tête. Quant à lui, il n'hésita pas, et dès qu'il m'aperçut, il courut vers moi.

— Comment, c'est toi, mon pauvre Grain-de-Sel, m'écriai-je, en lui rendant sa vigoureuse poignée de main. Et rien que ça de tenue, ajoutai-je en le regardant avec une admiration qui ne parut pas trop lui déplaire. Sais-tu que tu es mis comme un négociant (être mis comme un négociant est pour le matelot le *nec plus ultra* de la toilette ».

— Peuh ! fit l'ancien mousse, jetant un regard satisfait sur son fourniment, faut bien s'astiquer un peu.

— Tu as-donc abandonné la marine, demandai-je.

— Oh ! non, répondit-il, mais (et il rougit un peu) je suis passé aux marchands de morue (aux navires de commerce) et je commande actuellement cette petite goëlette que vous voyez là.

— Comment ! tu as quitté le service ?

— Que voulez-vous, monsieur, quand je suis rentré en France avec la frégate, au bout de nos trois ans de campagne, j'ai trouvé veuve la bonne femme qui m'avait élevé. Son mari et son fils avaient péri dans un coup de vent de

sud-ouest; elle n'avait d'autres ressources pour vivre que d'aller recueillir du varech sur la côte comme les pauvresses. Alors, je me suis fait recevoir au cabotage, et j'ai navigué au commerce; il y a moins d'honneur que dans la marine militaire, mais il y a plus de profit. — Je n'ai pas à me plaindre ; j'ai commencé par être second; je suis aujourd'hui capitaine; j'ai une part dans la propriété de mon petit bâtiment, je gagne de l'argent et la vieille ne manque de rien; mais quand je suis sur ce *sabot-là*, ajouta le jeune homme en montrant la goëlette et en hochant la tête, je ne puis m'empêcher bien souvent de regretter ma pauvre frégate qui filait douze nœuds au plus près et qui était *un si joli morceau de bois*.

C'est encore à bord de la Pénélope que j'ai vu inaugurer la fête de la Saint-Épissoir, fête que ramène le mois de Janvier et dont le nom bizarre excite singulièrement depuis quelques années la curiosité des habitants de nos préfectures maritimes ; de ceux du moins qui ignorent ce que c'est qu'une bouline ou qu'un cartahu, qui disent : Il est midi, au lieu de : On vient de piquer douze heures; qui nomment escalier ce qui doit s'appeler enfléchures, et emploient en-

fin toutes ces locutions vicieuses qui arrachent un sourire de compassion à un vrai matelot.

C'est en vain, en effet, que le vulgaire promeneur, intrigué par ces mots : *Saint-Épissoir*, écrits en lettres d'or sur un étendard que suivent dans leurs plus beaux atours de nombreux matelots, cherchera dans le martyrologe ou dans le calendrier le nom de ce nouveau bienheureux. Le dictionnaire lui même, s'il est consulté, répondra seulement : Épissoir, petit poinçon à l'usage des cordiers.

Mais ce que le dictionnaire ne dit pas et ce qui explique la haute considération dont jouit ce mot chez nos marins, c'est que l'épissoir est l'instrument distinctif des gabiers, c'est-à-dire des plus hardis et des plus habiles matelots. C'est à l'aide de ce petit poinçon, qu'à des hauteurs qui donnent le vertige, sans autre soutien qu'une corde qui leur passe sous les pieds et la vergue contre laquelle ils appuient leur poitrine, ces hommes intrépides vont larguer ou carguer les voiles. En vain le roulis fait pencher le navire, en vain les coups de mer secouent les mâts et semblent vouloir précipiter ces malheureux comme les fruits d'un arbre tourmenté par

l'orage ; il faut que la manœuvre commandée s'exécute. Soyez tranquille, dans quelques secondes, elle sera terminée, et vous respirerez plus librement en revoyant sains et saufs sur le pont ces hommes que vous ne pouviez regarder sans frémir, suspendus ainsi dans l'espace.

Eh bien ! la *Saint-Épissoir* est la fête des gabiers, comme la Sainte-Barbe est celle des canonniers, et voici comment elle fut instituée et reçut ce nom singulier :

La Pénélope, avait pour commandant en second un vieil officier avec lequel les permissions pour aller à terre étaient aussi rares que les quarts de vin de supplément. Or, un soir que la frégate était à l'ancre dans la rade de Fort-de-France, les gabiers, réunis à l'avant, écoutaient mélancoliquement les chants joyeux que la brise de terre apportait à leurs oreilles. Ce qui surtout les exaspérait, c'était que ces chants venaient de voix amies, de matelots comme eux, qui célébraient la Sainte-Barbe et avaient pu, grâce à cette solennité, obtenir une permission de vingt-quatre heures. Sans doute, les canonniers n'avaient pas oublié que la politesse et la hiérarchie leur faisaient un devoir d'inviter les

gabiers à leur fête. Mais le malheur avait voulu que le second fût ce jour-là de *plus mauvais poil* encore que d'habitude, et qu'il envoyât promener *en grand* tous ceux qui avaient demandé à profiter de l'invitation de la batterie.

— Ah çà, s'écria tout à coup Languidic, le plus ancien des quartiers maîtres, pourquoi que nous n'aurions pas aussi notre fête, nous autres gabiers, qui sommes, sans nous vanter, un peu autre chose que de simples canonniers.

— Est-ce que tu t'imagines qu'il y a un saint Épissoir, comme il y a une sainte Barbe ? répondit Morizo, le chef de timonnerie ?

— Pourquoi pas ? Ce serait violent, par exemple, que l'Épissoir ne pût pas avoir un patron aussi bien que le refouloir ou l'écouvillon. Crois-tu que, lorsque les saints du Paradis ont pris chacun un état sous leur protection, ils ont oublié le plus noble de tous, celui de gabier ?

— Va donc demander, voir un peu, à l'aumônier ce qu'il en pense, reprit le sceptique Morizo.

— Sans doute que je vas y aller ; et maître Languidic se dirigea vers la dunette où le digne abbé Preteseil, celui qui périt si malheureuse-

ment à Terre-Neuve, lisait son bréviaire. Quelques instants après, le vieux matelot revint la tête basse et l'air déconcerté. — Il paraît décidément qu'il n'y a pas de saint Épissoir, dit-il; c'est humiliant, mais c'est comme ça. Du reste, ça ne nous empêche pas tout de même de prendre un jour pour notre fête et...

— Une fête sans messe, ce serait du propre, s'écria d'une seule voix toute l'assistance; ce serait pire qu'une corvette sans mâts.

— Mais attendez donc un peu, reprit Languidic, l'abbé m'a dit comme ça que, si nous voulions commencer notre fête par une bonne action, il fallait faire dire une messe pour les camarades qui ont avalé leur gaffe dans cette gueuse de fièvre jaune que nous avons empoignée dans le golfe du Mexique, et il a ajouté qu'il se chargeait d'obtenir un congé du capitaine de frégate.

Deux jours après un ban formidable réveillait à cinq heures du matin les officiers qui n'étaient pas de quart, et les gabiers offraient à chacun d'eux un énorme bouquet, en les priant d'honorer de leur présence la messe, le banquet et le bal qui devaient avoir lieu dans la journée.

Par une délicate attention de maître Languidic, ceux qui n'étaient pas mariés reçurent un bouquet entièrement blanc; le quartier-maître soutenait en effet que, le pavillon couvrant la marchandise, les garçons devaient naviguer sous pavillon blanc.

La fête fut complète : après la messe à laquelle assista tout l'état-major, et qui fut écoutée avec un recueillement exemplaire, les gabiers se transportèrent parallèlement eux-mêmes à l'établissement du Zig-Zog, où le festin était préparé. Leur conduite fut exemplaire, et ce ne fut que bien longtemps après le départ des autorités qu'on commença à jeter la vaisselle et les meubles par la fenêtre avec accompagnement de fusées et de pétards.

Le bal lui-même, dont on parle encore dans les cases qui entourent la savane de Fort-de France, se termina sans l'intervention ordinaire de la gendarmerie. Lorsque quelques enthousiastes insinuèrent qu'il était impossible de clore une si belle fête sans faire un punch avec la maison où elle s'était célébrée, la majorité se rangea à l'avis de maître Languidic. Le brave quartier-maître représenta en effet que la propo-

sition, tout en étant morale et divertissante, aurait peut-être l'inconvénient de fournir un prétexte pour fourrer quelques gabiers à la geôle. Il n'y a pas en effet un seul matelot qui ignore que la gendarmerie n'a été créée à d'autre fin que d'humilier les gabiers et de leur enlever une partie de leur solde en les faisant mettre en prison sous les plus futiles motifs.

Aussi lorsque le jour parut, chacun s'appuyant sur son voisin et faisant de conserve avec lui les plus capricieuses *embardées*, regagna-t-il tranquillement la frégate, en regrettant seulement qu'il fût impossible de s'amuser honnêtement dans un pays où il a y de la gendarmerie.

Les autres navires de la station ne manquèrent pas de suivre l'exemple donné par la *Pénélope*, et la fête des gabiers est maintenant célébrée dans toute la flotte. C'est ordinairement le 3 janvier qu'a lieu cette solennité à laquelle l'usage a conservé le nom de Saint-Épissoir. Tous les matelots, comme nos anciens gabiers de la *Pénélope*, croiraient commettre une mauvaise action en ne commençant par cette journée par assister à une messe. Sans doute le reste du jour

n'est pas employé d'une manière aussi édifiante ; mais il y a, malgré tout, quelque chose de touchant dans la foi naïve de ces hommes qui pensent d'abord à prier pour les camarades qu'ils ont perdus, et à remercier celui qui les a ramenés au port à travers tant de dangers.

III

On débarque généralement à Fort-de-France, résidence habituelle du Gouverneur et des hauts fonctionnaires de la colonie. Saint-Pierre, la ville du négoce et des affaires, ne vient qu'en seconde ligne. Elle pourrait être jalouse de cette supériorité accordée à sa rivale. Elle le néglige. Elle laisse à Fort-de-France l'orgueil de voir s'élever au coin de quatre ou cinq maisons en planches des mâts de pavillons indiquant la demeure du Gouverneur, du Directeur de l'intérieur, du Procureur général et du Trésorier.

Elle se contente de voir s'empiler dans ses magasins les barriques de sucre et de café, sources de sa richesse. Si les navires battant pavillon et flamme au grand mât sont rares sur sa rade, si elle voit souvent passer devant elle les coquettes frégates ou les orgueilleux trois-ponts qui se rendent à Fort-de-France, elle peut se consoler en contemplant devant ses quais ces bons gros et solides bâtiments au ventre rebondi et aux allures massives qui chargent la bonne quatrième, le fin martinique, le tafia et le cacao pour toutes les parties du globe.

Dès qu'un navire de guerre est signalé à Fort-de-France, on voit aussitôt s'élancer de tous les coins de la rade une foule de petites embarcations qui volent à sa rencontre. Légères comme une coquille, armées d'une longue toile triangulaire qui semble les coucher sur l'eau, elles se précipitent emportant chacune deux ou trois personnes. C'est à qui atteindra la première le navire ; elles s'y accrochent dès qu'elles peuvent le joindre et lorsque le bâtiment arrive au mouillage, il traîne derrière lui une longue grappe de canots, de barques qui vont le prendre d'assaut tout à l'heure.

A peine le commandant a-t-il donné l'ordre qui permet de monter à bord que déjà tout le pont est envahi. Ce ne sont que cris de joie, poignées de main et embrassades ; à chaque instant, on entend répéter *chê cocote, chê z'amis* ce qui est la formule superlative d'affection en langage créole. Des nègres vendent des fruits et des légumes à l'équipage à grand renfort de cris et de tapage. Des négresses poussent des éclats de rire capables de fendre les vitres et à force de gestes et contorsions essayent d'attirer l'attention de quelque quartier maître ou d'obtenir son linge à blanchir.

A l'arrivée et regardant d'un œil dédaigneux *tout ce peuple*, *tout ce p'tit monde* de l'avant, les mulatresses entourent les officiers. C'est moi qui suis *Hersilie* ! c'est moi qui suis *Phontilia* ! c'est moi *qu'a crié* (qu'on appelle) Cléristhine ! s'écrient-elles à l'envi, bien persuadées qu'il n'y a pas dans la marine un seul officier qui ne connaisse de réputation ces célébrités de la savane de Fort-de-France. C'est pendant quelque temps un tapage assordissant, un mélange et de costumes et de couleurs qui étonne et fatigue les yeux.

Elles sont très-belles pour la plupart, ces grandes filles de couleur avec leurs cheveux bouclés et leur teint mat et uni. Souvent leur peau est si blanche qu'il faut toute l'habitude et toute la clairvoyance du créole pour reconnaître en elles la trace de ce sang noir dont la moindre parcelle dégrade et déclasse aux yeux de l'aristocratie des colonies. Un madras roulé autour de la tête, une chemise flottante, qui recouvre à moitié les épaules et la poitrine, une jupe à grosses raies ou à grands ramages s'enroulant autour des reins et s'attachant à la taille ; voilà tout leur costume. Mais le madras est artistement attaché et décoré de broches, de chaînes, d'épingles, de parures à monter la boutique d'un bijoutier. La chemise est en batiste brodée, et la plus pauvre a toujours pour un millier de francs d'or au cou, aux oreilles et aux doigts.

Leur principale industrie consiste à loger les étrangers. Tout autour de la Savane de Fort-de-France, s'élèvent de petites maisons en bois pour la plupart à cause des tremblements de terre. Deux pièces au rez-de-chaussée et une petite cour. Deux chambres au premier et un grenier, tel est l'asile qu'elles tiennent à la dis-

position du nouvel arrivant et qu'elles ornent de leur jeunesse et de leur beauté. Pour une centaine de francs par mois vous aurez là un logement toujours admirablement propre, votre linge blanchi et raccommodé, le café noir tous les matins en vous réveillant, *et le reste*, comme disait le bonhomme Lafontaine, le soir en vous couchant.

Cela est parfaitement reçu, de chaque personne. Officiers supérieurs, fonctionnaires et magistrats demeurent ainsi lorsqu'ils sont célibataires. On écrit officiellement *à Monsieur l'Amiral *** chez Phontilia, à Monsieur le Procureur impérial chez Denise, savane de Fort-de-France.* C'est là qu'on reçoit ses visites.

Cet état de choses non-seulement est connu, avoué, toléré, mais il a même quelque chose de légal :

Que fait donc Herminia qu'on ne la voit plus à la messe ni au tamboula? demande une de ses amies.

Elle loge M. un tel, répond l'autre, comme à Saint-Domingue, la mère répond que sa fille est *placée* avec un Monsieur.

Une fille qui *se place* ne fait rien de déshono-

rant, et quand elle *se déplacera*, elle trouvera à se marier ou à se replacer tout aussi avantageusement qu'avant.

Il y a du reste en ce qui concerne ces pauvres filles une facilité de mœurs telle qu'on ne peut se l'imaginer. Leur qualité de *filles de couleur*, c'est-à-dire ayant du sang nègre dans les veines fait qu'elles ne comptent pas. Elles sont trop peu de chose pour que les relations qu'on a avec elles puissent engager ou compromettre en quoi que ce soit. Les femmes créoles ont une réputation de jalousie bien méritée en général et il ne fait pas bon plaisanter avec elles sur la fidélité conjugale. Cependant plusieurs hommes mariés ont deux ménages : l'un, l'officiel, est le ménage blanc; l'autre, est le ménage de couleur. La blanche, légitime épouse, rougirait d'en paraître jalouse. Elle est si haut placée au-dessus de sa rivale, que la colère ne saurait tomber aussi bas. Tel un morceau de plomb lancé dans la mer s'arrête à une certaine profondeur et reste ainsi suspendu sans pouvoir atteindre le fond.

IV

Lorsqu'on arrive à la Martinique ou à la Guadeloupe, après avoir visité les autres Antilles, on éprouve un grand plaisir, on retrouve la France. Les maisons, les rues, les monuments et jusqu'au son des cloches rappellent le sol natal et sans le charmant accent créole, et le patois nègre qui émaillent le langage on se croirait en pleine Touraine, du moins quand le soleil est couché et que la brise du soir vient rafraîchir l'air embrasé.

J'ai dit que l'accent créole était charmant et je ne m'en dédis pas. Cependant je ne conseille à personne de complimenter sur son accent une des charmantes femmes que les colonies nous envoient, elle serait furieuse et croirait qu'on veut se moquer d'elle. La jeune fille qui élidait si gentiment les consonnes et supprimait si gracieusement les *r* à la Martinique met son orgueil une fois arrivée en France à rouler ces *r* et à redoubler les consonnes jadis dédaignées comme un tragédien blanchi sous l'alexandrin.

Du reste, on parle le Français, quand on le parle, avec une pureté et une élégance qu'on ne retrouve guère en France que chez les classes très-élevées. Je viens de dire tout à l'heure *quand on le parle.* C'est qu'en effet dans la conversation on emploie très-souvent le langage créole, espèce de patois en usage parmi les nègres et qu'il est nécessaire de parler pour se faire comprendre par eux. On a souvent parodié ce langage dans les vaudevilles et les romans en intercalant nombre de *Bon maître à li. Mamzelle, petit blanc* ***.— Le dialogue suivant peut en donner un échantillon plus exact :

— *Où qu'a couri con ça chê?*

— *Moi qu'a monté en haut grinié.*

— *Pas monté, ché, pas monté en haut grinié ci la la téni zombi en pile.*

Téni zombi! Où tôp folle magué ça. — C'est ratte qu'a fait sabbat.

Ratte! Pauve de moi. Où audacieuse passé dagon oui!

Traduction : — Où courez-vous comme ça, chère.

— Je monte au grenier.

— Ne montez pas, chère, ne montez dans ce grenier; il y a des revenants en masse (*en pile* veut dire beaucoup : avoir de l'argent *en pile*, des sacs *en pile*).

— Il y a des revenants ! Vous êtes trop folle malgré ça. Ce sont des rats qui font du tapage.

— Des rats ! pauvre moi. Vous êtes hardie plus qu'un dragon certainement.

On conçoit qu'un pareil langage n'est pas à la portée des nouveaux débarqués. Aussi s'en sert-on quand on veut se parler entre soi, devant un étranger ou se moquer de lui sans qu'il s'en doute.

Je me rappelle que le lendemain de mon arrivée, un jeune homme, que j'aurai la modestie

de ne pas nommer, faisait ce qu'il pouvait pour paraître aimable et spirituel dans un salon créole où il venait d'être présenté : Dans un coin deux charmantes jeunes filles causaient en riant aux éclats.

Gade donc p'tit béguet là, disait l'une, *y téni c'aî trop pio pio magué ça.*

Y qu'a semblé planté bananes, répondait l'autre ; ce qui veut dire :

— Regarde donc ce petit Monsieur, il à l'air trop bénêt malgré ça!

— Il ressemble à un planteur de bananes. Je dois confesser que planteur de bananes n'est pas un compliment non plus et qu'il renchérit même sur l'épithète de bénêt que je... Mon ami avait méritée.

Le langage créole a un autre avantage. Il est comme le latin qui brave l'honnêteté. Il prescrit de tout dire. Dès qu'une histoire devient trop scandaleuse, un mot trop crû en français, on les dit en nègre. Tout le monde comprend, tout le monde rit; mais personne, pas même L'Arsinoé de l'endroit, ne rougit. Les convenances sont sauvées, le patois nègre à tout couvert.

Il faut d'abord d'ailleurs bien s'égayer un peu.

La vie est si monotone et les occasions de rire si rares.

On se lève le matin avec le jour c'est-à-dire entre cinq et six heures. On prend une tasse de café noir ; puis le planteur va surveiller ses ouvriers aux champs et à l'usine ou se fabrique le sucre tandis que le négociant se rend à son magasin. Les femmes restent à la maison et s'occupent de leur toilette où du ménage. A onze heures l'on déjeune, de midi à trois heures on dort, ou l'on s'étend dans un hamac. A trois heures chacun retourne à ses affaires. Les femmes s'habillent pour aller faire des visites et se raconter les unes aux autres les cancans de la ville ou du voisinage ; comme dans toutes les localités désœuvrées, on n'épargne guère le prochain et la médisance va bon train. Les aventures les plus invraisemblables, les calomnies les plus atroces trouvent facilement créance et font la boule de neige malgré la température. Histoire de passer le temps. On dîne à sept heures et l'on reste longtemps à table, puis on s'étend dans ces siéges nommés *balancines* et à dix heures il ne reste pas vingt lumières allumées dans toute l'île et les jeunes gens qu'on

rencontre dans les rues de la ville ou sur les chemins de la campagne ont une réputation de libertins.

Le dimanche, c'est autre chose : d'abord il y a la messe, occasion solenelle de luxe et d'étalage. Des six heures du matin, les rues sont sillonnées de dames et de jeunes filles en toilettes qu'on ne désavouerait pas à l'Opéra ou aux Italiens un jour de première représentation.

La messe de sept heures, qui est d'ailleurs la plus comme il faut, rassemble dans la grande nef de l'église un parterre de chapeaux à plumes, de dentelles, de robes de mousseline brodée, les cierges de l'autel font scintiller les diamants des boucles d'oreilles, des broches et des bracelets, et la population noire et de couleur entassée dans les bas côtés avec des vêtements aux tons criards et des madras éclatants semble un cadre choisi tout exprès pour faire ressortir les couleurs douces et harmonieuses du tableau.

Cependant la religion est honorée et respectée à la Martinique; les hautes classes ont même une piété sincère et éclairée. La même femme qui se rend à l'Église plumes au vent, toutes parures et dentelles dehors, passe souvent la plu-

part de son temps à instruire et à catéchiser les chinois et les coolies de son habitation. Les esprits forts blâment ce prosélytisme ardent et prétendent que la plupart des convertis font d'assez tristes catholiques ; le baptême n'empêche pas toujours les coolies de se pendre pour retourner au pays. On a vu un baptisé de la veille, fanatisé sans doute par quelque prêtre de sa tribu, assassiner à coups de coutelas la femme qui lui avait servi de marraine, se sauver dans le morne voisin, puis une heure après revenir se pendre à un arbre devant la maison de sa victime. L'autopsie ordonnée par les magistrats démontra que ce malheureux avant de commettre son crime avait avalé un mélange de tafia et de verre pilé.

Les nègres eux-mêmes transplantés dans nos colonies depuis de longues années et depuis plusieurs générations ont conservé les traditions du culte africain. Ils sont assidus aux églises, au confessionnal et à la communion. Ils feront dix lieues pour apercevoir l'évêque et se laisseraient volontiers écraser pour pouvoir toucher le bas de sa robe. Quand le prélat part pour un court voyage, ou s'embarque sur le petit ba-

teau qui fait le service de Saint-Pierre à Fort-de-France, toute la population noire se trouve à genoux sur son passage, pour recevoir sa bénédiction. Certains gouverneurs trouvent même fort déplacées ces manifestations dont on n'est pas prodigue à leur égard, et supportent malaisément cette concurrence à leur omnipotence et à leur majesté. Mais il faut en passer par là, car la dévotion et l'affection des noirs pour leur évêque, quel qu'il soit du reste, touchent au fétichisme, ce qui ne les empêchera nullement, du reste, d'aller trouver le sorcier ou le *papa*, quand ils auront besoin de quelque *quienbois* pour guérir leur vache malade, ou jeter un sort à un ennemi.

Le *quienbois* est en effet le préservatif ou le maléfice par excellence. Le nègre qui va tenter une aventure dangereuse va trouver le sorcier et lui demander un *quienbois* que celui-ci lui délivre sous la forme d'une petite pierre, d'un caillou, d'un noyau avec lequel le pauvre diable se croit invincible. S'il a un ennemi, il va également chercher un *quienbois* contre lui. On croirait qu'après cela si l'ennemi prospère, ou lui joue un mauvais tour sa confiance dans le talis-

man sera ébranlée. Pas le moins du monde. Il croira seulement que son adversaire a été plus généreux que lui et que le *papa* lui a vendu un meilleur *quienbois*.

Quelques-uns d'entre eux sont d'habiles rebouteurs et connaissent des plantes assez efficaces contre la morsure du serpent, surtout si la blessure est légère et n'intéresse aucun organe de la circulation du sang. Jamais ils ne font leur traitement sans l'accompagner de certaines pratiques étranges, de certains tours de passe-passe ou de conjurations dont les gens éclairés eux-mêmes ne rient pas toujours volontiers.

Le fait est qu'on a vu si souvent, du temps de l'esclavage surtout, un mal inconnu emporter tout à coup bêtes, esclaves, maîtres eux-mêmes sur une habitation, qu'on ne peut se défendre d'une certaine appréhension, tout en se moquant des sortiléges et du prétendu pouvoir magique de ces charlatans couleur d'ébène.

Je connais une famille qui a quitté la Martinique par la crainte trop justifiée de ces mystérieux empoisonneurs. Dans les histoires que l'on dit sur les nègres et leurs maléfices, il y a

tant de vrai mêlé au merveilleux, que l'on ne peut s'empêcher de comprendre, sinon de partager la secrète terreur qu'éprouvent ceux qui les racontent.

V

Il y avait à la Grand'Anse une vieille négresse nommée Dédère, et qui avait acquis une grande réputation par la qualité de ses confitures, de ses sucres d'orge et de ses *akras*, espèces de beignets de poisson. On venait de plusieurs lieues à la ronde pour manger sa cuisine et ses pois d'Angole au lard, pour lesquels elle n'avait pas de rivale. Très-brave femme d'ailleurs, assidue à la messe et à la communion, gâtée et choyée par ses maîtres, qui lui laissaient toute liberté pour son commerce, pourvu qu'elle vou-

lût bien leur faire de temps en temps un de ces plats qu'elle réussissait si bien. Elle avait déjà amassé une petite fortune, lorsque le jeune enfant de sa maîtresse, et le favori de Dédère, mourut subitement.

Dédère joignit ses larmes et ses cris de désolation à ceux de la famille ; elle coupa les plus belles fleurs de son jardin pour tresser des couronnes et joncher le lit et la chambre mortuaires ; elle veilla, avec les parents et les amis accourus, le dernier sommeil de l'enfant inanimé. Il fallut soutenir la pauvre négresse pendant l'enterrement, ses larmes et ses sanglots l'étouffaient.

En arrivant au cimetière, et près de la tombe nouvellement creusée, on aperçut un porc qui fouillait la terre de son groin, et mangeait avidement. Tel était son acharnement, qu'il ne bougeait pas, et qu'il fallut le chasser à coups de pierres et de bâtons. Dédère se montra même une des plus emportées contre l'immonde animal, qui s'enfuit enfin, emportant un lambeau sanglant. Qu'on juge de l'émotion des assistants quand, en grattant le sol en cet endroit, ils aperçoivent presque à fleur de terre le cadavre d'une

vieille fille nommée Gothon Harie, et qu'on avait inhumée depuis deux jours.

Comment ce corps qu'on avait enfoui l'avant-veille, dans une bière, à une profondeur de six pieds, se retrouvait-il ainsi, nu, à la surface du sol, recouvert seulement d'une légère couche de terre? De vives plaintes furent adressées au maire; on fit des recherches, on s'aperçut qu'un nombre considérable de sépultures avaient éte ainsi violées, que les cadavres avaient été profanés. Une surveillance active fut établie, et l'on vit, la nuit, une forme humaine qui venait dans le cimetière déterrer les morts, qui coupait des morceaux de chair, et s'enfuyait avec son lugubre butin.

On la suivit, on l'arrêta, c'était Dédère. Sa maîtresse, en apprenant son arrestation et les causes qui l'avaient amenée, eut une épouvantable attaque de nerfs. Depuis deux ou trois jours les aliments qu'elle prenait avaient un goût épouvantable et de plus en plus repoussant. Elle était, dès lors, convaincue qu'elle avait mangé de la chair humaine. La malheureuse ne soupçonnait qu'une partie de la vérité.

Dédère, arrêtée, avoua que c'était elle qui

avait empoisonné l'enfant de sa maîtresse, qu'elle l'avait déterré comme tant d'autres, et que depuis plusieurs jours elle en mêlait un morceau haché aux aliments de la malheureuse mère.

Elle indiqua l'endroit où l'on retrouverait les restes de la victime, et en effet, en soulevant le parquet, entre la salle à manger et le salon de l'habitation, on découvrit une cavité qui contenait encore la moitié du cadavre mutilé.

Une jeune fille, nommée mademoiselle de Lavalette, était restée orpheline à l'âge de six ans. Tous ses parents, tous ses proches étaient morts en peu de temps. Elle resta confiée aux soins d'une vieille négresse qui lui avait servi de nourrice, et qui remplaça près d'elle les parents perdus avec un zèle, une affection et un dévouement qui firent l'admiration de toute la colonie.

Lorsque la jeune fille fut arrivée à l'âge de se marier, elle épousa un officier de marine, nommé M. de Laprade, qui quitta le service pour diriger une habitation que possédait mademoiselle de Lavalette, et qui était une des plus belles et des plus florissantes de la Martinique.

La jeune femme ne voulut pas se séparer de sa seconde mère. Elle l'installa sur son habitation, dans une maison qu'elle lui donna avec trois ou quatre esclaves pour la servir, et une pension presque royale.

Un an après son mariage, madame de Laprade était ruinée. Un mal mystérieux avait emporté tous les esclaves, tous les bestiaux. L'habitation, désormais sans valeur, était vendue à vil prix. M. de Laprade eut l'idée d'aller trouver un *devineur*, c'est-à-dire un de ces nègres qui, grâce à quelques *quienbois*, faisait profession de découvrir les coupables toutes les fois que de semblables crimes étaient commis.

— Comment, dit celui-ci, depuis le temps que la mort est sur votre habitation, vous n'avez pas voulu venir me consulter, et c'est maintenant que vous êtes ruiné, sans ressource, que vous avez recours à moi. Celle qui vous a réduit à la misère, celle qui a tué tous vos esclaves, celle qui avait empoisonné jadis les parents de votre femme, c'est sa nourrice.

Et comme M. de Laprade se récriait :

— Faites-la arrêter, dit le vieux nègre, et vous verrez si elle niera.

C'est chose curieuse, en effet, que le respect et la terreur qu'inspire aux nègres la justice. Dès qu'ils sont arrêtés, ils sont convaincus que le jour du châtiment est arrivé. Loin de nier leurs crimes, ils les avouent d'eux-mêmes, en révèlent d'inconnus avec un cynisme et une forfanterie incroyables. On dirait qu'ils ambitionnent l'horrible renommée qui s'attachera à leur nom, que la sanguinaire idole que leurs pères adoraient en Afrique, et dont le culte s'est perpétué parmi eux, écoute avec complaisance, et va récompenser leurs forfaits.

En sortant de chez le devineur, M. de Laprade revint près de sa femme, et lui raconta avec tous les ménagements possibles l'accusation formulée contre la nourrice, accusation à laquelle il ne voulait, il ne pouvait pas croire.

Ils coururent auprès de la vieille négresse, mais elle les interrompit aux premiers mots.

— Vous croyiez donc qu'on peut impunément laisser un nègre à bien boire, bien manger, bien dormir, sans lui donner rien à faire. En vérité, chers maîtres, si jamais vous redevenez riches, occupez toujours vos esclaves, sans cela ils feront le mal. Depuis votre mariage, j'étais sans occu-

pation; vous m'aviez donné tout ce dont j'avais besoin, tout ce que je pouvais désirer. *Il fallait que je fisse le mal.*

Il y a des milliers d'histoires semblables à raconter.

J'en cite une dernière, parce qu'elle m'a été dite par un des hommes les plus sérieux et les plus dignes de foi que j'aie connus dans le monde.

Une vieille négresse, nommée Périne, fut accusée d'avoir tué un enfant; on l'arrêta. Elle passait pour très-pieuse, et communiait toutes les semaines. En faisant une perquisition dans sa cabane, on trouva enfilées et renfermées dans un flacon les hosties qu'elle avait reçues. Mais ce fut bien pis lorsqu'elle raconta aux juges tous les crimes qu'elle avait commis pour composer ses philtres et ses breuvages magiques. Comme on ne paraissait pas croire que ce fût là le seul mobile de tant d'assassinats :

— Voulez-vous que je vous donne un exemple de mon pouvoir? demanda-t-elle.

Faites venir ici six mulets, et faites-les conduire sur le chemin qui est devant vous.

Les mulets ne furent pas à cinquante pas qu'ils

tombèrent tous les six. On les releva, et quatre ou cinq fois, en arrivant au même endroit, ils retombèrent.

— C'est bien. Maintenant, dit la vieille négresse, creusez la terre à cette place.

A une assez grande profondeur on trouva un vieux mouchoir renfermant des cheveux, des ongles, et un petit doigt récemment coupé.

— Enlevez cela à présent, dit Perrine, les mulets passeront.

En effet, ils passèrent paisiblement.

J'étais un des acteurs de cette scène, ajoutait le créole qui me la racontait, je tenais un des mulets par la bride ; cinq fois il est tombé à la place indiquée, sans que je pusse l'en empêcher.

Je ne suis pas plus superstitieux ni plus crédule qu'un autre, et je ne vous demande pas de me croire sur parole. Mais quand les personnes les plus dignes de foi vous affirmeront le fait que je viens de vous raconter, et mille autres de ce genre, vous conviendrez que nos nègres, comme les jongleurs de l'Inde, comme les médecins de l'Amérique ou les magnétiseurs d'Allemagne, savent faire d'étranges choses. Je ne

crois pas à la sorcellerie, mais je crois à certaines sciences, à certaines recettes qu'ils conservent mystérieusement, et qui nous étonnent et nous troublent, comme au moyen âge nos ancêtres s'étonnaient et se troublaient devant les plus vulgaires expériences de physique ou de chimie.

IV

Il y a quelques années, dans un petit livre que j'ai publié sur Haiti (1) se trouvait le chapitre suivant sur les mystères de Vaudoux.

Vaudoux, divinité terrible et omnisciente, qui sait tout, qui voit tout, qui entend tout, absolument comme le solitaire, a pour symbole une couleuvre. C'est sous cette forme qu'on l'adore et qu'elle transmet ses ordres au peuple par l'intermédiaire de ses prêtres. Eux seuls peuvent lui parler et la comprendre, eux seuls la con-

(1) Une visite chez Soulouque, un vol. in-18, chez Hachette.

sultent dans les occasions solennelles et dans les réunions périodiques destinées à réchauffer le zèle des fidèles.

Ces assemblées, que le grand pontife de Vaudoux fait connaître à chaque district quelques heures seulement avant celle de la réunion, se dissimulent sous les apparences d'un simple bamboula. Elles se tiennent tantôt sur des plateaux de montagnes inaccessibles, tantôt dans le lit desséché d'une rivière, plus souvent dans une de ces petites îles qui avoisinent la côte, mais jamais à la même place. L'étranger, craignant l'ardeur du soleil, et qui parcourt de nuit les mornes de l'intérieur, entend souvent dans le lointain les sons d'un tambourin ou aperçoit dans quelque vallée la lueur d'un foyer. Il croit que c'est une réunion clandestine en contravention avec les édits impériaux. Soulouque, en effet, a sévèrement interdit la danse pendant six jours de la semaine. Le guide qui l'accompagne lui confie alors, en tremblant, que ce qu'il aperçoit est une assemblée de Vaudoux, et il lui raconte de lamentables histoires sur les imprudents qui ont tenté de surprendre les secrets du culte africain.

Si la curiosité l'emporte sur la peur, si l'on est en nombre, si l'on peut arriver à travers les précipices, les torrents, les lianes qui coupent la route, jusqu'à l'endroit mystérieux, on ne trouve plus qu'une place vide ou bien des hommes et des femmes de tout âge qui se livrent au divertissement du bamboula. L'émotion, la prompte fatigue des partners s'expliquent sans peine par l'enivrement de cette danse bizarre qui donne le vertige, rien qu'à la regarder.

C'est dans ces assemblées cependant que se composaient et se composent encore ces terribles breuvages qui empoisonnent en un jour les troupeaux et les fleuves, qui frappent les hommes de mort, de furie ou d'imbécilité. C'est là que les adeptes apprennent à charmer les serpents les plus dangereux, à se couvrir le corps de ces ulcères et de ces plaies qui, autrefois, les dispensaient du travail pendant le jour, et qu'ils guérissaient, le soir venu, pour courir à la danse. C'est dans ces assemblées que s'organisa cette formidable révolte qui surprit, dans le nuit du 26 août 1791, toute la colonie. C'est là que les sectateurs de Vaudoux font encore de nos jours, avec les corps des malheureux qu'ils ont pu sai-

sir, de ces épouvantables festins qui feraient de nouveau reculer le soleil, s'il n'était plus impassible qu'aux temps d'Atrée et de Thyeste.

Ces horreurs pouvaient encore s'expliquer autrefois : c'était soif de vengeance et haine du maître ; mais aujourd'hui que ces malheureux sont libres, ils n'ont d'autre mobile à de telles actions que le plaisir de faire gratuitement le mal ; c'est là ce qui distinguera toujours le blanc du nègre. Quand le blanc commet un crime, c'est sous l'empire de la passion ; le nègre, lui, tue, incendie, empoisonne, uniquement pour tuer, incendier et empoisonner, pour se repaître de la volupté que sa sensuelle et féroce nature trouve dans l'accomplissement des plus féroces forfaits.

— Quoi ! m'écriai-je, les nègres d'Haïti en sont encore à ce point de barbarie ! Êtes-vous bien sûr qu'il n'y ait pas quelque exagération dans ce que vous nous rapportez peut-être sur ouï-dire ?

— Ah ! vous aussi vous doutez, répondit l'enseigne. Eh bien ! laissez-moi vous raconter ce que j'ai vu de mes propres yeux. Il y avait quelques jours que nous avions mouillé aux Gonaïves, petite ville entre Port-au-Prince et le cap Haï-

tien. Comme vous, j'étais incrédule à l'endroit de ces récits que l'on prodigue toujours aux nouveaux débarqués.

— Voulez-vous vous convaincre par vous-même? me dit un prêtre à qui j'avais avoué mon incrédulité. Il y a précisément une assemblée, ce soir, et pas loin d'ici; je le tiens d'un nègre qui est venu tout à l'heure se confesser et me demander ce qu'il avait à faire pour esquiver l'ordre qu'il a reçu. Partons; il fait encore jour, nous pourrons nous cacher près du lieu du rendez-vous avant que personne soit arrivé.

Nous nous mîmes en route. Après une heure de marche environ dans le lit d'une rivière où il ne restait plus qu'un filet d'eau, nous arrivâmes à une petite place circulaire, que de hauts bambous entouraient de tous côtés. Leurs cimes, en se recourbant, avaient fini par se rejoindre et former une voûte naturelle pleine d'ombre. C'était un endroit merveilleusement choisi pour un conciliabule de démons. D'énormes blocs de pierres, des quartiers de roches, entraînés par les pluies torrentielles, jonchaient bizarrement le sol; la vue s'arrêtait tantôt sur une surface blanche et arrondie comme un œuf gigantesque,

tantôt sur une masse violemment déchirée, se hérissant en pointes aiguës de couleur rouge et grise. De gros troncs d'arbres, tombés pêle-mêle sur la rive et à moitié couchés sous les herbes et les lianes, semblaient d'énormes reptiles assoupis. La nuit qui tombait achevait de donner au tableau des teintes fantastiques. Rien ne manquait à l'horreur de cc spectacle, pas même un gros caïman, qui, le corps à moitié hors de l'eau, qu'il battait de sa queue, achevait d'engloutir un jeune marcassin. La truie furieuse remplissait non loin de là l'air de ses grognements désespérés, tandis qu'une myriade de lucioles s'enlevant du sol ou y retombant semaient autour de nous une pluie d'étincelles.

Nous nous cachâmes de notre mieux dans le feuillage épais d'un arbre d'acajou et nous attendîmes. La lune ne devait se lever qu'après minuit; le ciel était couvert de gros nuages noirs et le vent soufflait avec violence. Nous étions plongés dans la plus complète obscurité, n'osant plus dire un mot, car nous pouvions être entendus. Je ne suis pas plus poltron qu'un autre, mais une sueur froide me coulait du front et un tremblement nerveux faisait claquer mes dents.

Au bout d'un laps de temps que je ne saurais préciser, nous entendîmes à nos pieds une espèce de murmure qui alla en augmentant, et peu à peu nous pûmes distinguer un chant étrange, à mesure saccadée, entrecoupé de notes perçantes et de sons rauques.

Autant sont d'ordinaires gracieux et pleins d'un charme plaintif ces airs à mélodie si douce qu'on retrouve dans toutes les Antilles, autant celui-là était sauvage : il évoquait des pensées de meurtre et de sang. Nous écoutions cette terrifiante mélopée, lorsqu'un éclair, précédant une épouvantable explosion de la foudre, vint éclairer la scène pendant quelques secondes. Nous aperçûmes à nos pieds un grand cercle formé par une quarantaine de personnes qui tournaient en se tenant par la main. Au milieu étaient placés un petit enfant que je crois voir encore, une chèvre noire et deux ou trois autres animaux que je n'eus pas le temps de distinguer. Tout retomba dans l'obscurité ; le chant continua encore quelque temps, puis un profond silence se fit.

J'entendais battre mon cœur dans ma poitrine, à chaque instant je craignais d'entendre aussi

les cris du petit être que j'avais entrevu. Au bout d'un quart d'heure à peu près, une flamme légère commença de briller. Bientôt ce fut un grand brasier au-dessus duquel était suspendue une chaudière. Quelques hommes cassèrent des branches de l'arbre à résine et les plantèrent en terre, après les avoir allumées. A l'aide de cette clarté je cherchai l'enfant à la place où je l'avais vu, il n'y était plus. On voyait seulement la chèvre noire, un gros coq blanc et une couleuvre. Je n'avais entendu aucune plainte, aucun cri. J'espérais que la pauvre créature n'avait pas été immolée. Je fus bientôt détrompé.

Un vieillard s'écria à trois reprises différentes : Maintenant il est temps d'immoler un cabri noir ; — et tous les affiliés, se prenant par la main, se mirent de nouveau à tourner et à répéter la chanson que nous avions déjà entendue. Souvent le cercle s'ouvrait, et le vieillard, suivi de tous les assistants, formait une longue file qui marchait en décrivant des figures bizarres. On eût dit un énorme serpent se roulant et se déroulant en anneaux capricieux, mais renfermant toujours dans ses replis les animaux qui se trouvaient d'abord au centre du cercle. Je remar-

quai même que la chèvre qui bêlait et s'agitait au commencement, resta bientôt immobile. Lorsque le prêtre s'approcha d'elle et lui ouvrit la gorge, elle ne fit aucun mouvement, ne poussa aucun cri. Le chef la coupa par morceaux, recueillit le sang dans un vase, le porta à ses lèvres et le passa à son voisin de droite qui l'imita. Il jeta la graisse et les entrailles dans le foyer, les quartiers dans la chaudière; après quoi il prit une des femmes et chaque initié en fit autant. Alors commença une de ces scènes dont le récit ferait rougir nos matelots euxmêmes. Ils égorgèrent ensuite le coq, et les mêmes saturnales recommencèrent. A ce moment le prêtre s'arrêta :

— Mes amis, s'écria-t-il, il y a près de nous des profanes; qu'ils sachent que je les vois, bien qu'ils se croient cachés. S'ils ne se montrent d'eux-mêmes à l'instant, j'irai les chercher, et ils serviront de victimes expiatoires.

— Ne bougez pas, murmura mon compagnon; je soupçonne fort ce vieux drôle, qui sait à quoi s'en tenir sur l'efficacité de ses sortiléges, de débiter cela à tout hasard. Il veut savoir s'il n'est observé par personne.

Le vieillard proféra une seconde fois son apostrophe menaçante, mais il eut a peine le temps de l'achever; le tonnerre, qui grondait dès le commencement de cette scène, éclata avec un bruit épouvantable, et une pluie diluvienne vint fondre sur l'assistance. La tourmente dura à peu près une demi-heure, déracinant les arbres et versant des torrents d'eau. Quand le ciel s'éclaircit, la lune venait de se lever. La place était déserte; trois ou quatre individus, groupés autour de la chaudière et du foyer éteint, regardaient la rivière devenue torrent, et qui se précipitait contre la rive escarpée. Tout à coup le sol miné par les eaux s'abîma sous les pieds avec un bruit sourd semblable à celui d'un tremblement de terre; hommes, autel, chaudière, tout disparut dans le gouffre. Quelques cris d'angoisse montèrent jusqu'à nous; puis à la place où s'était passée cette diabolique cérémonie, nous ne vîmes plus rien que l'eau, dont les tourbillons, à la clarté de la lune, ressemblaient à un lac de plomb bouillant.

Nous restâmes ainsi toute la nuit sans oser sortir de notre retraite. Quand le jour levant nous eut rendu un peu d'assurance, la rivière avait repris son cours paisible. Nous aurions pu croire

que nous sortions d'un mauvais rêve. Mais en arrivant aux Gonaïves, nous aperçumes un grand rassemblement sur la plage, à l'embouchure de la rivière. Une négresse qui passait nous dit que la mer venait de rejeter sur le sable deux cadavres et un bras d'enfant.

VII

On s'est beaucoup récrié sur ce chapitre et ceux qui n'ont jamais fait ce voyage des Antilles m'ont souvent dit qu'ils ne pouvaient croire à de pareilles atrocités. Qu'on lise cependant le numéro du 3 Avril 1864 de *la Gazette des Tribunaux,* voici ce qu'on y trouvera.

TRIBUNAUX ÉTRANGERS

HAITI

TRIBUNAL CRIMINEL DES ASSISES DE PORT-AU-PRINCE

M. Lallemand, doyen.

Audiences des 4 et 5 février.

CULTE DU DIEU VAUDOU. — UNE JEUNE ENFANT SACRIFIÉE ET MANGÉE PAR DES NÈGRES. — HUIT ACCUSÉS.

Nous avons fait connaître, il y a quelques jours, le fait de cette accusation et la condamnation prononcée. Nous reproduisons aujourd'hui les détails de cette monstrueuse affaire.

Les accusés, au nombre de huit, sont les nommés :

1° Jeanne Pellé, 2° Floréal Apollon, 3° Guerrier François, 4° Congo Pellé, 5° Julien-Nicolas, 6° Néréine François, 7° Roséïde Suméra, 8° Beya Prospère.

L'affaire s'est présentée aux audiences des 4 et 5 février, sous le décanat de M. Lallemand, doyen. On sait qu'à Haïti les mots de président et de présidence ne sont pas employés dans l'ordre judiciaire, et qu'ils sont exclusivement

réservés pour désigner les fonctions du chef du gouvernement; ils sont, dans les Tribunaux, remplacés par les titres de doyen et de décanat.

Nous reproduisons l'acte d'accusation dans les termes mêmes où il est rédigé, et pour lui laisser sa couleur locale nous respectons ses formes et son style.

« Déclare le ministère public, en exécution de l'ordonnance de renvoi, qu'ayant fait un nouvel examen de la procédure, il en résulte ce qui suit :

» Vers le milieu de décembre, l'accusé Congo, pour faire changer sa misérable position, eut recours au dieu Vaudou, qui, suivant lui, lui commanda un sacrifice humain; l'imbécile et méchant Congo fit part de cela à sa sœur, l'accusée Jeanne Pellé, qui, elle aussi, se croit en relation avec des esprits infernaux.

» Claircine, fille de mademoiselle Claire, à peine âgée de sept à huit ans, logeait avec Jeanne, sa tante ; c'est elle qui fut désignée par son oncle et sa tante pour être sacrifiée.

» Le dimanche 27 décembre, Jeanne, qui demeure à Bizoton, se leva à deux heures du matin et se disposa à descendre en ville; elle

conduisit son innocente nièce à Congo, avec qui elle convint de tout.

» L'enfant devait être soufflée (enlevée) pendant son absence, qui ne devait être que de quelques heures.

» Avant donc de descendre en ville, la perfide Jeanne alla chez Claire, sa sœur, pour l'engager aussi à aller avec elle au Port au-Prince, sans doute pour faciliter l'enlèvement de Claircine.

» La pauvre mère, ne se doutant de rien, allégua qu'il était trop matin et qu'elle n'irait en ville qu'au jour; cependant elle se rendit avec Jeanne chez celle-ci pour prendre quelques hardes qu'elle y avait laissées la veille; en chemin elle vit Claircine accroupie avec Congo (la brebis et le loup) devant la porte de ce dernier; elle arrêta, dans son esprit, qu'elle la prendrait, à son retour, pour la faire coucher chez elle, et elle se rendit chez Jeanne, qui lui livra en effet les hardes en question. Mais à son retour l'enfant n'était plus devant la porte.

» Elle l'appela, mais Congo, répliqua : « Claircine est couchée en dedans. »

» Quelles raisons la mère pouvait-elle avoir

pour craindre pour son enfant : il était son oncle ! Elle s'en alla.

» Vers six heures du matin, en allant exposer au soleil quelques hardes mouillées, Claire revit l'enfant qui, cette fois, se réchauffait au feu allumé par Congo ; elle entendit ce dernier dire à Claircine d'aller chez Julien.

. . . .

» La tête est placée sur un autel, Jeanne prend une clochette, sonne et commande une procession autour de cette tête. Les cannibales, ivres de sang, entonnent une chanson mystérieuse ; la cérémonie terminée, la peau, les entrailles de la feue Claircine sont enterrées non loin de la maison de Floréal.

» Son sang, ses os pulvérisés sont recueillis dans des vases en terre et soigneusement conservés.

» Après avoir ainsi dîné, les convives, joyeux, les mains sales de ce sang innocent, de ce sang que Dieu ne permit pas à Abraham de verser sur un saint bûcher, les convives se séparent joyeux, se donnant rendez-vous pour le jour des Rois où devait être encore sacrifiée une jeune fille, Losama, qui fut trouvée chez Floréal, et

que Néréine avait volée sur le grand chemin qui conduit à Léogane.

» En conséquence, 1° Jeanne Pellé, ne connaissant pas son âge, blanchisseuse de profession, née au Port-au-Prince et demeurant à Bizoton; 2° Floréal Apollon, ne connaissant pas son âge. cultivateur, né à Léogane et demeurant à Bizoton; 3° Guerrier François, ne connaissant pas son âge, cultivateur, né au Cap-Haïtien, demeurant à Bizoton; 4° Congo Pellé, ne connaissant pas son âge, né et demeurant à Bizoton; 5° Julien-Nicolas, ne connaissant pas son âge, cultivateur, né et demeurant à Bizoton; 6° Néréine François, ne connaissant pas son âge, blanchisseuse, née sur l'habitation Macomme, commune de Léogane, et demeurant à Bizoton; 7° Roséide Suméra, âgée de trente-deux ans, blanchisseuse, née au Grand Goâve et demeurant à Bizoton; 8° Béya Prosper, ne connaissant pas son âge, blanchisseuse, née et demeurant à Bizoton, sont accusés de sortilége et de meurtre avec préméditation et guet-apens, précédés et accompagnés de tortures corporelles sur feu Clercine.

» Crime prévu et puni par les article 240, 241, 242, 243, 247, 248, 249, et 405 du Code pénal. »

Les accusés avouent les faits qui leur sont imputés avec une impassibilité et un calme qui ajoutent encore à l'horreur du crime. Ils paraissent encore pleins de foi dans l'abominable superstition qui les a poussés au crime.

Le jury a rendu un verdict affirmatif sur toutes les questions.

En conséquence, le Tribunal a prononcé le jugement dont voici le texte :

» Ouï M. Camille Nau, commissaire du gouvernement, en ses réquisitions écrites pour l'application de la peine ;

» Ouï également lesdits accusés en leurs moyens de défense, produits tant par eux-mêmes que par MM. Laferrière, Lespinasse, Wilson Duplan et Otten, leurs conseils ;

» Ouï, enfin, Me J.-A. Lavaud, constitué par la dame Claire, mère de la victime, partie civile au procès ;

» Attendu que, par la déclaration affirmative du jury de ce jour, les susdits accusés ont été reconnus coupables du fait de sortilége, de meurtre, avec préméditation et guet-apens, sui-

vis et accompagnés de tortures corporelles sur la personne de Claircine;

» Attendu que ces faits ainsi reconnus constituent un crime prévu et puni par les articles 240, 241, 242, 243, 247, 248, 249 et 405 du Code pénal, lesquels sont ainsi conçus :

» Art. 240. L'homicide commis volontairement » est qualifié meurtre;

» Art. 241. Tout meurtre commis avec pré- » méditation ou de guet-apens est qualifié as- » sassinat;

» Art. 242. La préméditation consiste dans le » dessein formé avant l'action, d'attenter à la » personne d'un invidu déterminé, ou même de » celui qui sera trouvé ou rencontré, quand » même ce dessein serait dépendant de quelque » circonstance ou de quelque condition.

» Art. 243. Le guet-apens consiste à attendre » plus ou moins de temps, dans un ou divers » lieux, un individu, soit pour lui donner la mort, » soit pour exercer contre lui des actes de vio- » lence.

» Art. 247. Tout coupable d'assassinat de par- » ricide, d'infanticide ou d'empoisonnement sera » puni de mort.

» Art. 248. Seront punis comme coupables » d'assassinat, tous malfaiteurs, quelle que soit » leur dénomination, qui, pour l'exécution de » leurs crimes, emploient des tortures ou com- » mettent des actes de barbarie.

» Art. 249. 1er alinéa : Le meurtre emportera » la peine de mort, lorsqu'il aura précédé, ac- » compagné ou suivi d'un autre crime ou délit.

» Art. 405. Tous faiseurs de ouangas, de ca- » prelatas, vaudoux, donpédra macandal et au- » tres sortiléges, seront punis d'un mois à six » mois d'emprisonnement et d'une amende de » 16 gourdes à 25 gourdes ; sans préjudice des » peines plus fortes qu'ils encourraient à raison » des délits ou crimes par eux commis pour » préparer ou accomplir leurs maléfices. »

» Dont lecture a été donnée à haute voix par le » doyen ;

» Pour tous ces motifs,

» Le Tribunal, après en avoir délibéré, condamne les nommés : 1° Jeanne Pellé, 2° Floréal Apollon, 3° Congo Pellé, 4° Guerrier François, 5° Julien Nicolas, 6° Néréine François, 7° Roséide Suméra, 8° Beya Prosper, tous à la peine de mort, pour avoir commis le crime de sortilége,

de meurtre avec préméditation et guet-apens, suivis et accompagnés de tortures corporelles;

» Et vu l'article 13 dudit Code pénal, ordonne que l'exécution des susdits condamnés aura lieu sur la place publique du cimetière extérieur. »

VIII

L'hospitalité créole est célèbre; c'est d'ailleurs à juste titre qu'on la vante. On cite un individu qui débarqua jadis à la Martinique, et qui y passa plusieurs années sans avoir jamais eu un chez lui. Il allait d'habitation en habitation, passant un mois dans l'une, six semaines dans l'autre. Il n'y a jamais, chez le créole le plus pauvre, assez de soins, assez de prévenances pour l'hôte qui vient demander l'hospitalité. La vie matérielle est si facile, et l'ennui est si grand la plupart du temps, que l'arrivée

d'un étranger est un bienfait du ciel. Le créole est si généreux, d'ailleurs, disent les habitants de nos colonies.

Le fait est que l'économie y est rare, et que l'avarice y est presque inconnue. Cependant, des médisants assurent que souvent ces mêmes créoles, si généreux aux colonies, deviennent très-calculateurs une fois qu'ils sont transportés en France ; et l'on cite, dans des relations coloniales, telle maison où l'on n'a jamais offert un verre d'eau. Les fêtes créoles étaient aussi célèbres autrefois. Tout cela est bien changé maintenant. Le gouverneur donne une ou deux soirées pendant le carnaval. Quelquefois les jeunes gens de Saint-Pierre se cotisent pour offrir un bal par souscription, puis tout retombe dans le calme et le silence. Le seul plaisir qu'on se permette est celui de la musique. Assez souvent, le soir, trois ou quatre amis se réunissent pour faire un trio ou un quatuor. On pourra prendre quelque plaisir à ces réunions, pourvu qu'on n'ait pas une passion exagérée pour la note ou la mesure. D'ailleurs, le premier arrivé à la fin du morceau attend les autres.

Que les temps sont changés ! Ah ! si vous

aviez vu notre pays, autrefois, avant l'abolition de l'esclavage, disent les vieilles gens. Et chacun de se lamenter sur les résultats d'une mesure qui fit tant d'honneur à la révolution de 1848.

Sans doute les planteurs furent atteints dans leur fortune par l'émancipation. Trouvant l'indemnité accordée dérisoire et le mode de payement incommode (1), ils jetèrent les hauts cris, et maintenant encore ils sont persuadés que leur *ruine* est le résultat de l'abolition de l'esclavage. Cependant, si l'on consulte les états du commerce et de la production coloniale en 1848, on remarque que la récolte du sucre, c'est-à-dire de la denrée régulatrice, du produit qui constitue le plus important commerce entre la métropole et les colonies, fut de plus de 19 millions de kilogrammes pour la Martinique, et de plus de 20 millions pour la Guadeloupe. Sans

(1) L'indemnité fut de 430 fr. 47 c. pour la, Martinique, de 470 fr. 20 c. pour la Guadeloupe, de 618 fr. 75 c. pour la Guyanne et 703 fr. 38 c. pour la Réunion, soit en moyenne 530 francs par tête de noir. Elle fut payée avec 6,000,000 de numéraire et 120 millions de rente 5 0/0 réduite peu de temps après à 4 1/2 0/0. Dans les colonies Anglaise l'indemnité avait été en moyenne de 635 fr. 61 c. payés totalement en numéraire (Revue coloniale tome XIII de la 2e Série page 521.)

doute ces chiffres sont loin de ceux de 1847, qui s'élèvent, pour ces deux colonies respectivement, à 32 millions et à 40 millions de kilogrammes. Mais l'année 1847 était une année exceptionnelle, et en 1846, la récolte, moins favorisée par les conditions atmosphériques, n'avait été que de 25 millions de kilogrammes à la Martinique, et de 28 millions à la Guadeloupe.

A la Réunion, la différence entre 1847 et 1848 fut presque insignifiante : la production avait été de 24,799,000 kilogrammes dans la première de ces deux années, elle fut de près de 22 millions pour la seconde.

Si l'on considère les années suivantes, on arrive aux résultats constatés dans le tableau ci-dessous :

Années.	Pour la Martinique.	Pour la Guadeloupe.
1849	19 millions.	17 millions.
1850	16 —	13 —
1851	23 —	20 —
1852	24 —	18 —
1853	20 —	16 —
1854	24 —	22 —
1855	18 —	20 —
1856	28 —	22 —

Ainsi, on le voit, même en 1851, c'est-à-dire bien peu de temps après l'émancipation, la production pour la Martinique était déjà revenue à son chiffre normal.

Quelle conclusion tirer de ces chiffres, sinon que les noirs, après avoir été portés quelque temps à ne travailler qu'à leur guise, en changeant continuellement d'habitations, avaient fini par revenir à leurs anciens ateliers. La meilleure preuve que le nègre ne refuse pas systématiquement le travail, et que, lorsqu'on emploie avec lui le raisonnement ou les bons procédés, il ne reste pas insensible, c'est la manière dont s'est accomplie l'émancipation dans nos colonies.

Sans les sinistres et douloureux événements fomentés à la Martinique par quelques ambitieux de bas étage qui rêvèrent immédiatement la substitution des races à leur profit, la perpétration de ce grand acte n'eût pas coûté une goutte de sang. A l'île Bourbon, tels furent le bon esprit et la docilité des nouveaux citoyens, qu'ils accomplirent scrupuleusement et sans bouger de leurs glèbes respectives, un engagement de travail libre qu'on leur

avait fait contracter avant de promulguer le décret de liberté.

Dans les Antilles même, où le décret fut plutôt arraché que promulgué, il n'y eut pas, à proprement parler, de cessation de travail. On était en pleine récolte, et par conséquent, sur un grand nombre de sucreries, de grandes quantités de cannes à sucre, rendues en fabrique, devaient être portées en quelques jours au moulin, sous peine d'entrer en fermentation, eh bien! fait assez curieux, et qu'il faut citer à la louange des bons instincts du noir, cette fraction de la récolte qu'on eut pu croire si gravement compromise ne fut pas perdue. Presque tous les planteurs qui se trouvèrent en présence de ce premier embarras de la situation parvinrent à faire comprendre à leurs ateliers qu'il fallait commencer par mettre au moulin, comme on dit aux colonies, sauf à festoyer ensuite à cœur joie la liberté proclamée. C'est un créole, un propriétaire de la Martinique, M. Lepelletier de Saint-Rémy, qui s'exprime ainsi. Ses paroles ne doivent pas être suspectes, et il faut bien reconnaître, devant les chiffres et les faits que, d'une part, la diminution de travail

causée par l'émancipation, a été beaucoup moins grande qu'on ne le suppose, et que, de l'autre, les anciens esclaves sont bien moins difficiles à ramener au travail qu'on ne l'a dit.

IX

Réorganiser le travail, ramener à la culture cette population noire qui, dit-on, ne voit encore dans la liberté que le droit à la paresse, tel est le problème que se pose tous les jours le planteur en face de ses champs en friche et de ses usines désertes. Des bras, des bras, tel est le cri qui nous arrive sans cesse des Antilles depuis l'abolition de l'esclavage, et chacun de chercher, de proposer un système pour conjurer le danger qui menace la prospérité, l'existence même de nos colonies.

Le moyen qui a le mieux réussi jusqu'à présent, c'est l'émigration : des navires vont chercher sur la côte d'Afrique et dans l'Inde des nègres ou des coolies, qui s'engagent à travailler pendant un certain temps dans nos possessions. Ils y sont logés et nourris par les colons, ils reçoivent un salaire, et, à l'expiration de leur contrat, ils peuvent le renouveler ou retourner dans leur pays. On parle même de faire venir maintenant des Indiens du Mexique, ce qui donnerait à l'immigration un recrutement beaucoup plus rapproché et plus nombreux.

Il est un fait certain et que l'expérience a trop démontré, c'est qu'il faut aux colonies, pour les rudes travaux de la terre, une autre race que celle de notre laborieuse Europe. Le climat des Antilles ôte toute force, toute énergie au blanc ; il décompose son sang, allume dans ses veines une fièvre mortelle. Le soleil des tropiques réjouit au contraire l'enfant de l'Afrique et de l'Inde, qui se baigne avec délices dans ses rayons brûlants et dort sans danger la face tournée vers l'astre au zénith. C'est donc à l'Inde et à l'Afrique qu'on a du demander des travailleurs pour remplacer les anciens esclaves. Les essais

tentés dans ces dernières années ont réussi. Les coolies surtout, quoique moins robustes que les nègres, ont plu aux planteurs. Ils sont sobres, doux, laborieux. Ceux qui trouvent trop dure l'existence qui leur est faite dans nos Antilles (et ils sont peu nombreux) se contentent de se pendre et ne cherchent pas à irriter et à soulever leurs compagnons. Les nègres eux-mêmes introduits dans ces derniers temps à la Martinique et à la Guadeloupe à l'état libre, sont assez dociles et contents de leur sort. Il est vrai que la plupart, prisonniers de guerre livrés par quelque chef africain, n'ont pas le droit d'être trop difficiles à cet égard. Des gens qui s'attendaient à être immolés en l'honneur de quelque idole ou mangés par leurs vainqueurs, doivent se trouver heureux d'en être quittes pour quelques années de travail. Mais en sera-t-il toujours ainsi?

Déjà on est à peu près d'accord pour reconnaître que les travailleurs ne peuvent se recruter exclusivement parmi les prisonniers que se font les unes aux autres des peuplades sauvages. Quelqu'humain qu'il soit d'enlever ainsi ces malheureux aux supplices et à la mort qui les attendent, la continuation d'un pareil système

aurait le grave inconvénient d'encourager les chefs d'Afrique à se faire les uns aux autres le plus de prisonniers possible ; ce qui serait peu d'accord avec les principes d'une nation qui a justement flétri la traite et l'esclavage. L'immigration, si elle se continue, ne doit donc introduire dans nos colonies que des hommes véritablement libres, c'est-à-dire, des hommes qui y seront venus commes les coolies, parce qu'ils espéraient y trouver plus de bien-être que dans leur pays. Or, on commence à s'apercevoir que ce recrutement n'est pas aussi facile à opérer qu'on le supposait. Le gouvernement voulant seconder l'initiative prise par les colons, a passé en 1853 un traité avec la compagnie générale maritime qui devait comprendre l'immigration indienne aux Antilles, parmi ses plus importantes opérations. Aux termes de ce traité, la compagnie devait introduire, dans une période de quatre ans, quinze mille coolies dans nos Antilles. Ce délai est écoulé depuis longtemps, et le nombre des coolies arrivés ne s'élève pas aujourd'hui à plus de sept mille. C'est, dit-on, la faute de l'Angleterre. Bien que le recrutement des Indiens pour les colonies françaises ne se

fasse point dans les ports anglais de l'Inde, mais dans nos comptoirs, notamment dans ceux de Pondichéry et de Karikal, le gouvernement britannique peut l'entraver complétement par son mauvais vouloir. La population de nos établissements aux Indes est trop minime, en effet, pour pouvoir alimenter l'immigration, sans le concours des habitants de l'Inde Anglaise.

Or, le sentiment de son intérêt et l'habitude d'un ancien antagonisme dont elle n'a pu encore se défaire dans la pratique, ont porté de suite la Grande-Bretagne à mettre tous les obstacles possibles au passage des Indiens de ses possessions sur notre territoire, et elle a si bien réussi que, en présence des difficultés du recrutement aux Indes, des inconvénients du recrutement en Afrique, qu'ont trop mis en évidence le procès du *Charles-Georges,* les drames sanglants de la *Stella*, de la *Régina-Cœli*, on songe à remplacer l'immigration coolie par l'immigration chinoise. On n'ignore pas cependant quels inconvénients, quels dangers même présente le caractère de cette race, on sait combien elle est indisciplinée, cruelle, encline au vol, on n'a pas oublié les

scènes sanglantes dont les navires qui transportaient ces nouveaux travailleurs, ou les plantations auxquelles on les a attachés ont été le théâtre.

La manière dont on engage ces malheureux et dont on les embarque est d'ailleurs, il paraît, tellement inhumaine que lors de la signature du traité récemment conclu avec le Céleste-Empire, le plénipotentiaire français a cru devoir s'abstenir de faire insérer dans cet acte une clause relative à l'immigration.

Cependant je ne m'arrête pas à ces objections. J'admets même qu'on puisse facilement recruter des travailleurs soit à la côte d'Afrique, soit dans l'Inde, dans la Chine ou au Mexique. Mais pense-t-on qu'on pourra toujours trouver parmi des peuplades simples et crédules des hommes que quelques promesses, le besoin de mouvement, l'attrait de l'inconnu entraîneront loin de leur pays ? N'arrivera-t-il pas un jour où ils sauront ce que valent les promesses dont on les aura bercées où les illusions qu'ils se seront faites à eux-mêmes. A l'expiration des engagements que feront en effet les travailleurs nègres, coolies, mexicains ou chinois ? Les uns resteront

dans nos colonies ; les autres retourneront chez eux. Il est probable que ce ne sont pas ceux qui se seront trouvés bien dans nos possessions, qui voudront les quitter. Les mécontens seuls partiront; ceux-ci une fois de retour parmi leurs compatriotes ne se feront pas scrupule de raconter leurs déceptions et d'exhorter leurs auditeurs à ne pas les imiter. D'un autre côté, les planteurs et les compagnies d'immigration oublieront sans doute d'envoyer de temps en temps aux lieux de provenance les travailleurs satisfaits et bien pensants qui leur seront utiles afin de contredire les médisants. Il arrivera donc que n'y eût-il qu'un mécontent sur cent, ce sera lui qui renseignera ses compatriotes ; ceux-ci entendant tenir le même langage, désenchantés par tous ceux dont ils consulteront l'expérience, seront de moins en moins tentés de les imiter et le recrutement deviendra à la longue, sinon tout à fait impossible, du moins très-difficile. Quel est celui de nos paysans ou de nos ouvriers que la Californie et ses richesses n'aient tenté il y a dix ans quand on ne la connaissait que par des récits merveilleux? Combien en trouverait-on aujourd'hui de disposés

à vendre leur champ où à retirer leurs économies de la caisse d'Épargne pour aller aussi loin tenter la fortune ?

Mais, dira-t-on, ceux qui seront restés dans nos colonies y créeront une population laborieuse qui suffira aux besoins et dont l'exemple ramènera sans doute les nègres indigènes au travail. D'abord, je ne crois pas qu'en mêlant les fruits sains à des fruits gâtés on réussisse mieux aujourd'hui qu'au temps de Florian ; ensuite croit-on que les coolies, les nègres ou les chinois provenant de l'immigration ne finiront pas par s'apercevoir qu'ils travaillent tous les jours, sans être mieux nourris, mieux habillés, sans avoir, en un mot, plus de bien-être que les anciens esclaves qui, retirés dans leurs carbets, ne travaillent que lorsque cela leur plaît où lorsqu'ils sont poussés par le besoin. Pense-t-on que nègres, chinois ou coolies ne calculeront pas un jour que le prix de la nourriture et des vêtements sommaires que leur fournit le planteur, joint au salaire qu'ils en reçoivent (12 fr. 50 c. par mois), ne représente pas en somme le tiers de ce qu'ils gagneraient en travaillant comme les anciens esclaves, à la jour-

née ; qu'ils peuvent donc soit gagner trois fois plus, soit travailler trois fois moins en les imitant. S'ils ne s'en apercevaient pas d'eux-mêmes, il ne manquerait pas de raisonneurs parmi les mulâtres pour le leur prouver, et les colons ne peuvent espérer qu'une fois édifiée à ce sujet, la nouvelle population sera plus docile et plus facile à retenir à l'atelier que l'ancienne?

Sans doute cela n'arrivera pas en un jour. Il faudra peut-être plusieurs années pour que, d'une part, le recrutement des travailleurs devienne impossible, et que de l'autre l'indiscipline gagne les nouveaux ateliers ; mais cela arrivera infailliblement ; pendant ce temps les nègres indigènes se seront ancrés de plus en plus dans leur nonchalance et leur apathie, et l'immigration n'aura abouti en définitive qu'à soulager momentanément le mal, mais en le rendant plus grave, car les racines auront grandi avec le temps.

X

Faut-il donc désespérer de l'avenir des colonies, faut-il se résigner à voir ces contrées si riches et si fertiles, désertées par leurs anciens propriétaires, devenir des succursales du Congo et du royaume de Juïda? Non, je l'espère, car on n'a pas encore tout tenté pour ramener la population indigène au travail et l'émancipation en donnant la liberté aux nègres n'a pas retiré tout moyen d'action sur eux.

Pourquoi, depuis dix ans, a-t-on tant de peine à maintenir les anciens esclaves à l'atelier?

Parce que le nègre brusquement passé de l'état d'esclave à celui de citoyen, n'éprouve encore que des besoins matériels qu'il peut satisfaire pour ainsi dire sans la moindre peine.

Supposez, en effet, un nègre livré à lui-même, supposez-le très-soigneux de sa personne (cela se voit), craignant le soleil, le grand air ou les fortes averses; admettez, en outre. qu'il ait certains préjugés contre la rosée de la nuit et le clair de lune, lesquels donnent, à ce qu'on prétend, des ophthalmies ; quatre pieux plantés dans le sol et des feuilles de bananier feront à ce sage un abri plus que suffisant. Une simple cabane aura même, à ses yeux, sur les maisons en pierre, cet avantage, qu'on y peut dormir sans avoir à redouter les tremblements de terre. Pour ce qui est de la nourriture, n'aura-t-il pas à la portée de sa main les fruits les plus savoureux? La fatigue se bornera pour lui à les cueillir. N'oublions pas que les sources et les rivières sont nombreuses ; elles donnent une boisson aussi saine que naturelle, sans parler de l'eau de coco et du jus de la canne. Les bois sont pleins de gibier, le poisson abonde dans les rivières, le tabac pousse comme une

herbe vulgaire. Quant aux vêtements, à quoi bon s'en inquiéter, est-il un jour de l'année où ils ne soient pour l'enfant de la nature, moins une inutilité qu'une gêne?

Qu'on place le paysan de nos campagnes, l'ouvrier de notre Europe industrielle, dans la situation où se trouve le nègre des Antilles, il est fort à présumer qu'ils penseront ce que pense ce dernier sur la nécessité du labeur humain. En vain on leur dira que le travail est un devoir, que sans travail il n'y a plus ni société, ni civilisation, ni progrès, ils vous répondront que ne manquant de rien, ils se soucient assez peu du progrès, de la civilisation, de la société, et ils vous prieront poliment de vous ôter de leur soleil.

Quel était autrefois pour le nègre le caractère distinctif de l'esclavage? Le travail forcé. Doit-on s'étonner dès lors qu'il ne voie dans la liberté que le droit de se livrer, sans contrainte, à une indolence que le climat provoque et que la fertilité du sol encourage, surtout lorsque l'émancipation, au lieu d'être l'œuvre du temps de l'humanité et du progrès, n'a été que le résultat d'une des révolutions les plus brusques et les plus inattendues qui se soient produites dans

notre histoire ; lorsqu'on a livré à eux-mêmes ces ilôtes que la veille on n'osait instruire ni éclairer, dans la crainte de leur donner des idées d'indépendance et de révolte ; pour lesquels, en un mot, le devoir n'existait que sous la forme d'une tâche, et le remords sous l'aspect d'un châtiment.

Mais, dira-t-on, puis qu'on a donné la liberté aux nègres, on ne peut la leur reprendre en les forçant à travailler. Sans leur retirer la liberté, sans les traiter autrement que les blancs, ne peut-on, ne doit-on pas chercher un moyen de les ramener à la culture ? Pourquoi, par exemple, s'ils ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre la nécessité du labeur humain, pourquoi ne pas les enrôler et les envoyer au son du tambour couper la canne ou ramasser le café et le cacao.

Si les blancs sont obligés de faire sept ans de service sous les drapeaux, pourquoi les nègres ne seraient-ils pas obligés de passer sept ans dans des régiments spéciaux aux colonies, et dont le service, en temps de paix, consisterait à cultiver la terre.

Je me suis souvent demandé, pendant le

temps que j'ai passé aux Antilles, pour quelle raison les créoles blancs ou noirs sont exempts du plus lourd des impôts, de celui qu'on a appelé l'impôt du sang, pourquoi il sont dispensés de tirer à la conscription. On m'a dit que c'était parce que le climat d'Europe serait trop rude pour des hommes nés aux Antilles, qu'il faudrait trop de dépenses pour transporter les conscrits en France. Ces raisons ne m'ont jamais paru bien concluantes, car nos malheureux soldats ont assez de peine, eux aussi, à supporter le soleil des Antilles, et la fièvre jaune qui les décime; cependant ce sont eux, Européens, qui forment les garnisons de nos colonies. Il me semble aussi que les navires qui apportent chaque année les nouvelles troupes, pourraient bien remporter les recrues.

D'ailleurs, on pourrait incorporer les nègres dans les régiments qui tiennent garnison aux Antilles, ce qui aurait l'avantage de ne pas les dépayser et de diminuer d'autant le nombre des Européens qu'on envoie chaque année s'exposer à la fièvre jaune. Du temps de l'esclavage on pouvait craindre encore, en armant les nègres et en en faisant les dépositaires de la force publique,

de laisser les colons en quelque sorte à leur merci, et impuissants contre les tentatives de révolte et d'émancipation. Mais aujourd'hui que les noirs sont libres comme les blancs, aujourd'hui qu'ils ne peuvent plus rien leur demander, j'avoue que je cherche en vain quel motif pourrait empêcher de les astreindre à la loi commune, et de mettre ces nouveaux soldats à la disposition des planteurs qui les réclameraient, comme nos soldats d'Europe sont mis à la disposition des fermiers à l'époque de la moisson. On sait quelle influence moralisatrice exerce l'uniforme. S'il a pu transformer les gardes mobiles en défenseurs de l'ordre aux journées de juin 1848, je crois qu'il pourrait tout aussi bien transformer en travailleurs les nègres des Antilles. On se rappelle les résultats que Dessalines et Toussaint Louverture, obtinrent ainsi de leurs bandes indisciplinées, quand sous ces deux chefs l'île de Saint-Domingue produisit pendant quelque temps un tiers de plus qu'avant la révolte.

Je ne sais si je me trompe, mais je crois qu'un décret qui appellerait les nègres à faire aussi partie de l'armée, comme les blancs ; qui porterait que les nouveaux soldats, toujours comme

les blancs, pourront être employés en temps de paix moyennant une paie supplémentaire aux travaux de l'agriculture, je crois, dis-je, qu'un pareil décret serait très-bien accueilli de la population noire, et que loin de l'envisager comme une restriction à sa liberté, elle n'y verrait, au contraire, qu'une plus complète assimilation à la race blanche. En tous cas, une pareille mesure n'aurait rien d'injuste, car elle soumettrait les anciens esclaves au droit commun et la faculté de l'exonération qui serait d'ailleurs laissée aux blancs comme aux noirs, serait un stimulant de plus pour engager au travail et à l'épargne ceux qui voudraient se libérer du service.

Le nègre qui aurait ainsi passé sept ans sous les drapeaux, ou se réengagerait, ou rentrerait dans la vie civile avec des habitudes de travail qu'on lui ferait difficilement contracter d'une autre manière.

XI

Un jour viendra sans doute où le noir, plus éclairé, éprouvant d'autres besoins que ceux qu'il satisfait trop facilement aujourd'hui, sentira de lui-même la nécessité du labeur, car déjà s'habiller comme les blancs, avoir comme eux des chevaux, des maisons, de l'argenterie ne lui déplaît nullement. Pour pouvoir traiter avec les colons d'égal à égal, pour arriver à être admis dans leurs familles, il n'est pas d'efforts, de peines, de travaux auxquels nègres et mulâtres ne se soumissent; mais pour cela il faut

du temps, il faut qu'une ou deux générations se soient écoulées, car il faut que les créoles aient renoncé à un de leurs préjugés les plus enracinés et les plus difficiles à détruire : Je veux parler des préjugés de couleur. Il faut avoir vécu aux colonies pour savoir jusqu'à quel point les créoles de race blanche poussent le mépris, l'horreur même pour tout individu qui a une parcelle de sang noir dans les veines. Je ne puis même m'empêcher de penser que si depuis l'émancipation, les planteurs se plaignent si haut du manque de bras, s'ils ont accueilli avec tant d'enthousiasme l'immigration des coolies, c'est bien moins parce qu'ils désespèrent de ramener leurs anciens esclaves à la culture, que parce qu'ils entrevoient ainsi un moyen de se soustraire à tout contact avec cette race détestée. C'est une chose odieuse pour un créole que d'être obligé, aujourd'hui, dans les relations de maîtres à ouvriers, de subir les caprices des nouveaux citoyens qui, tous fiers de leur liberté, sont enchantés de pouvoir dire à leurs patrons : « Si vous n'êtes pas contents, j'irai ailleurs. » Paroles insultantes que le colon est forcé d'entendre, car le

fouet du commandeur a disparu et, si le blanc qui se trouve offensé voulait corriger lui-même l'insolent, ce dernier serait très-capable de pousser l'audace jusqu'à riposter avec usure ou de porter plainte au procureur impérial, qui ne veut plus admettre qu'un créole ait le droit de se faire justice par lui-même, fût-ce envers un nègre. Un tel état de choses paraît monstrueux aux anciens maîtres et leur indignation, qui ressemble assez à celle qu'éprouverait un berger dont les moutons se révolteraient, est aussi profonde que sincère. C'est ainsi que les préjugés de couleur, malgré l'émancipation, et peut-être même à cause de l'émancipation, sont encore aujourd'hui plus vivaces que jamais. Ces préjugés avaient leur raison d'être autrefois. Pour que leur conscience ne leur reprochât pas de retenir ainsi dans l'esclavage des êtres humains, il fallait bien que les maîtres crussent à l'infériorité et à l'indignité de la race noire, mais aujourd'hui que la plupart reconnaissent que l'émancipation était une mesure morale et même nécessaire, pourquoi continuer à repousser impitoyablement ceux dont le seul tort est d'avoir la peau un peu moins

blanche ou les cheveux un peu moins lisses que les nôtres. J'ai connu certains hommes de couleur qui avaient le teint plus pâle et la chevelure plus fine que bien des blancs de ma connaissance; mais les colons qui savent reconnaître d'un coup d'œil la présence du sang noir, sont encore plus hautains envers ceux-là qu'envers les nègres. Il semble que plus la distance est courte, plus on prend à tâche de la rendre infranchissable. Dans la société créole, on tient à honneur de n'avoir jamais cédé à ce qu'on appelle les prétentions des hommes de couleur; on parle comme de héros de gens qui en 1848, ont préféré se faire massacrer, eux et leur famille, plutôt que de fraterniser avec les nègres révoltés; on montre au doigt ceux qui n'ont pas fait preuve de la même énergie. Un habitant de Saint-Pierre a vu tous ses amis s'éloigner de lui, toutes ses relations se briser parce qu'il a dit un jour, dans je ne sais plus quel banquet, après l'émancipation, qu'il serait juste de voir enfin les nègres pouvoir posséder une partie de cette terre qu'ils ont si longtemps arrosée de leurs sueurs. Pendant que j'étais à la Martinique, un jeune homme de race blan-

che épousa une femme de couleur; sa famille se trouvant deshonnorée, s'exila; ses frères s'engagèrent comme simples soldats, et ses amis eurent plus de chagrin que s'il était mort.

Il est impossible de raisonner sur ce sujet avec un créole. Prenez dans les colonies l'homme le plus doux, le plus calme, et parlez-lui des nègres, vous le verrez immédiatement hors de lui. La voix ne franchira plus qu'avec peine sa gorge contractée, les paroles tomberont saccadées de ses lèvres tremblantes; toute sa personne s'horripilera à la pensée de ces êtres abhorrés. Ce qu'il y a de curieux surtout, c'est d'entendre les arguments qu'on invoque pour justifier un pareil préjugé.

Toutes les fois qu'un Européen, nouvellement débarqué, demande à un créole pourquoi les gens de couleur sont systématiquement exclus de la société coloniale, on est sûr de voir se reproduire le dialogue suivant :

— Comment, s'écrie le colon avec indignation, vous voudriez que nous admissions chez nous des hommes de couleur?

— Pourquoi, répond l'étranger, fermer votre

porte à ceux d'entre eux qui sont instruits et bien élevés.

— Parce qu'un homme de couleur, quelque bien élevé, quelqu'instruit qu'il soit, est toujours un homme de couleur, parce que si nous le recevions il voudrait nous imposer les siens, sa mère qui vend des bananes et de la morue, ou son père qui rame sur les *gros bois*.

— Mais, ajoute l'Européen, en France, un élève de l'École Polytechnique, par exemple, sera reçu partout, lors même que sa mère serait marchande à la Halle; mais on ne sera pas forcé pour cela de recevoir sa mère, et lui-même aura le bon sens de ne pas vouloir l'introduire dans un milieu où elle serait déplacée.

LE CRÉOLE. — Mais les mulâtres n'auraient pas ce bon sens, et savez-vous d'ailleurs ce qu'ils feraient dès qu'ils seraient admis à notre foyer? ils nous demanderaient nos filles en mariage.

L'ÉTRANGER. — Eh bien?

LE CRÉOLE. — Comment, eh bien? Vous auriez une fille, la donneriez-vous à un mulâtre?

L'ÉTRANGER. — Sans doute, s'il plaisait à ma fille, s'il l'aimait sincèrement, s'il m'offrait toutes les garanties désirables.

Le créole *indigné.* — Oh ! vous ne pensez pas ce que vous dites-là !

L'étranger. — Je vous assure que je le pense comme je le dis, et que si un homme me paraissait devoir faire le bonheur de mon enfant, je ne regarderais pas, avant tout, si ses cheveux sont bien lisses et sa peau aussi blanche que la mienne.

Le créole, *de plus en plus indigné.* — Non, monsieur, vous ne le feriez pas, parce que vous ne voudriez pas vous exposer à avoir des nègres pour petits-enfants. Car, sachez-le, monsieur, c'est un fait reconnu, que les enfants d'un homme et d'une femme de couleur, sont plus foncés que leurs parents, et que chaque génération se rapproche de plus en plus du type nègre.

Une fois ce dernier argument lancé, le créole s'y cramponne de toutes ses forces et n'en démord plus. Vous aurez beau lui dire que le phénomène physiologique qu'il invoque est celui-ci : que les enfants issus d'un mariage mixte, se rapprochent toujours de l'élément noir, si c'est celui qui dominait chez leurs parents, et de la race blanche dans le cas contraire, le créole ne vous croira pas ou ne vou-

dra pas vous croire; il vous répétera sans cesse que, si vous mariez votre fille à un homme qui ait seulement un centième de sang de couleur dans les veines, vos arrière-petits-enfants seront des nègres, et la discussion, comme toutes les discussions possibles au reste, finira par des personnalités, des mots blessants et laissera chacun des deux adversaires de plus en plus convaincu qu'il a raison.

Qu'on ne croie pas que j'exagère. J'ai entendu, pendant mon séjour aux colonies, vingt discussions semblables, jamais je n'ai vu un créole donner d'autres raisons pour justifier ses préjugés.

On m'a soutenu qu'Alexandre Dumas n'avait jamais pu se marier en France, parce qu'il avait du sang de couleur dans les veines, et je suis bien certain que M. Dumas fils, que les salons les plus illustres tiennent à honneur de recevoir, aurait beaucoup de peine à forcer la porte d'un négociant de Saint-Pierre.

Peut-on juger jusqu'à quel point quelques créoles, ceux qui servent de type à la société des colonies, ceux qu'on appelle les *créoles à tous crins,* par exemple, poussent les préjugés

de couleur, voici quelques faits qui pourront en donner une idée :

Plusieurs nègres ou hommes de couleur ont occupé en 1848, et occupent encore aujourd'hui des fonctions publiques à la Martinique. Comme tels ils sont invités aux diners et aux soirées du gouverneur, au grand scandale des colons qui les coudoient dans les réunions. Les jeunes filles comme il faut ne manquent pas de refuser très-nettement les malheureux hommes de couleur qui poussent l'audace jusqu'à les inviter à danser. Si l'une d'elles, par distraction ou par faiblesse, fait un tour de valse ou de polka avec un danseur dont la nuance soit un peu douteuse, elle est bien sûre que le lendemain ses amies la regarderont de très-haut, que pendant tout un mois on se moquera d'elle. A Fort-de-France, où les hôtes des gouverneurs sont en grande majorité des officiers, des magistrats, des fonctionnaires d'origine européenne, les mécontents ne s'indignaient pas trop haut. Mais à Saint-Pierre c'était autre chose ; et à chaque soirée du gouverneur les jeunes gens de la ville répondaient par un bal où l'on n'avait pas à craindre la rencontre d'une tête

frisée. Ces manifestations prirent même un caractère assez provoquant pour que le gouverneur interdît d'abord aux fonctionnaires de s'y montrer et finît par les défendre tout-à-fait. Deux jeunes gens désignés de la population créole vinrent trouver celui qu'ils appelaient le *Pacha* pour obtenir la levée de la défense. Celui-ci leur représenta le danger qu'il y avait à raviver ainsi des querelles à peine assoupies, leur prêcha la concorde et l'union entre les noirs et les blancs, qui seules pouvaient ramener la prospérité dans les Antilles. Ces messieurs, tous deux commis chez des négociants de la ville, déclarèrent qu'ils ne consentiraient jamais à laisser asseoir près de leurs sœurs et de leurs femmes, des gens qui n'étaient que *les bâtards de leurs ancêtres*.

Il y a quelques jours que j'entendais un colon déclarer que la Martinique n'était plus habitable, que les prétentions des hommes de couleur allaient sans cesse en augmentant, que ce n'était pas assez pour eux d'avoir conquis une place à côté des blancs dans la vie civile, qu'ils voulaient encore être admis au foyer domestique, épouser des femmes blanches, etc., etc.,

et qu'en présence de prétentions aussi exorbitantes, les créoles n'avaient plus qu'à abandonner les colonies au plus vite.

C'est malheureusement ce que font tous ceux qui le peuvent, de même que la noblesse émigrait pour se soustraire aux conséquences de la Révolution, de même, aujourd'hui, les colons se réfugient en France pour se soustraire aux conséquenees de l'émancipation.

Il faut être juste cependant, même pour les opinions qu'on ne partage pas, et reconnaître que les scènes qui ont ensanglanté la Martinique en 1848 n'ont pas été faites pour ramener les colons à des idées plus raisonnables à cet égard. Ces drames terribles n'ont pas eu de retentissement en France ; lorsque le canon des journées de juin tonnait dans Paris, on ne songeait guère à s'occuper des événements qui se passaient dans une petite île à douze cents lieues de nous. Mais les créoles qui ont vu les nègres et les mulâtres mettre le feu à une maison où s'étaient réfugiés trente-deux des leurs, et massacrer ceux qui cherchaient à s'échapper, s'en souviennent encore. L'émancipation elle-même que la plupart des planteurs désiraient

dans un avenir prochain, a pris, par la manière dont elle s'est accomplie, par les pertes qu'elle leur a causées, le caractère d'une lutte dans laquelle la classe noire a été victorieuse, et la classe blanche vaincue. Comme ces assiégés courageux qui, une fois la ville prise, se renferment dans la citadelle et s'y défendent jusqu'à la mort, les colons se retranchent dans leur supériorité de race et veulent maintenir la seule barrière qui les sépare aujourd'hui de ceux qu'ils s'obstinent à considérer comme des ennemis. Leurs idées à cet égard sont tellement arrêtées, que je ne dissimule pas que l'enrôlement des nègres dont j'ai parlé plus haut, rencontrerait, de la part des créoles de race blanche, une vive opposition, parce qu'ils y verraient une nouvelle concession aux prétentions des anciens esclaves, un danger de plus suspendu sur leur tête.

Cependant, il faudra bien prendre un parti un jour ou l'autre. Le malaise est presque général et la plupart des habitations ruinent successivement tous leurs propriétaires depuis 1848. L'esclavage a fait son temps ; il ne faut pas songer à le rétablir sous une forme plus ou moins habi-

lement dissimulée. On ne peut non plus espérer qu'on obtiendra d'hommes libres une somme de travail supérieure à leurs besoins; il faut donc, pour augmenter le travail, augmenter les besoins. Le moyen le plus facile et en même temps le plus moral d'arriver à ce but, c'est de permettre aux nègres de s'élever jusqu'au niveau des blancs. Les retenir systématiquement dans un état d'infériorité, c'est justifier leur paresse et leur mauvais vouloir.

Lorsque Cristophe Colomb voguait à la découverte de ces riches contrées, on raconte que son équipage inquiet d'une si longue traversée se révolta et voulut le forcer à retourner en arrière : « Nous périrons, s'écriaient les meneurs, si nous nous obstinons à aller ainsi toujours devant nous. » Cristophe rassembla les mutins et leur demanda combien ils pensaient avoir fait de lieues, depuis leur départ; et, lorsqu'ils lui eurent dit un nombre qu'ils croyaient eux-mêmes exagéré : « Vous vous trompez, reprit le Génois,
» vous en avez fait le triple. Nous sommes cer-
» tains de mourir de faim si nous retournons,
» ce n'est qu'en marchant en avant que nous
» pouvons espérer de nous sauver. »

Il en est de même pour toutes les grandes questions de progrès et d'humanité, dès qu'on a commencé à marcher, on ne doit plus, on ne peut plus s'arrêter. Que les créoles se décident donc à parcourir hardiment la voie ouverte par l'émancipation. On a déjà fait trop de chemin pour retourner en arrière ; c'est en avant seulement qu'on peut espérer le salut.

SOUS LES TROPIQUES

UNE RÉPUBLIQUE AUX ENCHÈRES

SANTANA ET LES DOMINICAINS (1)

Il y avait longtemps que les Dominicains n'avaient fait parler d'eux, lorsque le 19 mai 1862, un pompeux rapport présenté à la reine Isabelle par son conseil des ministres a exprimé le désir des habitants de Santo-Domingo de rentrer sous la domination de leur première métropole, et qu'un décret royal a prononcé la réincorporation éternelle de l'ancienne colonie espagnole à la monarchie.

Depuis lors, la république dominicaine est à la mode. Il ne se passe guère de jour sans qu'un

(1) Cette dernière partie a paru pour la première fois dans la *Revue Européenne.*

article paraisse sur ce sujet. Les journaux, les revues en ont rempli leurs colonnes. Ceux qui connaissent la question, aussi bien que ceux qui l'ignorent, ceux qui ont vu le pays, comme ceux qui en ont seulement entendu parler, tiennent à dire leur mot, à expliquer les conséquences de l'acte qui vient de s'accomplir, à indiquer aux gouvernements l'attitude et les devoirs qu'il leur impose.

Nos visées ne sont pas si hautes. Après avoir indiqué l'origine et la formation de ce petit État, nous voulons seulement donner quelques détails sur les hommes et les choses de ce pays. Ce ne sera peut-être pas la plus mauvaise manière de montrer sous son véritable aspect un fait dont on a peut-être un peu trop exagéré les conséquences et la portée.

La république dominicaine occupait la partie est de l'île de Saint-Domingue ou d'Haïti, découverte par Christophe Colomb le 6 décembre 1492, et siége du premier établissement européen dans le nouveau monde. Grâce à la fertilité de son sol, à la richesse de ses forêts, cette colonie acquit en peu d'années une importance et une prospérité merveilleuses; mais bientôt

les exigences de la métropole, qui interdisait aux colons toutes relations avec les étrangers, et la cruauté avec laquelle elle punit les villes qui n'obéirent pas à sa défense, arrêtèrent l'essor naissant. Les habitants de Yaguana, de Porto-Plata et de Bahaya, qui avaient vu ainsi leurs citées rasées, donnèrent les premiers l'exemple de l'émigration vers le Mexique, où les attirait, d'ailleurs, la fièvre de l'or, et les boucaniers français qui occupaient l'île de la Tortue, au nord-ouest de Saint-Domingue, profitèrent de l'occasion pour venir s'établir sur la côte abandonnée. En vain les Espagnols tentèrent de les chasser : ils se maintinrent de vive force et réclamèrent la protection de la France. Le traité de Ryswick (20 septembre 1697) nous confirma dans la possession de la partie ouest de l'île, qui devint notre colonie de Saint-Domingue, tandis que l'est resta à l'Espagne sous le nom d'*audience de Santo-Domingo*.

Ce sont ces deux territoires qui forment aujourd'hui l'État haïtien, récemment descendu du rang d'empire par la chute de Soulouque, et la république dominicaine, rentrée dans le giron de l'Espagne, grâce à M. Santana.

Il y aurait des volumes à faire, et on les a faits, pour expliquer les révolutions qu'ont subies ces deux États, tantôt réunis sous l'autorité de la France ou de l'Espagne, tantôt séparés, formant un jour une république une et indivisible, et le lendemain deux pays rivaux; passant de la démocratie à l'absolutisme, et de l'esclavage à la liberté : j'indiquerai seulement ici, et de la manière la plus rapide, leurs diverses transformations jusqu'à ce jour.

Après le traité de Ryswick, les deux colonies vécurent côte à côte, la première s'accroissant sans cesse, tandis que la seconde s'amoindrissait tous les jours. Au moment de la révolution de 89, et quoiqu'elle occupât un territoire beaucoup moins étendu, la population de la partie française s'élevait à plus de 600,000 âmes, tandis que la partie de l'est voyait la sienne descendre à moins de 125,000.

Le traité de Bâle, en 1795, nous céda la colonie espagnole ; mais déjà avait éclaté la révolte des noirs et de Saint-Domingue, et ce fut seulement en 1802, lors de l'expédition du général Leclerc, que la France prit véritablement possession de toute l'île.

On sait quel fut le triste résultat de cette expédition : le rétablissement de l'esclavage rallumant l'insurrection nègre, la fièvre jaune emportant quatorze généraux, quinze cents officiers, vingt mille soldats, neuf mille matelots, tandis que la vague furieuse de la révolte noire montait toujours ; mais on ne sait pas assez quels prodiges d'héroïsme furent accomplis par nos soldats dans cette effroyable lutte, et comment une poignée d'hommes, perdus dans une île, à 1,500 lieues de la mère patrie, défendirent pendant six ans contre toute une flotte ennemie et contre une insurrection terrible le drapeau de la France.

Lorsqu'enfin, en 1809, les derniers débris de nos troupes évacuèrent la ville de Santo-Domingo, l'audience retomba entre les mains de l'Espagne. L'article 8 du traité de Paris, en 1814, annula les clauses de la convention de Bâle, tandis que la partie française s'érigeait en État indépendant.

L'exemple était tentant pour les Dominicains. Toutefois, ce ne fut qu'en 1821 qu'ils s'avisèrent de le suivre. Mais ils s'étaient à peine constitués en république, sous la présidence de Nu-

nès Cacerès, que la rivalité qui existait entre les deux villes de Santo-Domingo et de Santiago amena une scission. Le président d'Haïti, Pierre Boyer, fut choisi comme médiateur. Il fit comme le juge de la fable, il annexa la république dominicaine à celle d'Haïti.

Haïtiens et Dominicains restèrent ainsi réunis jusqu'en 1844. La chute de Boyer ralluma chez ceux-ci leurs désirs d'indépendance, ou plutôt de changement, car, en même temps qu'ils sollicitaient l'appui de la France pour se séparer des Haïtiens, ils offraient à cette puissance le protectorat, la suzeraineté et même la cession pure et simple de leur territoire.

Tout en déclinant ces offres, on ne refusa pas une protection officieuse à de pauvres gens qui ne pouvaient plus, disait-on, supporter la tyrannie nègre. La république dominicaine se reconstitua ainsi, et, protégée par les agents français et nos navires de guerre, reconnue officiellement par la France et l'Angleterre, plus tard par l'Espagne elle-même, elle a vécu dix-sept ans sous les présidences alternatives des généraux Baëz et Santana, car il ne faut pas compter le court passage au pouvoir de Ximenès, pres-

que aussitôt renversé que nommé en 1848.

Comme on peut le voir déjà par le rapide historique des destinées dominicaines, le sentiment et le bosoin de l'indépendance ne furent jamais poussés à l'excès chez les habitants de l'ancienne colonie espagnole. Leurs luttes pour la conquérir ou la conserver ne furent ni longues ni nombreuses.

Le caractère apathique et indolent de cette population, qui n'avait jamais eu d'autre industrie que celle peu laborieuse de l'élève des bestiaux, ce mélange singulier de paresse nègre et d'orgueil espagnol, qui les avait éloignés de tout travail fatigant, ne les avait jamais portés à l'héroïsme ni aux grandes entreprises. Leur seul but, leur seul désir était de vivre tranquillement chez eux à l'abri des nègres français, dont la turbulence et l'exaltation leur répugnaient, et qu'ils avaient toujours considérés comme leurs inférieurs. La forme douce et patriarcale de l'esclavage dans l'ancienne partie espagnole, l'absence des préjugés de couleur, la vie commune dans les savanes où s'élevaient les troupeaux, tout avait contribué à la fusion des races; et ce n'est pas sans quelque bonne foi

qu'aujourd'hui les Dominicains, pour la plupart noirs et mulâtres comme les Haïtiens, pensent n'avoir rien de commun avec la race africaine. A les entendre, c'est le soleil seul qui a noirci leur peau et frisé leurs cheveux. Ils n'avaient donc aucune crainte de l'esclavage, aucune antipathie contre la race blanche. Ils ne demandaient qu'à se donner à qui voulait les prendre et les protéger. Rien ne peint mieux l'embarras dans lequel les mit l'indépendance qu'on leur avait en quelque sorte donnée, que la facilité et la résignation avec laquelle ils acceptèrent et supportèrent jusqu'à ce jour la tyrannie de l'homme qui saisit alors le pouvoir, de ce même Santana qui vient d'échanger ses titres de *président*, de *libertador*, de *Cincinnatus* de la république, contre celui de capitaine-général de Santo-Domingo.

Cet illustre personnage, que des gens bien informés cependant représentent comme un des grands propriétaires du pays, un pur descendant des anciens hidalgos et des Caraïbes, naquit en réalité dans un petit village nommé *la Atalaya*, près de *Dondon*, sur la limite qui séparait les deux colonies. Comme la frontière

elle-même était alors une ligne quelque peu hypothétique, bien des gens affirment que c'est l'ancienne partie française qui a donné le jour au libertador, et que son père, qui ne fut jamais bien connu, était un des plus beaux échantillons de cette race dont on retrouve le teint d'ébène et la chevelure laineuse chez l'ancien président.

La date de sa naissance est également restée un mystère, et quand on interrogeait à cet égard le vainqueur de Las Carreras, il avait coutume de répondre : « J'étais un gamin à l'époque des grandes invasions. » Si quelque curieux demandait ce qu'entendait Son excellence par ces grandes invasions, si elle faisait allusion aux guerres de Toussaint-Louverture, à l'expédition du général Leclerc ou aux massacres de Dessalines : « Je ne sais pas, » répondait le Cincinnatus de la république, « j'étais tout enfant. »

— Toujours est-il que l'année 1840 trouva le jeune Santana hattier ou conducteur de bestiaux. Il amenait du Seybo à Santo-Domingo les bœufs, les chevaux et les mulets que les propriétaires envoyaient vendre à la ville, et daignait accepter, comme ses compagnons, la rémunération due à ses peines.

L'habitude de vivre avec les bêtes n'a jamais nui aux facultés nécessaires pour gouverner les hommes, et Santana qui avait commencé comme Sixte-Quint et d'illustres hommes d'Etat, songea sérieusement à consacrer à son pays le fruit de ses études et de ses travaux. Un changement s'était d'ailleurs opéré dans sa position. Un lépreux nommé Febvre était mort, laissant quelque fortune à sa femme. Santana, pensant aussi que l'argent purifie tout, avait épousé la veuve. Il quitta le métier de bouvier et se fit nommer colonel par ses voisins. Lorsque éclata le soulèvement de 1844 contre Boyer et les Haïtiens, le colonel, qui ne brilla, il faut bien le dire, ni par son initiative, ni par son énergie, prit le titre de général de division et le garda envers et contre tous.

Un grade élevé a cela de bon, c'est qu'il permet, sans s'exposer beaucoup, de recueillir tout le mérite de ce que font les autres. C'est ce qui arriva pour Santana. On ne le vit guère dans les combats, peu meurtriers il est vrai, que se livrèrent les Haïtiens et les Dominicains. Sa retraite d'Azua, qui livra toute cette province à l'ennemi, faillit même compromettre tous les

succès obtenus. Cependant, quand la guerre de l'indépendance, puisque c'est ainsi qu'on l'appelle, fut terminée, le général marcha sur Santo-Domingo, à la tête de son armée victorieuse, et s'y fit proclamer président de la république par ses soldats. Il y eut bien quelques résistances, mais la prison et l'exil en firent justice; et l'ancien bouvier, devenu dictateur, chef suprême résumant en lui tous les pouvoirs, put s'occuper d'organiser la nouvelle république.

Mais laissons de côté cette première présidence de M. Santana. Ce serait, d'ailleurs, un trop triste tableau que celui de cette population tremblante devant un despote qui n'avait d'autre but que de conserver le pouvoir, et qui envoyait à la mort quiconque lui portait ombrage, jusqu'à des femmes, jusqu'à des enfants (1). Au-

(1) Parmi les exilés, lors de l'arrivée de Santana au pouvoir, se trouvait le général Sanchez. Un an plus tard, sa tante osa faire adresser au dictateur une pétition demandant le retour du général; elle fut traduite, pour ce fait, devant une commission militaire, et fusillée le 27 février 1845.

Un officier nommé Bullin Simon, également condamné à mort, avait envoyé un recours en grâce au Sénat. Celui-ci, peu soucieux d'attirer la colère de Satana en s'interposant, et espérant que le temps calmerait la colère du dictateur, renvoyait la pétition de session en session. Le général, fatigué de ces retards, fixa lui-

cun bien ne fut fait, aucune mesure utile ne fut proposée, et en peu d'années le désordre, l'anarchie et la misère devinrent tels, que Santana, ne sachant plus comment gouverner, en présence de ses coffres vides et des murmures de son armée, donna lui-même sa démission et alla chercher un refuge dans les montagnes du Seybo (4 août 1848). Il n'y resta pas longtemps tranquille, et il s'occupait de conspirer contre le président Ximenès qui lui avait succédé, lors-

même la séance dans laquelle la pétition devait être discutée, et fit exécuter le coupable la veille.

Thomas Bobadilla avait été nommé député par la ville de Santo-Domingo. Santana, furieux, fit adresser au congrès une pétition par laquelle l'armée demandait l'expulsion du nouvel élu. Cette pétition était à peine rejetée, que les soldats eutouraient le palais, les canons étaient braqués sur la salle des séances, et deux officiers, envoyés par Santana, déclaraient an congrès qu'il avait deux heures pour délibérer sur le renvoi de Bobadilla, et que si le vote n'était pas convenable, les députés verraient ce qui arriverait.

Le congrès fut plus prudent que curieux : il exila le suspect.

Une autre fois, mécontent de son ministre de l'intérieur, Joachim Puello, qu'il accusait de conspiration, le dictateur le déféra à une commission nommée exprès pour la circonstance, et qui se composait de vingt-quatre membres.

Onze votèrent pour la mort, treize pour la prison ou l'exil. Santana déclara que, la peine de mort ayant eu à elle seule onze voix, tandis que la prison ou l'exil, à eux deux, n'en avaient réuni que treize, le condamné serait exécuté. Le malheureux fut fusillé le soir même, avec son frère, son oncle et un autre de ses parents.

que le congrès le fit appeler à Santo-Domingo.

Le général ne se sentait pas la conscience très-calme, et se rappelant comment il avait traité naguère ceux qui étaient suspects de conspiration, il se fit répéter deux fois l'invitation ; ce ne fut qu'en apprenant qu'il s'agissait seulement de lui donner un commandement, qu'il se décida à obéir. Il eut soin, toutefois, d'arriver sans bruit dans la ville, et de descendre chez l'archevêque, dont la maison était un asile inviolable.

Les Haïtiens avaient recommencé leurs attaques. Santana fut envoyé à la frontière avec les généraux Duverger et Contreras. La bataille de *Las Carreras,* qui mit fin à la guerre, rendit à l'ex-président sa popularité dans l'armée.

J'ai entendu beaucoup discuter sur l'importance de ce fait d'armes et sur la part qu'y prit Santana. Des témoins oculaires m'ont assuré que ce combat mémorable ne fut rien moins qu'une bataille ; que les Haïtiens, battus les jours précédents par Duverger et Contreras, s'enfuirent dès qu'ils aperçurent les Dominicains, et que, d'un côté comme de l'autre, les pertes

se réduisirent à un homme écrasé par les fuyards qui lui passèrent sur le corps.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le lendemain de Las Carreras, Santana se sentait assez fort pour proposer à Duverger de renverser le gouvernement, et que, sur le refus de ce général, il le faisait arrêter et marchait à la tête de l'armée contre Santo-Domingo.

La place s'empressa de capituler, pendant qu'un navire de guerre anglais emmenait le président Ximenès et ses ministres.

Le premier acte de Santana, en entrant dans la ville, fut de faire emprisonner tous les fonctionnaires du gouvernement déchu, et d'envoyer plus de cent cinquante personnes rejoindre les exilés de sa première présidence.

Il déclarait en même temps au congrès que toute sa conduite, dans cette circonstance, loin d'être dictée par un intérêt personnel, n'avait eu qu'un but, le bien de la patrie. Après l'avoir délivrée des ennemis du dehors, il n'avait pu déposer son épée avant de l'avoir également délivrée des ennemis du dedans, de ceux qui, par leur mollesse et par leur impéritie, l'avaient mise à deux doigts de sa perte.

Le congrès prit ou fit semblant de prendre ces paroles au sérieux, et pour prouver au général, qui se considérait déjà comme président, combien il avait foi dans sa déclaration, il nomma, pour remplacer Ximenès, M. Buenaventura Beëz.

La déception fut rude pour Santana, d'autant plus rude qu'il vit bientôt que ce serait en vain qu'il tenterait de renverser à son profit le nouveau président. Les mesures prises par le *libertador*, depuis son entrée à Santo-Domingo, avaient singulièrement réprimé l'enthousiasme, en rappelant les atrocités de sa précédente administration. L'armée elle-même manquait de dévouement et témoignait de vives sympathies pour le nouvel élu. Santana se résigna à regagner encore une fois son village du Seybo, en ajoutant à ses titres celui de *Cincinnatus de la république*. Mais il conçut dès lors contre son rival une haine que sa nature sauvage et sanguinaire devait rendre et rendit en effet terrible.

On avait eu soin cependant d'amortir autant que possible le coup porté à l'orgueil et à la vanité du général. L'expérience avait appris qu'il ne faisait pas bon s'exposer à son ressentiment.

On lui avait donné le titre de *libertador*, et le congrès lui avait voté une épée d'honneur.

Peu sensible à ces vains hommages, Santana déclara qu'il lui fallait une maison et une somme de 16,000 piastres fortes. Le trésor dominicain n'était pas riche en ce moment ; on marchanda un peu, à la grande colère du libertador, qui s'écria : « Ah ! si j'avais su, je n'aurais certes pas fait ce que j'ai fait ! » Il fallut bien, cependant, en passer par l'ultimatum du vainqueur. La république dominicaine apprit, elle aussi, qu'il faut souvent payer sa gloire, et le nouveau président, débarrassé pour quelque temps de l'illustre épée, put songer à organiser un gouvernement.

Ce n'était pas, du reste, la première fois que M. Baëz se trouvait mêlé aux affaires de son pays. Nul, en 1842, n'avait pris une part plus active que lui au soulèvement contre les Haïtiens. La popularité dont il jouissait dans la province d'Azua, où sa famille possédait d'immenses coupes d'acajou, son instruction, son intelligence en avaient fait depuis longtemps, et malgré sa jeunesse, un des hommes considérables de la nation; c'est lui qui avait été choisi

comme chef de la députation chargée de demander le protectorat de la France pour la jeune république.

Lorsque le vote du congrès l'appela à la présidence, en 1849, il venait d'arriver d'Europe où il avait obtenu la reconnaissance officielle de la république dominicaine par la France et l'Angleterre, et la promesse d'une protection qui, pour être officieuse, n'en a pas moins été efficace pendant dix-sept ans. Les quatre années de sa présidence furent sans contredit les quatre plus heureuses que les Dominicains aient traversées dans leur tentative d'indépendance. Sous ce gouvernement doux, sage et conciliant l'État naissant prit un grand essor.

En moins de quatre ans, l'exportation avait triplé et l'importation quintuplé.

De grands travaux d'utilité publique avaient été entrepris et achevés. M. Baëz, auquel son séjour en Europe avait permis d'apprécier les bienfaits de notre civilisation, avait appelé près de lui des ingénieurs et des officiers français. Leur exemple et leur direction devaient secouer la mollesse de la population et détruire ces préjugés contre les étrangers que l'on retrouve

chez presque toutes les races d'origine espagnole, et qui sont devenus un si grand obstacle à toute espèce de progrès et d'amélioration.

Malheureusement M. Baëz, nommé pour quatre ans, aux termes de la constitution, arriva à la fin de sa présidence. Certes, il eût pu facilement rester au pouvoir. Bien des ouvertures, bien des sollicitations lui furent faites à cet égard. Le congrès, jadis habitué par Santana à changer et à modifier le pacte fondamental suivant les besoins et les désirs du dictateur, ne demandait qu'à prolonger les pouvoirs du président tant qu'on le voudrait. M. Baëz préféra rester fidèle à son serment. Il laissait le pays calme et prospère. Le trésor public, vide à son arrivée, était, malgré les travaux accomplis, gros d'épargnes. Enfin il pouvait croire toutes les anciennes discordes oubliées, et la concorde rétablie, car les exilés avaient été rappelés, et pendant ces quatre années pas une seule condamnation politique n'avait été prononcée. Il se prépara donc à quitter le pouvoir et s'occupa de faire nommer son successeur.

Un fait qui peint bien et le pays et le peu d'aptitude des Dominicains à la vie politique,

c'est que ce fut le général Santana qui fut élu. On n'avait trouvé aucun candidat à lui opposer, aucun homme ayant assez de valeur et d'autorité pour imposer au farouche général.

Son premier acte, en arrivant au pouvoir, fut d'exiler son prédécesseur. Les ministres de M. Baëz, que le nouveau président avait conservés, signèrent avec Santana le décret de proscription. Pas un n'osa défendre son ancien chef : ils s'associèrent à toutes les mesures prises contre lui en même temps qu'ils lui adressaient en cachette les plus chaleureuses protestations de dévouement et de fidélité. Tels étaient les hommes d'État de ce malheureux pays et ceux-là n'étaient pas les plus mauvais. D'autres, à leur place, et pour faire leur cour au libertador, n'auraient pas manqué de proposer au général la peine de mort contre son rival, et le général ne se la serait pas fait proposer deux fois.

Rien du reste ne saurait donner une idée plus exacte de ce qu'était alors le gouvernement dominicain, que les pages suivantes, extraites d'un petit livre dont je puis garantir la sincérité :

La première personne que nous vîmes en touchant le rivage était un vieillard à cheveux blancs, de l'aspect le

plus misérable. Assis sur le bord de la rivière, il avait une ligne à la main. Son air triste et souffrant, ses vêtements en lambeaux nous émurent. Nous chargeâmes notre guide de lui remettre une piastre. Le guide la prit, mais il la garda pour lui, nous disant que ce serait offenser celui que nous voulions obliger. D'un autre, ajouta-t-il, il accepterait volontiers quelque argent pour acheter des lignes, car la piastre forte est rare et la pêche est toute sa passion. Si vous avez jamais besoin de lui, vous êtes sûr, à quelque heure que ce soit, de le trouver là sur cette roche. Mais gardez-vous de rien lui offrir : il n'oserait recevoir un présent de la main d'un étranger : c'est le ministre de l'intérieur !

Puis viennent ses collègues, que le voyageur rencontre chez notre consul :

Il y avait assez grande réunion chez M. Lagorce, et nous nous trouvâmes du même coup faire la connaissance de deux ministres, celui de la guerre et des affaires étrangères, et celui des finances. Le premier s'appelait Pelletier. C'était un singulier personnage, que ce guerrier diplomate. Jadis caporal dans un régiment d'infanterie de marine en garnison à la Guadeloupe, il déserta un beau matin, je ne sais pour quel motif, et vint tenter fortune à Santo-Domingo. Il était brave, aussi fit-il un chemin rapide. En peu de temps il devint lieutenant. Son origine française le fit choisir par M. Baëz comme secrétaire d'État au département des affaires étrangères et de la guerre. C'était la forte tête du cabinet.

Un jour, la république poussa un peu loin ses espiègleries d'enfant gâté et laissa jeter des pierres sur les officiers d'un vapeur français; le gouvernement dominicain craignit que la France, sur le rapport de son consul, ne prît pas

très-bien cette aimable plaisanterie; il se décida à envoyer à Paris un ambassadeur extraordinaire pour expliquer les choses. Ce fut le général Pelletier qui fut choisi à l'unanimité pour mener à bien cette délicate mission.

Notre ministre des affaires étrangères, prévenu de l'arrivée de cet envoyé, attendait vainement qu'il se présentât. A force de recherches, on finit par le découvrir. L'ancien sous-officier s'était oublié dans les délices de Capoue, et quand on le retrouva, ce n'était pas dans le sentier des mœurs et de la vertu. Il s'oublia même si bien dans les voluptés de Babylone, que son gouvernement, n'entendant plus parler de lui, prit le parti de le remplacer. Aussi, lorsque, non rassasié de plaisirs, mais à court d'argent, l'ambassadeur-ministre vint reprendre son portefeuille, il trouva installé à sa place un apothicaire qui avait assez mal fait ses affaires pour préférer la diplomatie et la guerre à son laboratoire.

Le sieur Labastide, qui se trouvait ce soir-là avec lui chez le consul, était le ministre des finances et de la justice. Il joignait à son portefeuille un fonds de commerce assez achalandé où l'on trouvait au prix le plus élevé possible du vin et de la pharmacie, de l'ail et de la parfumerie, des gants et des souliers, des chapeaux et des parapluies. Les médisants prétendaient que la plus forte partie de sa fortune venait de l'achat de deux navires fait aux États-Unis pour le compte du gouvernement américain. Mais cela m'a toujours paru une calomnie. Si c'eût été la vérité, M. Labastide ne l'aurait pas caché, et ceux qui y auraient trouvé à redire ne l'auraient fait que par pure jalousie.

Le lendemain eut lieu notre présentation officielle. Le président devait nous recevoir au palais du gouvernement, et on n'avait rien négligé pour donner à cette solennité toute la pompe désirable. Tous les militaires qui avaient un peu d'uniforme furent convoqués; tous les ministres

allèrent revêtir leurs plus beaux atours, et ce fut entre deux haies d'officiers de tous grades et de tous costumes que nous montâmes le grand escalier et arrivâmes jusqu'à la salle de réception.

C'était une vaste pièce dans laquelle le sol, en brique grossière, les murs blanchis à la chaux, les poutres saillantes du plafond, les croisées ornées d'une moitié de rideau de calicot rouge, affichaient au premier abord une simplicité républicaine.

Mais, en se retournant vers le fond, on apercevait bien vite une estrade haute de cinq à six pieds, sur laquelle resplendissaient trois fauteuils en bois doré et en velours rouge. Cette magnificence faisait encore ressortir la pauvreté des autres siéges, modestes chaises en paille ou en rotin, groupées autour d'un canapé en crin noir rembourré de poussière et de toiles d'araignées.

C'était sur ce trône pompeux que le président Santana, flanqué des sieurs Pelletier et Labastide, nous attendait. Il était complètement vêtu de noir, et rien ne le distinguait des autres hommes qu'une écharpe aux couleurs nationales et un bonnet de soie noire sur la tête. M. Pelletier était également en noir, il avait même une cravate de satin dont les pointes, bordées à jour, retombaient avec grâce sur sa chemise.

M. Labastide se drapait dans un paletot-sac couleur café au lait. Un pantalon de coutil blanc légèrement frangé par le bas et un col de satin bleu ciel, qui ne dédaignait pas à certaines places les couleurs du couchant, rachetaient ce que sa mise aurait paru avoir de négligé.

Quant à notre ancienne connaissance, le pêcheur à la ligne, il paraît que l'état de sa garde-robe ne lui avait pas permis de se joindre à ses collègues dans cette circonstance, ou que le poisson mordait beaucoup à cette heure, car il ne parut pas à la cérémonie.

Les présentations terminées, le président et le consul s'assirent sur le canapé. Nous prîmes place en face, et la conversation s'engagea. Santana nous fit compliment sur notre bonne mine et nos couleurs roses.

Je considérais attentivement pendant ce temps cet homme, et je dois avouer que l'examen ne lui était pas favorable.

Le général Santana était alors un individu d'une cinquantaine d'années. Son teint vert-olive, ses petits yeux gris sous ses paupières bridées, son nez gros et écrasé, sa bouche tortillée et ses lèvres minces lui donnaient une des plus désagréables figures qu'il soit possible de voir. C'était dans l'expression un mélange d'orgueil, de bassesse et de férocité qu'on retrouve dans les actes de cet ancien hattier (conducteur de bestiaux, bouvier) devenu le premier personnage de son pays, qui tremble d'être renversé du pouvoir, et qui sacrifie sans pitié tous ceux qui lui portent ombrage.

On a fait un crime à Soulouque d'avoir fusillé les mulâtres qui complotaient pour le détrôner. Santana, auquel on n'a jamais adressé de reproches à cet égard, ne s'en est cependant guère privé dans l'occasion.

J'ai vu condamner à mort un enfant de douze ans accusé de conspiration, et la sentence portait qu'il resterait en prison jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge légal pour être fusillé (1).

Ce qui distingue surtout ce président, c'est une avarice poussée jusqu'à des limites incroyables. Jamais il n'a laissé passer une occasion de se faire décerner, à titre de récompense nationale, soit une maison, soit une propriété, soit un cheval de prix.

(1) C'était le fils de ce même général Duverger qui avait refusé d'aider Santana à renverser Ximenès. Le père et le frère aîné venaient d'être fusillés.

En sortant du palais, ajoute le voyageur auquel j'emprunte ces détails, nous nous rendîmes chez le vice-président. L'entrevue que nous eûmes avec ce fontionnaire fut courte, faute de siéges pour nous asseoir. Le second personnage de l'État ne s'efforça pas de suppléer par la cordialité de sa réception à ce que son installation avait de défectueux. Il parut aussi étonné que peu flatté de notre visite, qui le surprit et qu'il reçut en bras de chemises dans une salle ornée d'une table de bois blanc et d'une selle de cheval. Je vous ferai grâce de notre apparition chez le général en chef, qui resta dans la cour, où nous le trouvâmes en entrant; chez le grand amiral, ancien cuisinier à bord d'un navire génois, qui nous fit les honneurs d'un magasin de bric-à-brac, où il vend en détail les vaisseaux de l'État, et chez les fonctionnaires d'un ordre inférieur qui nous reçurent sur le seuil de leur porte ou dans la rue.

On peut déjà, par ces exemples, se faire une idée du gouvernement dominicain et de la valeur des hommes qui le composent. Ce qu'il y a de plus choquant, ce n'est pas tant de trouver de pareils individus affublés de titres et de fonctions que nous sommes habitués à respecter, que de voir l'incroyable aplomb avec lequel ils se prennent au sérieux et se croient en toute sincérité de grands capitaines, de profonds diplomates, d'habiles hommes d'État.

M. Lagorce se permit une fois de faire quelques remontrances à Santana, qui avait expulsé un peu légèrement deux Français. — *Mais, monsieur le consul,* s'écria le président très-blessé des observations provoquées par un des actes de son gouvernement, *vous me parlez comme à une personne ordinaire! Vous oubliez donc que je suis le général Santana, le libérateur de la patrie, celui qui a plus fait que tous les rois et tous les empereurs de la terre, celui qui est plus grand que l'empereur Napoléon et que Soulouque!...*

Et immédiatement il écrivit au gouvernement français

pour demander qu'on lui envoyât un agent moins irrespectueux.

On peut juger si avec un tel orgueil, de tels penchants et un pareil entourage, le président rencontra quelque obstacle sur la pente où l'entraînaient ses instincts ombrageux et sauvages. Il fit abolir l'institution du jury, *parce que*, disait-il, *les Dominicains n'aimaient pas le sang, et qu'avec de pareils jurés on n'obtiendrait jamais une condamnation à mort.*

Les proscriptions et les exécutions recommencèrent de plus belle, n'épargnant ni les femmes ni les enfants. L'archevêque de Santo-Domingo lui-même, vieillard de quatre-vingt-quatre ans, aimé et vénéré, à juste titre, dans toutes les Antilles comme un saint, fut arrêté et traîné devant Santana, qui lui ordonna de quitter le territoire dominicain sous vingt-quatre heures, et pourquoi? parce que quelques jours auparavant, dans la cathédrale où se célébrait l'anniversaire de la bataille de *Las Carreras*, un prédicateur avait glorifié la puissance divine, dont la protection tutélaire accordait aux armes dominicaines de pareilles victoires. Je me rappelle encore la fureur du général, au sortir de

l'église, devant tout le corps consulaire et tous les fonctionnaires qui le reconduisaient chez lui, et ses menaces contre le prêtre qui attribuait à la divinité les faits accomplis par lui seul, lui le général libertador.

La terreur qu'inspirait Santana devint bientôt telle que presque toutes les familles de Santo-Domingo coururent se faire immatriculer au consulat espagnol espérant échapper ainsi aux fureurs du président. Il serait curieux de lire aujourd'hui les décrets que rendit à cette occasion le récent capitaine général, et de voir comment il traitait le gouvernement et cette nation espagnole pour lesquels il vient de faire éclater une si subite et enthousiaste tendresse. Il est vrai qu'alors ce n'était pas à l'Espagne, mais aux États-Unis qu'il voulait céder la république.

Les choses en vinrent même à ce point que le consul général de Sa Majesté Catholique, M. Segoria, dut amener son pavillon et demander ses passe-ports ; les autres nations, du reste, n'avaient guère plus à se louer des procédés du gouvernement dominicain.

En vain nos consuls à Port-au-Prince et à Santo-Domingo, qui avaient les premiers in-

venté la république dominicaine et avaient conservé pour cet enfant ingrat la tendresse et l'aveuglement d'un père, cherchaient à pallier ses fautes ; en vain notre ministère, mal renseigné par ses agents et trop occupé d'ailleurs en ce moment par la guerre d'Orient, croyait toujours la république dominicaine ce qu'elle était sous la présidence de Baëz, et lui prodiguait les témoignages de bienveillance ; en vain nos navires de la station des Antilles continuaient à arriver à Santo-Domingo, dès que le moindre danger pouvait menacer la jeune république, soit du côté de Soulouque, soit de toute autre part, la France n'en était pas mieux vue pour cela de M. Santana. Son animosité contre elle était même d'autant plus grande qu'elle avait été pour lui la cause involontaire d'une immense déception. Voici comment :

Santana, poussé par ses instincts et par ses ministres, qui y trouvaient leur compte, n'avait pas tardé à gaspiller, en achats de vaisseaux et d'uniformes pour ses troupes, les épargnes de son prédécesseur. Le trésor dominicain, sans autres revenus que les droits d'importation et d'exportation, restait vide ; car l'administration

du général et la terreur qu'il répandait, n'avait pas eu pour effet d'encourager le commerce ni d'attirer les navires étrangers. Il y avait bien encore la ressource du papier-monnaie ; mais on en avait tant émis depuis quelque temps, que la piastre-papier était tombée au-dessous de 5 centimes.

Il fallait sortir de cette position que chaque jour rendait plus critique. Santana résolut de mettre à exécution un projet qu'il caressait depuis longtemps, celui de vendre la république à qui voudrait y mettre le prix.

Comme on l'a fait remarquer avec de justes éloges, Santana n'a jamais varié à cet égard. Donner la république dominicaine à quelqu'un a été sa seule, sa constante politique. Pour atteindre son but, il a déployé une héroïque constance ; refusé d'un côté, il se tournait d'un autre, et il semble même que son amour insensé du pouvoir, ses cruautés pour le conserver, aient eu pour seule cause la crainte de laisser à son rival l'accomplissement d'une si belle tâche.

Il pensait, en effet, qu'une fois que les Dominicains se seraient donnés à une grande nation, leur protectrice n'aurait rien de plus pressé que

de leur envoyer des soldats pour les défendre, des ouvriers pour leur tracer des routes et construire des palais; leurs terres, qui valent aujourd'hui, dans les meilleurs endroits, 100 fr. la lieue carrée, monteraient immédiatement à 100,000 fr.; ils n'auraient plus qu'à se croiser les bras et à jouir de leurs immenses revenus; tandis que le président et les ministres, qui auraient livré un si beau pays, se verraient chargés d'honneurs, de croix et de pensions. Une pareille perspective était d'autant plus tentante à cette époque, que Santana venait de s'adjuger, à titre de récompense nationale, l'île de la Saôna tout entière et que la dépréciation du papier-monnaie réduisait le traitement du président à 1,200 fr. et celui des ministres à moins de 600 fr.

C'était surtout la France, avec son désintéressement et sa générosité bien connus, qui paraissait la plus propre à remplir un pareil rôle. Les quatre années que l'ancienne colonie espagnole a passées sous sa domination, après la paix de Bâle, ont été marquées par de tels actes d'héroïsme de la part de nos soldats, cette courte administration avait fait éclore dans le pays une

si étonnante prospérité, que le souvenir de l'occupation française est resté à Santo-Domingo comme le souvenir d'un âge d'or.

Malheureusement, cette fois comme les précédentes, la France répondit encore qu'en mettant au service de la jeune république ses bons offices et son influence, elle n'avait jamais été guidée par aucun intérêt personnel : elle avait seulement voulu que le nouvel État fût en mesure de se suffire à lui-même. L'Angleterre, également sollicitée, ne se laissa pas tenter davantage, et Santana, désappointé, se retourna vers les États-Unis.

Là, les choses marchèrent plus rondement. Un traité fut signé entre Santana et le plénipotentiaire de l'Union, M. Cazneau. Il n'y manquait plus qu'une vaine formalité, l'approbation du congrès dominicain, qui ne devait pas être plus tenté que jadis de résister à un ordre de Santana. Celui-ci pouvait donc se considérer comme arrivé au but si longtemps poursuivi, lorsque, deux jours avant la discussion, on vit tout à coup apparaître, sur la rade de Santo-Domingo, toute notre station navale des Antilles; elle fut bientôt suivie par les navires anglais

de la Jamaïque; l'Espagne elle-même crut devoir figurer dans cette démonstration, et le gouverneur de Cuba envoya la corvette à vapeur, *Isabelle II*.

Le traité avait été tenu secret; cependant les consuls européens, ces éternels obstacles que Santana rencontrait toujours dans l'accomplissement de ses projets, en avaient eu connaissance. Leur collègue des États-Unis, très expansif le soir après dîner, fut même pour quelque chose dans la révélation. Ils s'empressèrent alors d'agir auprès des membres du congrès. Ils leur firent remarquer qu'ils allaient, eux catholiques et de race noire, se livrer à un pays protestant, à un pays où régnaient l'esclavage et les préjugés de couleur; mais ce qui toucha le plus ces honorables législateurs, ce fut de voir qu'on les laissait désintéressés dans la question, et que le ministre américain, assuré par Santana de leur obéissance, avait négligé d'employer auprès d'eux les arguments concluants qui lui avaient si bien gagné le président et ses ministres. En un mot, nos agents virent bien que, sans la crainte de Santana, l'immense majorité du congrès serait hostile au traité. Ils ap-

pelèrent donc les navires de leur nation pour que leur présence et la certitude d'un asile donnassent quelque courage aux députés. Le jour de la discussion, en effet, le traité fut rejeté à deux ou trois voix de majorité.

Mais, à peine les navires protecteurs avaient-ils remis à la voile, que Santana abolissait le congrès et que les arrestations et les exécutions recommençaient avec une nouvelle fureur. Il fallait bien que la bête féroce lavât sa déception dans le sang. On pourrait croire que j'exagère, que j'ai un parti pris contre cet homme qu'on a eu la naïveté de représenter ces temps derniers comme le sauveur de son pays ; qu'on lise la dépêche suivante, adressée par le consul de Danemark à son gouvernement. Elle donnera une idée de ce qui se passait alors à Santo-Domingo. Je copie textuellement :

Monsieur le ministre,

Par une note du 20 du mois passé, j'ai eu l'honneur de faire à Votre Excellence le rapport des événements qui ont suivi la découverte de la conspiration du 26 mars.

Ainsi qu'il était prévu, le président Santana, dès son entrée en cette ville, fit organiser la commission militaire, qui, en dépit de la constitution du pays devait juger les prisonniers.

M. le contre-amiral Hernoux fit auprès du président des dé-

marches pour le ramener à des sentiments de clémence; mais, voyant que les moyens de douceur restaient sans succès, il lui adressa, à la date du 25 dernier, une note tellement menaçante, que, sans changer le cours de ses procédures, le président comprit la nécessité de ne pas traîner de nouvelles victimes au supplice.

La commission militaire s'installa le 27, et, grâce à l'opinion publique qui, quoique fortement comprimée, décelait son indignation de l'absence de toutes formes qui avait signalé le jugement du Seybo, les prisonniers furent emmenés devant la commission et assistèrent aux procédures. Le 30, la commission prononça la sentence.

Le 1er du courant, veille du jour fixé pour l'exécution des trois condamnés à mort, le corps consulaire adressa des sollicitations au président Santana et au pouvoir exécutif, sur la réponse négative reçue du premier.

Le lendemain, à la prière des familles de ces infortunés, MM. les consuls d'Angleterre et de France m'invitèrent à tenter, avec eux et les autres consuls, suivis de ces malheureuses familles, un dernier effort auprès du président Santana pour obtenir la grâce des condamnés à mort. Ce magistrat ne se laissa pas voir, et nous nous adressâmes au pouvoir exécutif, qui se trouvait réuni dans la salle de ses sessions. Là se passa une scène navrante qui arracha des larmes à tous les assistants, y compris le vice-président et les ministres, et nous fûmes congédiés avec la promesse qu'on en référerait au président Santana, dont évidemment la volonté seule pouvait sauver ces malheureux.

Cependant, après l'injonction de M. le contre amiral Hernoux, la résolution de ne point faire exécuter la sentence contre ceux des conjurés qui devaient être condamnés à mort était bien arrêtée dans l'esprit du président Santana; mais il voulait faire subir aux trois malheureux présents, parmi les cinq sur qui retombait la peine capitale, toute l'horreur du supplice, et ce ne fut que sur les lieux, au moment même de l'exécution, qu'il leur fit grâce *en son nom et au nom de l'armée.* La veille, il avait déclaré aux consuls qu'il n'était pas le pouvoir executif, et dans ce moment, sans s'en faire rendre les prérogatives, il en résumait, de sa seule volonté, la suprême autorité.

Il aurait voulu voir ses ordres mieux remplis par la commission, qui semble s'en être en quelque sorte écartée en ne condamnant pas à mort les sieurs Valentin Ramirez et Carlos Baëz, frères de M. Buenaventura Baëz, ex-président de la république, exilé par lui, et dans l'intérêt duquel, disait-il, la révolution devait avoir lieu.

C'est pourquoi, à la suite du pardon qu'il venait d'accorder à trois des condamnés à mort, il déclara que la commission avait trahi le mandat qu'il lui avait confié. Il fit arrêter quatre sur sept de ses membres, cassa la sentence d'expulsion pour les deux individus ci-dessus nommés et les fit transporter, le 4 courant, chargés de fers, au Seybo, lieu de sa résidence, où il compte se rendre sous peu, et où il les retiendra comme otages.

M. l'agent commercial ne s'est pas associé aux démarches du corps consulaire en faveur des malheureux condamnés à la peine capitale, en raison de la position grave qui lui a été créée par les actes du président Santana.

Ces faits n'ont pas besoin de commentaires; je les laisse à l'appréciation de Votre Excellence.

Veuillez agréer, etc., etc.

Cependant les négociations avec les États-Unis avaient recommencé. Santana, débarrassé du congrès, conclut un second traité. Mais, cette fois, ce fut le cabinet de Washington lui-même qui laissa écouler le délai prescrit pour l'échange des ratifications. La France et l'Angleterre avaient, en effet, déclaré très-nettement au gouvernement américain que s'il ratifiait cette convention et continuait ainsi sa politique envahissante, elles seraient forcées d'agir à son égard comme elles l'avaient fait avec la Russie. La

guerre d'Orient venait de finir; les deux puissances alliées pouvaient immédiatement disposer de toutes les forces, de toutes les ressources qu'elles avaient rassemblées pour la continuation des hostilités. Les États-Unis jugèrent que le moment n'était pas favorable pour braver une pareille menace, et qu'il fallait attendre une meilleure occasion pour s'emparer de la république dominicaine. N'étaient-ils pas certains, d'ailleurs, de retrouver toujours le président Santana à leur dévotion, lorsque le moment serait venu?

Malheureusement, le libertador, à bout d'expédients, sans argent pour payer ses troupes, en face d'une population exaspérée par ses cruautés et enhardie par la présence de plusieurs navires de guerre étrangers rappelés par la possibilité d'une prise de possession par les États-Unis, sentit que sa position devenait périlleuse. Il se sauva dans son repaire du Seybo, tandis qu'une députation se rendait à Saint-Thomas auprès de M. Baëz, et lui demandait de reprendre le pouvoir.

Le corps consulaire lui-même avait pris part à cette démarche, et une lettre collective des

agents européens priait l'ancien président de se rendre au vœu de la nation.

M. Baëz accepta, et l'on put alors espérer que ce malheureux pays allait retrouver un peu de calme.

Santana ne l'entendait pas ainsi : le nouveau gouvernement était à peine constitué, que le libertador se mettait à la tête d'un *pronunciamiento* pour le renverser. Le Sénat décréta Santana d'accusation et donna l'ordre de l'arrêter et de l'amener à Santo-Domingo pour y être jugé. C'était facile à ordonner, mais quand il s'agit d'attacher le grelot, l'embarras commença. Toutefois, José M. Cabral, exilé depuis longtemps par Santana, et qui venait de rentrer avec les autres proscrits, s'offrit entre tous les généraux pour aller saisir le vieux tigre. Il partit à la tête de cinquante cavaliers, tomba à l'improviste sur le conspirateur, l'enleva et le ramena dans la capitale.

Il faut avoir vu de près cette population, mobile et enthousiaste jusqu'à l'extravagance dans ses démonstrations et ses paroles, pour comprendre la joie qui se répandit dans la ville, quand on apprit la capture de l'ex-dictateur. Ce

fut à qui se porterait sur la route qu'il devait parcourir, à qui montrerait un poignard ou un pistolet caché sous ses vêtements et jurerait que la bête féroce ne tomberait pas sous une autre main. Cependant, grâce à M. Baëz, qui avait entouré le prisonnier d'une forte escorte et placé des troupes depuis l'entrée de la ville jusqu'à la prison, aucune tentative n'eut lieu contre le général. Mais ceux qui avaient tremblé devant lui eurent une triste revanche ce jour-là, quand ils virent l'ancien président pâle de cette hideuse pâleur des nègres, tremblant et soutenu par ses soldats, traverser ces rues où naguère sa présence courbait ou faisait fuir tous les passants. Je vois encore les larmes, larmes de rage et de peur, qui coulaient de ses yeux gonflés; ses mains qu'il levait suppliantes au milieu des menaces, des huées et des imprécations de cette population qui l'avait tant acclamé et qui devait tant l'acclamer encore.

Ce jour-là, toutefois, il lui fallut subir le supplice jusqu'au bout : Il n'y a qu'une seule voiture à Santo-Domingo, et le négociant qui la possédait n'avait pas voulu la prêter pour transporter le prisonnier, qui ne retrouva un peu de

calme que dans la prison. A peine était-il arrivé, qu'il envoya lettres sur lettres à M. Baëz pour le supplier de lui donner la vie. J'ai vu trois de ces lettres. On se ferait difficilement une idée de leur humilité et de leur bassesse. M. Baëz se rendit au Sénat, alors occupé à condamner le libertador à mort. A force d'instances, il obtint que le prisonnier fût mis à sa disposition pour en faire ce qu'il jugerait convenable. C'est ainsi que l'ex-dictateur fut embarqué sur un navire français qui devait le conduire à la Guadeloupe. Dès son arrivée à bord, Santana courut se réfugier dans un coin du pont. Il y passa quarante-huit heures sans vouloir descendre, même pour se coucher. « C'est afin de me tuer, disait-il, qu'on veut me faire aller en bas. »

Au bout de quelques jours cependant, ses craintes se calmèrent, et il consentit à se mettre à table; mais ses premières paroles en s'asseyant furent pour se plaindre de ce qu'on ne le traitait pas d'Excellence : Mais savez-vous bien, s'écria-t-il, que je suis le général Santana, *le libertador de la patrie,* celui qui a plus fait, etc., etc. On connaît le reste du discours.

Du reste, à peine arrivé à la Guadeloupe, il repartit pour Saint-Thomas, et, là, frétant une goëlette qui se trouvait dans le port, il s'embarqua pour Porto-Plata, la seconde ville de la république et le chef-lieu de la province où il comptait le plus de partisans.

Telles sont la mollesse, l'insouciance et la mobilité de cette malheureuse nation, telle était la terreur que répandait le général, que personne n'osa résister quand il appela à lui ses hordes du Seybo et quand, à la tête d'une armée grossie de tous ceux que la crainte ou la promesse du pillage entraînait, il marcha sur Santo-Domingo.

Cette fois la ville n'ouvrit pas ses portes. M. Baëz, entouré de ses frères et de quelques soldats fidèles, s'y défendit pendant onze mois. L'un d'eux, Félix Baëz, dont les anciens élèves de Charlemagne se rappellent encore le nom et les succès, fut emporté par un boulet à côté du président.

Toutefois les assiégeants n'avaient obtenu aucun succès, et le siége pouvait se prolonger indéfiniment. M. Baëz, en effet, avait conservé la marine et l'entrée du port, qui lui permettaient

de ravitailler la place lorsque le gouvernement américain vint apporter du renfort à son fidèle Santana.

Sous le prétexte qu'un soir de fête publique un groupe de jeunes gens avait prononcé le mot *guaraguao* (oiseau voleur), en passant devant l'aigle américaine peinte au-dessus de la porte du consulat, il demanda une réparation au président, et, sur son refus, il voulut mettre le blocus devant la ville.

Devant cette menace qui rendait une plus longue défense impossible, devant surtout l'insouciance et l'apathie de cette nation qui l'avait rappelé pour la sauver, et qui n'avait pas même le courage de l'aider à la défendre contre celui qu'elle avait surnommé le tigre du Seybo, M. Baëz pensa qu'il avait assez fait pour la défense du mandat qu'il avait reçu. Il donna sa démission et s'embarqua avec quelques compagnons.

La reddition de Santo-Domingo avait été accompagnée d'une convention garantissant qu'aucun de ceux qui étaient restés fidèles au président ne serait inquiété ni poursuivi.

Je ne reviendrai pas encore sur les atrocités

dont ces malheureux furent victimes, on sait quelles étaient à cet égard les habitudes de Santana. Cette fois, il n'y eut même pas de simulacre de commission ni de jugement. On se contenta souvent de désigner ceux qui devaient être mis à mort, et pendant plusieurs mois les soldats chassèrent l'homme ; les parents, les hôtes payaient quand les bourreaux ne rencontraient pas la proie qu'ils cherchaieut.

Ainsi périrent le capitaine E. Garcia, les lieutenants M. Merced et J. Alcantara, les deux capitaines Valgas, le colonel Mathias de Valgas et son frère, José Baëz, et tant d'autres dont j'oublie les noms.

Comment un pareil pouvoir a-t-il pu arriver jusqu'à nos jours, comment pendant les trois années qui se sont écoulées depuis lors, a-t-il pu se procurer les ressources nécessaires à son existence, c'est un problème que les dollars de l'Union ont dû bien souvent résoudre. On comprend donc la déception et la colère du cabinet de Washington, lorsqu'en présence de la scission, et craignant sans doute que l'Union lui fît attendre encore trop longtemps sa délivrance, Santana s'est retourné si brusquement vers l'Es-

pagne et lui a cédé un territoire dont il avait sans doute déjà reçu le prix.

Quoi qu'il en soit, le rêve de l'ancien bouvier est accompli. La plaque d'Isabelle la Catholique brille sur sa poitrine, l'uniforme de capitaine général resplendit sur ses épaules, tandis que les doublons d'un gros traitement viennent s'ajouter à ceux des récompenses nationales et d'autres provenances moins avouables : un des derniers actes du gouvernement dominicain, une fois l'annexion à l'Espagne décidée, avait été de mettre aux enchères et de se partager les maisons et les propriétés de l'État. Il ne faut pas négliger les petits profits.

Les journaux ont tous raconté comment s'est accomplie cette annexion.

Le 18 mars, Santana, au balcon du Palais-National, annonça au peuple et à l'armée, convoquée à cet effet, mais sans armes, qu'il réunissait la république à l'Espagne *en vertu du droit qu'il en avait*.

Des officiers et quelques Espagnols, récemment arrivés à Santo Domingo pour la circonstance, crièrent : *Vive la reine!* L'armée et le peuple restèrent muets. Quelques jours après,

Santana fit inviter chacun à venir signer son adhésion. On pense si ceux qui se rendirent de gré ou de force à l'invitation furent tentés de mettre un *non* au lieu du *oui* qu'on leur demandait. C'est ainsi que fut obtenue cette unanimité qu'on a tant célébrée. Quant aux soulèvements de Negra, de Moca, à la tête desquels se mirent les généraux Cabral, Sanchez, Ramirez, Morillo et Mora ; quant aux combats qui eurent lieu et aux exécutions qui les ont suivis, on les a passés sous silence, ainsi que le manifeste de Cabral, dont nous pouvons donner ici la fidèle traduction :

José Maria Cabral, général de division des armées de la république.

Dominicains !

Me voici sur le territoire de la république, et j'accours, comme je vous l'avais offert, verser mon sang en vous aidant à sauver la patrie, que Santana vient de vendre. Je rends grâce à la Providence, qui m'a ouvert le chemin par lequel je suis arrivé jusqu'à vous.

Notre honneur national est intact, le général Sanchez vous l'a assuré, et je vous le garantis.

Nous allons commencer cette héroïque lutte qui dira au monde combien nous sommes libres; nous allons chercher le trafiquant de la patrie pour voir s'il est aussi vaillant qu'il a été traître; nous allons racheter notre beau pays des chaînes de la servitude,

et porter en triomphe le drapeau national par toute la république.

Compatriotes! dans cette campagne que nous ouvrons, forcés par le tyran, nous n'allons pas engager une guerre civile en haine de nos frères, non ; obligés de relever le gant que le traître a lancé au visage du peuple dominicain, nous allons conquérir nos droits méconnus (*ultrajados*). Nous devons être terribles dans le combat ; mais, vainqueurs, soyons généreux et humains (*humanitarios*).

Dominicains qui vous trouvez dans les rangs opposés, je sais que vous êtes forcés de combattre contre vos frères; déposez les armes et venez vous ranger dans les rangs des soldats de la liberté! Nos bras sont ouverts pour vous recevoir. Nous cherchons seulement pour le châtier, le lâche bourreau des vaillants vétérans Duverger et Matias de Vargas dont les ombres vénérées nous protégent.

Vous me connaissez; vous connaissez mon patriotisme, et vous savez aussi qu'à la tête de la réaction nationale se trouve le chef (*caudillo*) de notre indépendance. Croirez-vous encore ceux qui vous trompent? Eh bien! en votre présence, j'arborerai le bannière de la croix d'une main; j'agiterai (*vibraré*) l'épée que la patrie m'a confiée pour la défendre, de l'autre.

A ce signal, je n'en doute pas, vous abandonnerez les rangs du traître et vous ferez taire la calomnie qui a servi de prétexte pour vous réduire en esclavage.

Dominicains, tous debout! Union, valeur, enthousiasme, confiance, et je vous jure que la patrie sera sauvée, malgré le tyran qui l'enchaîne!

Vive la république dominicaine!

Vive la liberté!

Vive l'indépendance!

Vive l'union!

Donné à Caobas le 6 avril 1861, dix-septième année de l'indépendance.

José M. Cabral.

Depuis lors, les généraux Sanchez et Cabral tiennent la campagne et se défendent vigoureu-

sement contre les troupes espagnoles envoyées à Santo-Domingo. Les derniers combats sont loin d'avoir été favorables à celles-ci. Cependant il est à souhaiter que cette résistance ne se prolonge pas, car l'annexion à l'Espagne est un véritable bonheur pour le pays. Si elle s'était faite régulièrement et non par un coup d'État de Santana, si surtout elle ne l'avait pas maintenu au pouvoir, elle n'aurait guère rencontré d'opposition que chez ceux qui se rappellent et désirent encore la domination française, ou qui regrettent les dollars américains.

On s'est quelquefois étonné du peu d'empressement de la France à accepter les ouvertures qui lui ont été faites si souvent à ce sujet. On a même applaudi à la réincorporation de Santo-Domingo à l'Espagne, parce qu'on la considérait comme un pas vers le retour de la république d'Haïti à son ancienne métropole. Ce sont là des illusions qu'il faut laisser aux anciens colons de Saint-Domingue ou à ceux qui ne connaissent pas le pays et la situation qu'a faite à nos colonies l'abolition de l'esclavage. Quel intérêt aurions-nous, en effet, à augmenter nos possessions dans le golfe du Mexique? Sans

doute l'île de Saint-Domingue est d'une richesse et d'une fertilité admirables, sans doute elle possède des forêts, des mines, des rades; mais ne trouvons-nous pas dans nos colonies des Antilles et de la Guyane tout ce qu'elle peut produire? La rade de Fort-de-France à la Martinique ne vaut-elle pas celle de Samana pour nos paquebots transatlantiques? Oublie-t-on que ce climat est mortel pour les Européens? Songe-t-on à ce qu'il faudrait dépenser d'argent et d'hommes pour refaire les routes, relever les édifices, rétablir la culture, abandonnés il y a plus de soixante ans? Depuis l'abolition de l'esclavage, nos établissements dans le nouveau monde ne sont-ils pas une lourde charge pour la métropole; qu'elle continue ses sacrifices, qu'elle s'en impose même de plus grands si elle le peut pour les colons qui sont de sa race et de son sang; mais à quoi bon en faire de nouveaux pour une population qui n'a ni la même origine ni les mêmes mœurs, ni le même langage, et qui a montré si peu de reconnaissance pour la protection désintéressée dont nous l'avons entourée pendant dix-sept ans?

Que ce territoire ait tenté les États-Unis au

temps de la doctrine de Monroë et du *go ahead* yankee, cela se comprend : c'était un premier pas vers la conquête si longtemps rêvée des Antilles; ils avaient d'ailleurs entre les mains le moyen odieux mais si puissant de l'esclavage pour faire rendre au sol toutes ses richesses.

Que l'Espagne, pour laquelle Porto-Rico et Cuba sont une source féconde de revenus, qui ne connaît pas encore les charges qu'imposent des colonies ruinées par le manque de bras, ait trouvé un avantage au lendemain de ses victoires du Maroc, lorsqu'elle veut remonter au rang de grande puissance, à reprendre son ancienne colonie ; qu'elle ait même embouché la trompette à cette occasion et enflé outre mesure les proportions d'un pareil événement, cela n'a rien non plus d'étonnant. Mais que la France s'inquiète et proteste contre cette annexion; qu'elle y voie une atteinte à ses intérêts ou même un exemple à suivre en ce qui concerne l'autre partie de l'île ; voilà ce qui me paraît impossible.

Lorsqu'en 1844, et dans un but d'humanité, elle a aidé à la formation de la république dominicaine ; lorsque pendant dix-sept ans elle l'a protégée et encouragée, elle espérait créer un

État indépendant qui devînt un modèle pour cette race nègre et mulâtre dont l'émancipation a, jusqu'ici, été si peu féconde en bons résultats.

Malheureusement, l'expérience n'a pas réussi; cette paresseuse et mobile population n'a su rien fonder, elle a lâchement abandonné le seul homme qui lui ait procuré quelques années de calme et de prospérité; elle s'est laissé égorger et vendre par un grossier èt brutal despote, si bien que ceux qui ont encore malgré tout conservé quelque intérêt pour ce pays se réjouissent de voir qu'une nation quelconque ait bien voulu se charger de ses destinées.

Puisse l'Espagne ne pas reculer devant la tâche qu'elle a entreprise! Puissent les Dominicains, par leur apathie, leur mobilité et leur ingratitude, ne pas rejeter encore cette dernière chance de salut!

PAUL DHORMOYS.

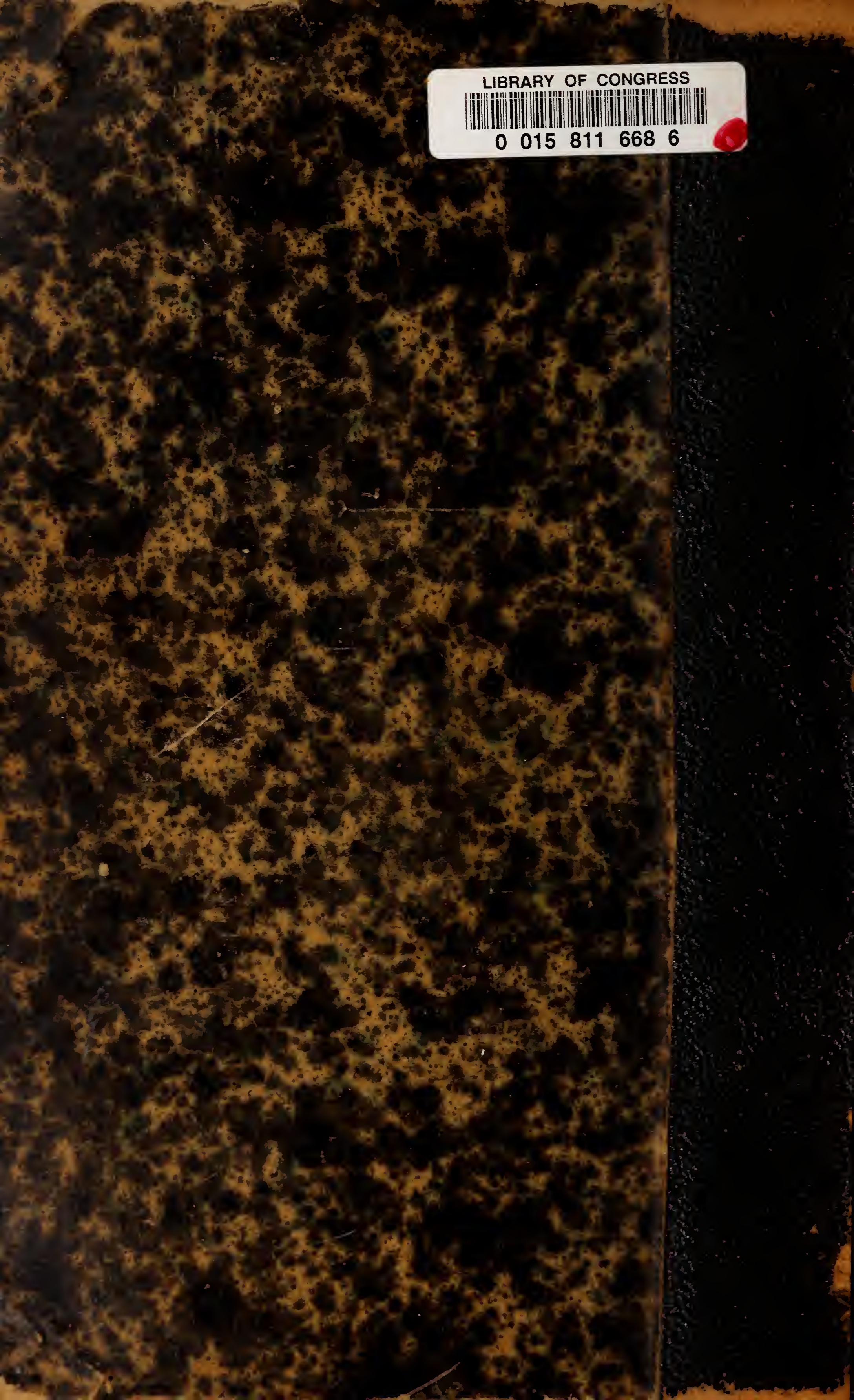
FIN.

POISSY. — TYP. ET STER. DE A. BOURET.

TABLE






LIBRARY OF CONGRESS
0 015 811 668 6